

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



REPUBLIC OF CAMEROON

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL FOR
THE SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT OF SOCIOLOGY

VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS LES COUPLES
AU CAMEROUN : CAS DE L'ARRONDISSEMENT DE SOA

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Soutenu le 10 septembre 2022

Spécialité : Urbanité et ruralité

Par

Victoria NGAKO BOTCHAC

Licenciée en Sociologie

MEMBRES DU JURY

Président : LEKA ESSOMBA Armand (Pr)

Examinatrice : ESSOMBA Solange (CC)

Rapporteur : PINGHANE YONTA Achille (CC)

Sous la direction du

Dr Achille PINGHANE YONTA

Chargé de cours à l'Université de Yaoundé I

Septembre 2022



À mes parents !

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire a été passionnante et empreinte de richesses en termes de connaissances, d'attitudes et même de pratiques intériorisées. Tout ce temps mis à la réalisation de cette œuvre a bénéficié de soutiens et d'aides divers.

Nos remerciements vont tout d'abord à l'endroit du Dr Achille PINGHANE YONTA, notre directeur de recherche. Son expérience et sa compétence exprimées lors de nos échanges nous ont particulièrement stimulé pour mener à bonne fin ce travail de recherche. Son penchant et son affection pour les questions de genre ont été d'une grande aide pour la rédaction de ce mémoire. Il a cru en ce sujet de recherche qui nous tenait à cœur et nous a orienté au travers de sa rigueur scientifique et de ses recommandations.

Au chef du département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, le Professeur Armand LEKA ESSOMBA, qui nous inspire personnellement, et à tous les enseignants dudit département qui nous ont tenu tout au long de notre parcours académique car, sans eux nous n'aurions pas acquis les connaissances sociologiques dont nous disposons aujourd'hui. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur attitude rigoureuse dans le cadre des enseignements.

À mes parents François NGAKO et Élise NANA qui ont cru en nous et nous ont soutenu, nous ont motivé et encouragé tout au long de ce travail de recherche.

À notre fratrie et membres de notre famille, trouvez ici l'expression de nos remerciements sincères.

Au Dr Élias Perrier NGUEULIEU qui, depuis notre entrée à l'Université, nous encourage chaque jour.

À nos camarades de promotion, nos amis et connaissances qui, au-delà de ce qu'ils peuvent s'imaginer, nous ont été d'un très grand soutien, d'une très grande source de motivation.

À toutes les personnes qui ont participé à l'enquête de terrain, nous vous sommes reconnaissants.

SOMMAIRE

DÉDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES ACRONYMES.....	V
LISTE DES SIGLES	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VII
RÉSUMÉ	VIII
ABSTRACT.....	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : L'ARRONDISSEMENT DE SOA ET LA CONSTRUCTION DES RAPPORTS DE SEXES	34
CHAPITRE 1 : ARRONDISSEMENT DE SOA : UNE DESCRIPTION JUSTIFICATIVE DU CHOIX DE LA ZONE DE RECHERCHE	36
CHAPITRE 2 : PRODUCTION DE L'IDENTITÉ MASCULINE AU SEIN DE LA COMMUNE DE SOA : SOCIOGENÈSE D'UNE FIGURE DE LA DOMINATION....	51
DEUXIÈME PARTIE : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES MASCULINES ET INCIDENCES SOCIALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA	70
CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION ET STRUCTURATION DES VULNÉRABILITÉS DU MASCULIN DANS LES COUPLES AU SEIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SOA	72
CHAPITRE 4 : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA : STRATÉGIES DES ACTEURS ET INCIDENCES SOCIALES	92
CONCLUSION GÉNÉRALE	118
BIBLIOGRAPHIE.....	125
LISTE DES ANNEXES.....	XII
TABLE DES MATIÈRES.....	XXIV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des quartiers et villages de la commune de Soa.....	42
Tableau 2: Répartition ethnique de la commune de Soa.....	44
Tableau 3 : Principaux services de l'espace communal.....	47
Tableau 4 : Caractéristiques de la détresse psychologique réparties par catégorie	105

CARTE

Carte de l'arrondissement de Soa.....	39
---------------------------------------	----

LISTE DES ACRONYMES

BIT	: Bureau International du Travail
CAMTEL	: Cameroon Télécommunications
CAP	: Comportements Attitudes et Pratiques
CFA	: Colonies Françaises d'Afrique
CIDE	: Convention Internationale des Droits de l'Enfant
DAADER	: Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
DAEPIA	: Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et de l'Industrie Animale
ELECAM	: Elections Cameroon
GIC	: Groupement d'Initiative Commune
HYSACAM	: Hygiène et Salubrité au Cameroun
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MINEDUB	: Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	: Ministère de l'Enseignement Secondaire
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINJEC	: Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINPROFF	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
ONU	: Organisation des Nations Unies
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
SOCIA	: Société Camerounaises des Industries alimentaires
SODECAO	: Société de Développement du Cacao
SOFAMAC	: Société de Fabrication des matériaux de Construction
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES SIGLES

ALD	: Affections de Longue Durée
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
AVC	: Accident Vasculaire Cérébral
CPFF	: Centre de Promotion de la femme et de la famille
EPT	: Education Pour Tous
FGD	: Focus Group Discussion
FMI	: Fonds Monétaire International
GPE	: Global Partner in Education (Partenariat mondial pour l'éducation)
ITSS	: Infections Transmises Sexuellement et par le Sang
PCD	: Plan Communal de Développement
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PH	: Potentiel Hydrogène
PNB	: Produit National Brut
SDN	: Société des Nations
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Coll.	: Collection
éd.	: Édition
Dr	: Docteur
Et al.	: Et Alii (et autres)
Etc.	: Et cetera
HR	: Hypothèse de Recherche
HRP	: Hypothèse de Recherche Principale
HRS	: Hypothèse de recherche spécifique
M.	: Monsieur
Mme	: Madame
N°	: Numéro
NB	: Notez Bien
OR	: Objectif de Recherche
P.	: Page
QR	: Question de Recherche
QRP	: Question de Recherche Principale
QRS	: Question de Recherche Spécifique
Vol.	: Volume
UYI	: Université de Yaoundé I
UYII	: Université de Yaoundé II

RÉSUMÉ

« Vulnérabilités masculines dans les couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa », tel est l'intitulé de ce travail de recherche. Partant des observations exploratoires faites sur les dynamiques des rapports sociaux de sexes au sein des familles en général et dans les couples en particulier, ce travail de recherche pose le problème de la marginalisation conjugale du masculin. L'objectif de cette recherche est de comprendre le phénomène des vulnérabilités du masculin au sein du couple camerounais en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier. La question générale qui a guidé cette recherche est celle de savoir quels sont les mécanismes de construction, de structuration et les incidences socio-conjugales des vulnérabilités du masculin au sein des couples de l'arrondissement de Soa ? La réponse provisoire apportée à cette question était la suivante : les vulnérabilités masculines se construisent sur la base des dynamiques sociales, se structurent en différentes catégories moyennant un ensemble d'incidences psychosociales et stratégiques tant sur la cohésion conjugale que sur la cohésion sociale. La conduite de cette recherche a employé à la fois la théorie dynamiste et critique de Georges BALANDIER et celle du constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU. La phase empirique a eu recours à plusieurs techniques de collecte des données à savoir l'observation directe, la revue documentaire, l'entretien semi-directif, le focus group discussion et le récit de vie. La phase de collecte des données a permis d'interroger 38 personnes au total et de consulter 135 documents tant physiques que numériques. Les principaux résultats obtenus précisent que la compréhension de ce phénomène procède au travers des dynamiques du dehors : la colonisation, la promotion des droits de la femme et la promotion de l'égalité entre les sexes ; des dynamiques du dedans : l'autonomisation forcée des femmes, la scolarisation croissante des filles et le désir féminin de commander et d'une dynamique à la fois du dehors et du dedans qu'est la socialisation. Les catégories de vulnérabilités conjugales du masculin observées sont de cinq ordres à savoir, les vulnérabilités économiques, les vulnérabilités magico religieuses, les vulnérabilités sexuelles, les vulnérabilités physiques et les vulnérabilités sanitaires. Les incidences relevées sont diverses et variées et sont fonction des stratégies développées par les acteurs au sein du couple. Ces stratégies sont à la fois offensives et défensives, de déplacement, palliative et d'adaptation. Chacune de ces stratégies employées induisent des conséquences générales. D'abord dans la cellule familiale, partant de la détresse psychologique sur chacun des membres de la famille conjugale, à la rupture du couple en passant par la déstabilisation économique et psychologique du couple conjugal. Par la suite, les conséquences se sont observées tant dans la sphère nationale qu'internationale, touchant de ce fait à la cohésion sociale et aux actions stratégiques tant des départements ministériels (MINAS et MINPROFF) que des organismes Onusiens (ONU Femmes et UNICEF)

Mots-clés : Vulnérabilités masculines, Marginalisation conjugale, Couple, Famille, Cohésion conjugale et sociale.

ABSTRACT

“Male vulnerabilities in couples in Cameroon: Case of the district of Soa”, such is the title of this research work. Based on exploratory observations made on the dynamics of social gender relations within families in general and in couples in particular, this research work raises the problem of the conjugal marginalization of the masculine. The objective of this research is to understand the phenomenon of masculine vulnerabilities within the Cameroonian couple in general and in the district of Soa in particular. The general question that guided this research is to know what are the mechanisms of construction, structuring and socio-conjugal impacts of masculine vulnerabilities within couples in the district of Soa? The provisional answer given to this question was as follows: male vulnerabilities are built on the basis of social dynamics, are structured into different categories through a set of psychosocial and strategic impacts on both marital cohesion and social cohesion. The conduct of this research employed both the dynamist and critical theory of Georges BALANDIER and that of the structuralist constructivism of Pierre BOURDIEU. The empirical phase used several data collection techniques, namely direct observation, documentary review, semi-structured interview, focus group discussion and life story. The data collection phase made it possible to interview a total of 38 people and to consult 135 documents, both physical and digital. The main results obtained specify that the understanding of this phenomenon proceeds through external dynamics: colonization, the promotion of women's rights and the promotion of equality between the sexes; dynamics from within: the forced empowerment of women, the increasing schooling of girls and the female desire to command and a dynamic both from outside and from within which is socialization. The categories of male conjugal vulnerabilities observed are of five orders, namely, economic vulnerabilities, magico-religious vulnerabilities, sexual vulnerabilities, physical vulnerabilities and health vulnerabilities. The incidences noted are diverse and varied and depend on the strategies developed by the actors within the couple. These strategies are both offensive and defensive, displacement, palliative and adaptation. Each of these strategies employed induces general consequences. First in the family unit, starting from the psychological distress on each member of the conjugal family, to the break-up of the couple through the economic and psychological destabilization of the conjugal couple. Subsequently, the consequences were observed both in the national and international spheres, thus affecting social cohesion and the strategic actions of both ministerial departments (MINAS and MINPROFF) and UN organizations (UN Women and UNICEF).

Keywords: Male vulnerabilities, Conjugal marginalization, Couple, Family, Conjugal and social cohesion.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET, CONTEXTE DE LA RECHERCHE ET PROBLEME DE RECHERCHE

Tout travail de recherche suppose au préalable une conceptualisation justificative du sujet de recherche. Dans le cadre de la première partie de cette introduction, il est question de prime abord, d'évoquer les principales raisons au fondement du choix de ce sujet de recherche puis, de spécifier le contexte et le problème de cette recherche.

1. Justifications du choix du sujet

Le choix d'un sujet de recherche répond à des motivations précises. Dans le cadre de cette présentation, il est question de faire étalage des raisons à la fois personnelles et scientifiques qui ont sous-tendues le choix de ce sujet de recherche.

1.1. Justifications personnelles

L'idée de porter intérêt à la thématique des masculinités vulnérables dans l'espace conjugal remonte à l'année 2013, suite à plusieurs observations faites dans l'arrondissement de Soa, site de la présente recherche.

En effet, un samedi soir, étant allée chez une camarade pour nous faire faire des tresses, nous avons été stupéfaite de voir dans la maison voisine à cette camarade, « le chef de famille » rentré du boulot, laissant sa femme et ses grands enfants au salon, se diriger à la cuisine pour se servir à manger. Cette observation nous laissa perplexe au regard des *habitus* sociaux auxquels nous sommes habituée au sein des ménages. De même, elle nourrit en nous un grand appétit sur la compréhension des différentes manières de vivre en famille.

Par la suite, des situations de vie conjugale dans ce même ordre d'idées frappaient constamment à l'observation, tant au sein de l'arrondissement de Soa que dans divers quartiers de la ville de Yaoundé. Des questionnements multiples fusaient de partout et des observations ne cessaient de se multiplier. Le cas du mépris tant des enfants vis-à-vis de leurs pères particulièrement, que de celui des femmes vis-à-vis de leurs conjoints renforçait davantage notre motivation.

La plus marquante de toutes ces observations, fut celle d'une scène à laquelle, nous avons également assisté. En effet, étant allée acheter à boire dans un bar au centre-ville de Soa, une dame entra, toute remontée en cherchant son conjoint (conformément aux commentaires ayant suivi la scène). L'ayant repéré assis au bar avec des amis ou des connaissances, elle se mit à hurler en l'agressant. Les propos retenus ce jour étaient : « *tu fais quoi là ?... Tu me*

cherches n'est-ce pas ?... Tu as lavé les assiettes que je t'ai dit avant de sortir ? ». Le monsieur en question n'eût pas la possibilité de prononcer un mot qu'elle le tira par le col du vêtement pour le ramener à leur domicile, sous l'observation ahurissante de toutes les personnes présentes. Autant de constats remettant en question les habitus sociaux qui posent le masculin comme un être supérieur à tous.

Par ailleurs, après l'obtention du baccalauréat, le choix de la filière universitaire (Sociologie) était motivé par l'étude des questions sur la famille en général, les maris et les pères en particulier. En Licence 3, le choix de ce sujet de recherche a été renforcé dans le cadre de l'unité d'enseignement intitulée « Women and gender studies ». Cet enseignement dispensé par le Dr PINGHANE YONTA Achille précisait nos premiers repères scientifiques sur les questions relatives à l'étude des rapports sociaux de sexe. L'énonciation des raisons personnelles du choix du sujet a conduit au développement des raisons scientifiques.

2. Justifications scientifiques du choix du sujet

Le contact avec l'unité d'enseignement ci-haut mentionnée et la sélection en Master 2, nous a orienté vers une recherche documentaire sur des productions scientifiques relatives à la problématique genre.

Le premier constat ressort que, au-delà de la socialisation différentielle entre les garçons et les filles observée dans la société, les constructions sociales durablement ancrées dans les manières sociales de penser, d'agir et même de sentir, positionnent l'homme comme étant supérieur à la femme. La société camerounaise, tant sur le plan juridique que social, s'inscrivant dans un système patriarcal, a permis de ressortir cette première question : Qu'est-ce qui explique le fait que la femme puisse avoir de l'ascendant sur son homme ? Que fait un homme dans la cuisine de sa femme, au point de se servir à manger ?

Le second constat ressortit souligne au préalable que le genre est une catégorie d'analyse qui touche à la fois les hommes et les femmes, les filles et les garçons dans la société. Cependant, le recensement des lectures faites dans le cadre des productions scientifiques sur les questions de genre dans les sociétés africaines, montrent à suffisance qu'elles ont en majorité tendance à se centrer sur le sexe féminin, sur la femme. BOULLA MEVA'A¹ précise à cet effet que le genre est une problématique dominante dans la société africaine et, implique de fait, les chercheurs à récuser tout esprit critique. Ce travail se propose de détourner le regard

¹Propos du Professeur Alain BOULLA MEVA'A, recueillis au cours de sa prise de parole en tant que membre du jury à la soutenance de thèse de doctorat du Dr ESSIGUE EMOSSI Patrick, tenu le vendredi 7 janvier 2022.

vers le sexe masculin. L'observation de la problématique genre sur la scène scientifique camerounaise, exige de s'interroger sur la place qu'y occupe le masculin. L'homme est-il uniquement le bourreau et la femme toujours la victime ? Un regard nouveau ne doit-il pas être posé sur les rapports sociaux de sexe ?

Le troisième constat soulève un fait assez spécifique. Toute exploration documentaire faite sur les questions de vulnérabilité au sujet des études de genre conduit à des observations révélatrices d'enjeux dans les questions de genre. Toute énumération des populations vulnérables regroupe généralement « *les femmes, les populations autochtones, les paysans sans terre, les journaliers, les illettrés et les handicapés.* »² En conclusion, du fait de l'appartenance au sexe féminin, l'on est préalablement vulnérable. À ce niveau, se soulèvent des questionnements sur le sexe masculin. Les hommes ne sont-ils pas également des personnes vulnérables ? Qu'en est-il de la vulnérabilité des hommes ? N'existe-t-elle pas ? Faut-il admettre avec REAL que « *les hommes sont supposés ne pas être vulnérables* »³ ? Faut-il rejoindre la conception de PERRAULT qui s'interroge sur la spécificité du discours lorsqu'on fait objet de la vulnérabilité sociale et psychologique des femmes, mais du caractère vague et nébuleux lorsqu'on se réfère à celle des hommes⁴ ? « *Quand on bute sur la vulnérabilité des hommes, le discours se réduit à un filet trop mince pour rendre cohérents les fragments de fragilité masculine échoués ici et là dans les statistiques officiels* »⁵.

Les recherches documentaires exploratoires ont permis de comprendre que ces questionnements s'appliquent majoritairement aux productions scientifiques en contexte africain. La thématique de la « *vulnérabilité masculine* »⁶ est l'une des thématiques actualisées dans les questions de genre au sein des pays de l'occident⁷. Ce sujet de recherche trouve sa pertinence dans un souci de contextualisation. La question posée a été celle de savoir comment penser la vulnérabilité masculine au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier ? De ces différentes raisons, est né notre profond intérêt sur la quête de la compréhension de la thématique des masculinités vulnérables au sein des couples.

² « *Conclusions de la conférence de l'OMS à Katmandou* », 1999. Cité par Patrice BOURDELAIS, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? « un petit coup renverse aussitôt la personne » », *Annales de démographie Historique*, [En ligne], 2005.

³ Terrence REAL, 1997. Cité par Patrick BAILLEAU, « L'exposition de la vulnérabilité masculine a-t-elle modifié votre clientèle ? », *Actualités en analyse transactionnelle*, [En ligne], vol. 3, n° 167, 2019.

⁴ Chantal PERRAULT, « ET si on parlait des hommes ? Santé mentale des québécoises dix ans après », *Revue santé mentale au Québec*, [En ligne], vol. 15, n°1, 1990.

⁵ Chantal PERRAULT, idem.

⁶ Richard CLOUTIER, *Les vulnérabilités masculines. Une approche biopsychosociale*, Montréal, Hôpital sainte-Justine (CHU mère-enfant), 2004.

⁷ « Appellation regroupant l'Europe, l'Amérique du Nord, et l'ensemble des pays développés de ces régions du monde ». L'intern@ute, (s.d.), Occident, Dans Dictionnaire en ligne.

3. Contexte de la recherche

Le monde entier est aujourd'hui à plusieurs décennies de dynamiques de changements qui se manifestent dans tous les paliers de la société. On observe de fait, une croissance démographique, des progrès scientifiques et techniques, des transformations culturelles et sociales et bien d'autres changements qui n'évincent nullement la famille.

Du continent européen, au continent océanique, passant par l'Amérique, l'Asie et l'Afrique, le monde entier dans sa généralité a longtemps été dominé par le système social patriarcal. « *Une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes, à l'exclusion explicite des femmes.* »⁸ Dans ce système d'organisation sociale, les hommes se présentent comme détenteurs et garants de l'autorité sociale. Ils sont chefs de famille et ont le droit de disposer du corps de la femme. Un système social dans lequel, les femmes et les enfants appartiennent à l'homme, à sa culture. Les pratiques sociales à l'œuvre, présentent les femmes, selon le principe de l'hétéronormalité, comme subordonnées aux hommes. Il s'agit de manière générale, d'un système dans lequel « *le masculin incarne à la fois le supérieur et l'universel* »⁹. Sa forme juridique démontre qu'elle est incluse dans la constitution des pays soumis à ce système. S'étant inscrit dans une logique de l'ordre social, ce système exerce selon WALBY, son pouvoir au sein des relations de genre entre les hommes et les femmes dans la société¹⁰. Ce pouvoir se lit tant dans la sphère privée (patriarcat privée) que dans la sphère publique (patriarcat public) et est répartie dans six domaines à savoir : les travaux ménagers, l'emploi, l'État, la sexualité, la violence et la culture¹¹. Au regard de ces domaines d'influence, le mariage se lit comme une institution patriarcale.

Dès la fin du XIXe siècle, la naissance des mouvements féministes dit « *mouvement pour la libération des femmes* »¹², son développement et ses aboutissements (aux XXe et XXIe siècles) dans ses formes les plus concrètes en occident précisément, a relayé le patriarcat « aux oubliettes ». La fin du XIXe siècle a été un moment de rupture d'avec le système patriarcal. Les codes civils les mettant en exergue ont été réformés.

L'Afrique noire en général et le Cameroun en particulier ont quant à eux, certes modifié leurs codes civils en faveur du sexe féminin et se sont conformés aux différentes conventions en vigueur, mais n'ont nullement supprimé le patriarcat tant dans sa forme juridique que sociale. Le code de la famille au Cameroun reste et demeure un code patriarcal au sens propre.

⁸ BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, P. 209.

⁹ Ivan JABLONKA, *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*. Paris, Seuil, 2019.

¹⁰ Sylvia WALBY, *Theorizing patriarchy*, Cambridge, USA, 1990, P. 28.

¹¹ Sylvia WALBY, idem, P. 24.

¹² Christine DELPHY, *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat*, Tome 1, Paris, Syllepse, 2013.

au sens du pouvoir paternel et du pouvoir du père. Cela se laisse à voir dans l'article 213 du code civil camerounais qui stipule que, l'homme est « *le chef de famille* »¹³. De ce fait, « *les rapports conjugaux sont empreints d'une domination masculine [...] une femme doit être soumise à son mari [...]* »¹⁴. Le pouvoir masculin a continué à être admis de vive voix, tant par les hommes que par les femmes au sein de la société camerounaise. Les valeurs, les croyances et autres aspects de la culture ancrés dans les mentalités, et les manières d'agir en société, ont favorisé le maintien de la forme d'organisation sociale patriarcale.

4. Problème de recherche

Dans le cadre des mutations des rapports de genre, les sociétés d'Afrique noire luttent quotidiennement dans une dynamique *du bas* contre la dégradation des normes traditionnelles de genre, régies dans la forme d'organisation sociale qu'est le patriarcat. Les stéréotypes sexistes animent constamment et permanemment la scène sociale, en repoussant profondément « les nouveaux rapports sociaux de sexe ». La supériorité relative de l'homme sur la femme a toujours été préservée, car inscrite dans une logique sociale de l'ordre. Le Code civil camerounais le démontre amplement en maintenant la fonction dominante de l'homme au sein du couple. Taxées de sociétés traditionnelles, « *elles sont engagées dans une lutte permanente contre les déviations et les déséquilibres qui les menacent.* »¹⁵Vue dans ce sens, la forme d'organisation dans laquelle elles sont inscrites, relève de la tradition. En tant que telle, elle est régulatrice des conduites ; elle entretient la répétition des formes sociales et culturelles.

La société camerounaise en général et l'arrondissement de Soa en particulier telle qu'observée aujourd'hui dans ses formes les plus élémentaires et concrètes à savoir le couple, impose une observation davantage officieuse. Le genre en tant qu'une donnée ébranlable, se construit dans la relation qu'entretiennent les personnes entre elles. Le couple et la famille sont alors indubitablement des lieux privilégiés où s'élaborent le masculin et le féminin. En reprenant les observations mentionnées dans le cadre des motivations du choix du sujet, la question qui se pose est celle de savoir, comment comprendre qu'une société patriarcale traditionnelle, ayant résisté à la dissolution de sa forme d'organisation première malgré les pressions externes, se retrouve à se donner en « spectacle » dans la sphère privée ? Comment comprendre cette dynamique sociale ? Quels facteurs permettent de comprendre cette situation

¹³Article 213 du code civil camerounais.

¹⁴Elisabeth COPET-ROUGIER, « Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire » In *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles* », BARBIER, Jean-Claude (dir.), Orstom-Karthala, 1985, P. 158.

¹⁵Georges BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1971, P. 109.

de vulnérabilité du masculin dans son couple ? Qu'en est-il des dominants virils à souhait qui régnaient en maître dans la société camerounaise, principalement dans leurs couples ?

Au regard de ces interrogations et constats faits, le sujet de recherche intitulé « Vulnérabilités masculines dans les couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa », soulève le problème de la vulnérabilisation conjugale des hommes dans une société patriarcale.

II- PROBLÉMATISATION DU SUJET DE RECHERCHE

Pour VAN CAMPENHOUDT et QUIVY,

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement. Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée. [...] Il serait à la fois absurde et présomptueux de croire que nous pouvons passer purement et simplement de ces apports, comme si nous étions en mesure de tout réinventer par nous-mêmes.¹⁶

La rédaction d'un mémoire de recherche a pour but d'apporter quelque chose de nouveau, d'original dans la société en général et la société scientifique en particulier, par rapport à ce qui a été fait auparavant. C'est ainsi que, dans le cadre de cette partie, il est question de faire un état de la revue de la littérature sur ce sujet de recherche. Ce travail débouchera sur la spécification de la problématique de recherche. Pour mener à bien ce précis de revue documentaire, cette présentation procède par analyse thématique répartie en quatre.

1- Fondements des inégalités de sexe

Dans une logique descriptive de la construction de l'identité masculine, érigée en dominant sexuel dans la société, BOURDIEU et SCHIESS, respectivement dans *La domination masculine*¹⁷ et *La construction sociale du masculin. On ne naît pas dominant, on le devient*¹⁸, présentent chacun à son tour, les raisons explicatives des permanences au-delà des ruptures opérées dans les inégalités de sexe. SCHIESS, s'appuyant sur BOURDIEU, part du

¹⁶Luc VAN CAMPENHOUDT et Raymond QUIVY, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 3^e éd. Paris, Dunod, 1995, P. 42.

¹⁷Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

¹⁸ Christian SCHIESS, *La construction sociale du masculin. On ne naît pas dominant, on le devient*, [En ligne], Mémoire de master, Sociologie, Université de Genève, 2005.

constat selon lequel, toutes les tentatives d'infléchissement des inégalités de sexe, n'ont connu qu'une sensible évolution, pour parvenir à faire ressortir les raisons explicatives des dites permanences. Les deux auteurs posent la domination de l'homme sur la femme comme étant des « *constructions sociales historiques* »¹⁹ qui ont été naturalisées. Cette hiérarchisation des sexes s'est gravée dans les déterminismes sociaux et les institutions qui façonnent le monde, la société. Elle est inscrite dans les institutions les plus vieilles qui existent, la famille, l'État, l'école, l'armée, la religion, le marché du travail... Ces dernières fonctionnent comme des lieux de reproduction des dites inégalités. De même, la structuration sociale des sexes, s'est établie de sorte que chaque individu, homme ou femme s'est forgé une « identité de genre ». Que l'on soit homme ou femme, chacun a intériorisé son sexe et les attributions qui lui sont assignées socialement, de même que les idéaux de la masculinité et ceux de la féminité à travers lesquels chacun se juge soi-même et l'autre sexe.

Cette thématique quoique bien illustrée par ces auteurs, a été élaborée dans des contextes bien différents de celui de l'arrondissement de Soa, respectivement à Paris et à Genève. Prenant appui sur leurs travaux et sur d'autres travaux parallèles, dans le cadre de ce travail, une présentation contextuelle de l'identité masculine traditionnelle sera élaborée.

2- Dynamiques des rapports de genre dans la société

Observer les changements dans les attitudes et les pratiques du masculin au sein du couple, revient à mettre en évidence les dynamiques dans les rapports sociaux de sexe, thématique sur laquelle va porter cette partie de la revue documentaire. NGONO précise que « *les questions des rapports de genre suscitent de plus en plus des interrogations en contexte urbain africain, marqué par d'importantes dynamiques de changement* »²⁰

Au-delà des débats sur les fondements des rapports sociaux entre les sexes, les diverses orientations scientifiques sur les rapports sociaux de sexe, canalisent leur énergie sur les dynamiques sociales observées. Ainsi, faire allusion aux dynamiques de rapports de genre ne saurait exclure les facteurs transformationnels ayant initiés ces dynamiques.

Dans sa thèse de doctorat, PINGHANE YONTA²¹ s'attèle à questionner le lien existant entre les rapports de genre et la ressource économique. L'auteur part d'une sociogenèse des rapports de genre dans les sociétés rurales africaines, notamment dans la région de l'ouest-

¹⁹Pierre BOURDIEU, idem, P. 15.

²⁰Serge NGONO, *Dynamiques familiales et rapports de genre au Cameroun. Logiques de recompositions des rapports sociaux de sexe à Yaoundé*, Mémoire, Sociologie, Université de Yaoundé I (UYI), 2017, P. 20.

²¹Achille PINGHANE YONTA, *Dynamiques des rapports de genre en milieu rural de l'Ouest-Cameroun : Facteurs et enjeux*, Thèse de doctorat, Sociologie, UYI, 2014.

Cameroun avant l'arrivée du colon et de la culture d'exportation, qu'il qualifie de « *société pré culture d'exportation* », pour montrer la complémentarité qui existait entre les rapports sociaux de sexe. Il existait certes des disparités entre les deux sexes, mais elles étaient fondées en fonction du modèle patrilinéaire qui donnait à l'homme certains privilèges. Partant du constructivisme structuraliste de BOURDIEU, l'auteur présente les relations entre les hommes et les femmes comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs. À cet effet, il présente la culture d'exportation comme étant, celle qui a transformé « *les différences préexistantes entre les deux sexes en inégalité de genre* », tout en renforçant la domination de l'homme sur la femme. La culture d'exportation dans les sociétés rurales était exclusivement pratiquée par les hommes qui avaient un salaire tandis que les femmes pratiquaient la culture vivrière destinée à l'autoconsommation, à la consommation familiale. Cette agriculture dite de rente a transformé la femme en ouvrière de l'agriculture de subsistance, privée de capitaux et dépendante de l'homme. L'auteur montre que, au-delà de cette première redynamisation au sein des rapports sociaux de sexe, d'autres facteurs ont favorisé une nouvelle dynamique. La dévaluation des coûts des produits de l'agriculture de rente, la croissance des agglomérations urbaines et l'ouverture des frontières ont contribué à rehausser la valeur des cultures jadis abandonnées aux femmes, cultures de subsistance, et la baisse du pouvoir économique de l'homme, au profit de l'éclosion de la gente féminine dans le domaine économique.

Pour d'autres auteurs, les mutations sociales en cours dans la société tirent leur origine de la période des indépendances. Pour d'autres encore, ce serait la crise économique de la fin des années 1980 et l'intervention des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS), qui seraient le point de départ véritable de ces transformations. L'urbanisation et la scolarisation des filles seraient également d'autres facteurs.

Les travaux d'ANTOINE et KOUAME²², portant sur la crise et la formation de la famille en milieu urbain africain, ont démontré que l'institution familiale subit d'importantes transformations dues à l'impact de la crise économique dans les grands centres urbains, notamment dans la ville de Yaoundé. En collaboration avec NANITELAMIO, ANTOINE, dans un autre article portant sur les « *nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique* »²³, soulignent que, sous l'effet de l'urbanisation en Afrique, les femmes africaines, connaissent de

²²Philippe ANTOINE et Aka KOUAME, « crise et formation de la famille en milieu urbain africain. Le cas de la ville de Yaoundé », *Chaire Quételet : Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutations*, Institut de démographie, Louvain la neuve, 1998.

²³Philippe ANTOINE et Jeanne NANITELAMIO, « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », [En ligne], *Genus*, 1990.

nouveaux statuts sociaux. À la suite de ces travaux, en 2008, ANTOINE²⁴ rajoute à ces autres facteurs, les difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les hommes dans les villes africaines, leur difficulté d'insertion économique. L'ensemble des transformations observées dans ces trois études, impulsées par ces différents facteurs, se lisent principalement sur le recul de l'âge d'entrée en mariage, la montée du célibat tant féminin que masculin et l'espacement observé entre les naissances²⁵. De manière générale, ces changements constituent un excellent révélateur des nouveaux comportements sociaux.

Les travaux de YANA quant à eux, viennent mettre en exergue le rôle de l'émancipation de la femme dans le cadre général que connaît la société camerounaise aujourd'hui. Il y ressort que, les politiques de promotion de l'égalité entre les sexes, les politiques de promotion des droits et de l'autonomisation des femmes dans la société, y ont joué un grand rôle. Cependant, il soutient que le Cameroun contemporain ne connaît pas une rupture totale dans la définition traditionnelle des rôles sexuels.²⁶

Les travaux de BARBIER et al. analysent de leur côté les femmes traditionnelles, les transformations de rapports de genre et les résistances manifestées par ces femmes. Sous une double dynamique, les femmes apparaissent et l'ont toujours été, comme étant à la fois des « *mères pacifiques* » mais aussi des « *femmes rebelles* » qui détiennent en elles et mobilisent des stratégies et des actions à la fois individuelles et collectives, pour échapper ou contraindre le pouvoir de la domination masculine qu'elles subissent dans la société.²⁷ De même, VINCENT²⁸ en analysant la situation spécifique des femmes bétis qui se trouvent aujourd'hui positionnées entre deux mondes, présente les problèmes que rencontrent les femmes dans leur vie, mais aussi et surtout les stratégies qu'elles adoptent pour contourner la domination qui pèse sur elles. SINDJOUN et al. dans leurs travaux sur la biographie du sexe au sein de la société, présentent les évolutions sociales observées et nous plongent dans une conclusion, qui amènent les individus à ne plus se fixer sur l'éternel masculin ou sur l'éternel féminin, car chaque sexe transporte aujourd'hui, chacun, de nouvelles caractéristiques²⁹. Ils envisagent

²⁴ Philippe ANTOINE, « Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], 2006.

²⁵ Philippe ANTOINE et Aka KOUAME, idem.

²⁶ Simon YANA, « Statuts et rôles féminins au Cameroun : réalité d'hier, images d'aujourd'hui », *Politique africaine*, [En ligne], Paris, Karthala, 1997, P. 10.

²⁷ Claude BARBIER, (dir.), *Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Karthala, 1985.

²⁸ Jeanne-Françoise VINCENT, *Femme bête entre deux mondes. Entretiens dans la forêt du Cameroun*, Paris, Karthala, 2001.

²⁹ Luc SINDJOUN (dir), *La biographie sociale du sexe. Genre, société et politique au Cameroun*, Paris, Karthala, coll. Bibliothèque du CODESRIA, 2000.

l'étude du genre, comme liée au changement social qui touche à la fois aux politiques d'égalité, à la scolarisation des femmes et à leur autonomisation via la médiation entrepreneuriale.

Ces différents travaux permettent d'observer et de comprendre que, les rapports sociaux de sexe ont connu de grands changements, du fait de plusieurs facteurs combinés. D'abord la colonisation, ensuite la crise économique, l'urbanisation, les promotions de politiques d'égalité de sexe et des droits de la femme de même que son autonomisation. Pareillement, ils permettent de comprendre que les rôles sexuels dans la société ont connu de profondes mutations. Et, bien que le statut social de la femme et sa condition sociale restent encore dévalorisés, les femmes développent plus que jamais des stratégies pour contourner la domination des hommes. Ce travail de recherche rejoint en partie leurs perspectives, notamment sur les facteurs transformationnels et les stratégies féminines développées. Cependant, la présente analyse va un peu plus loin, pour pouvoir déceler d'autres facteurs permettant de comprendre ces dynamiques de rapports de genre. De même, parce que trop centrée sur le sexe féminin, cette recherche va essayer de comprendre et de mieux observer ce qu'il en est du sexe masculin, plus précisément, analyser les effets pervers des dynamiques observées chez les femmes sur la condition actuelle des hommes.

3- Dynamiques des rapports de genre au cœur de la gestion familiale

SINDJOUN et al. écrivent que :

La route qui conduit à la parité des sexes est encore longue à parcourir : mais il reste que l'observation dévoile des tendances de modifications des valeurs et des pratiques contribuant dans une certaine mesure à moins infirmer les femmes et à délégitimer en partie la civilisation phallocratique des mœurs de genre.³⁰

Ces propos permettent de comprendre que, bien que la parité des sexes ne soit pas encore atteinte, la société participe à bien des égards à une restructuration des valeurs et des pratiques sociales. Ainsi, les représentations sociales sur les identités de sexe, connaissent des modifications.

Les travaux de DIPOKO EKOUTOU³¹, et ceux de NDJAH ETOLO et al. portant sur l'accès des femmes aux ressources financières, et leur incidence sur la recomposition des rapports au sein du couple, relèvent un grand facteur de bouleversement des familles. DIPOKO EKOUTOU se concentre exclusivement sur les femmes salariées dans la ville de Yaoundé, et

³⁰ Luc SINDJOUN et al., idem, P.9.

³¹ Armelle DIPOKO EKOUTOU, *Accès des femmes au travail salarié et répartition des rôles au sein des familles à Yaoundé*, Mémoire de Master, sociologie, UYI, 2015.

montre comment, la possession salariale par la femme, entraîne une redistribution des rôles en milieu familial, et participe à une valorisation du statut de la femme au niveau de la gestion sociale du pouvoir au sein des familles « yaoundéennes ». Ce facteur implique désormais la femme dans la prise des décisions familiales. NDJAH ETOLO et al. quant à eux, ne se limitent pas au salaire de la femme, mais penchent sur des situations de couples où l'écart de revenus est en faveur de la femme. Leur analyse pose le problème selon lequel « *La supériorité de la femme en termes de revenus autorise de se réinterroger sur les rôles masculins et féminins anciennement dévolus.* »³² Le pouvoir économique de l'homme au sein des familles, a longtemps constitué un appui fort de la domination masculine et de son maintien dans les foyers. Cependant, des situations de couples où le revenu de la femme est supérieur à celui de l'homme impliquent directement une recomposition des rapports économiques au sein du couple. Le rôle économique de l'homme change dès lors de camp pour s'adosser sur la femme. Ces auteurs partent des théories des rapports économiques entre les conjoints, pour parvenir à dresser les formes de gestion des rapports économiques au sein du couple. Ils y ressortent deux formes, à savoir des formes dissensuelles où, la gestion de l'argent se fait de manière séparée et implique pour certains couples, l'augmentation des charges financières de la femme. Ce mode de gestion est alors porteur de tensions et de conflits au sein du couple. Ainsi, « *pouvoir gérer soi-même son argent est pour la femme comme un enjeu essentiel de son autonomie.* »³³ Elle cherche par ce canal à s'émanciper de la tutelle de son mari au travers de son pouvoir économique et, des formes consensuelles pour un intérêt général du couple. Cette forme implique la mise en commun des revenus du foyer, et la gestion mutuelle des décisions au sein du couple. Cette forme est motivée par l'idéologie amoureuse et la solidarité conjugale³⁴. Elle favorise dès lors, l'augmentation de l'influence conjugale de la femme qui jadis n'était pas le cas. Ces auteurs parlent alors de « *transgression en termes de rapports de pouvoir entre conjoints* »³⁵ car, ce facteur parvient à dissoudre le caractère dominant de l'homme dans les foyers conjugaux. HENCHOZ³⁶ dans une logique partielle des travaux de NDJAH ETOLO et al., analyse l'impact du revenu de la femme sur son accès réel aux ressources financières et à son épanouissement. Elle s'y positionne ainsi dans une logique

³²Edith NDJAH ETOLO, Jean NZHIE et Honoré MIMCHE, « Emancipation féminine et recompositions des rapports économiques en milieu conjugal. Le cas des couples où l'écart de revenu est en faveur de la femme » In *Comprendre les nouvelles conjugalités. Pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, MIMCHE Honoré (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. Etudes africaines, 2020, P.200.

³³ Edith NDJAH ETOLO et al., idem, P. 206.

³⁴ Edith NDJAH ETOLO et al., idem, P. 209.

³⁵Edith NDJAH ETOLO et al., idem, P. 212.

³⁶Caroline HENCHOZ, « Des effets pervers des politiques d'égalité des sexes : l'exemple de la Suisse et du Québec », *Théories et recherches*, [En ligne], 2014.

d'analyse des effets pervers des politiques d'égalité et particulièrement, des politiques promouvant l'égalité salariale et la conciliation famille-travail sur la vie quotidienne des individus et des familles. Elle en vient à démontrer que, bien que ces politiques soient porteurs de résultats positifs, notamment le fait que les femmes travaillent aujourd'hui et possèdent un salaire, elles entravent, en fonction des formes d'organisation familiale, l'accès réel des femmes aux ressources financières, et même à leur épanouissement. En effet, pour cette auteure,

Une femme bénéficiant d'un modeste salaire mais qui conserve son usufruit peut posséder plus d'argent pour son usage personnel qu'une femme avec une rémunération importante mais dont la totalité sert à financer les frais de la famille.³⁷

À la suite de ces auteurs, NGONO dans son mémoire de Master, part d'une sociohistoire des rapports sociaux de sexe pour présenter les dynamiques qui s'observent dans les familles de la ville de Yaoundé, au sujet des représentations sociales qui entourent le statut social de l'homme et de la femme³⁸. Dans cette logique, cet auteur a présenté les recompositions de certains rôles conjugaux, et les logiques desdites recompositions, notamment l'émancipation des femmes vu sur le paysage des stratégies d'autonomisation économiques qu'elles emploient. Ce facteur génère selon cet auteur des incidences sur la perception du rôle du chef au sein de la famille.

Les travaux de ces différents auteurs, parviennent à faire étalage des différentes reconfigurations observées au sein des familles conjugales. Le facteur le plus récurrent qui apparaît est le facteur économique, tantôt relatif à l'emploi salarié de la femme, tantôt à la supériorité de son revenu au sein du couple ou encore de manière plus générale, de son autonomisation économique. Ces analyses vont permettre de montrer les facteurs compréhensifs de cette thématique de recherche. En dépit de cet apport, la recherche sera approfondie dans une nouvelle logique. Au-delà de présenter les dérives et les avantages générés chez la femme, cette analyse sera portée sur le sexe opposé, l'homme. Montrer comment l'autonomisation économique ou encore l'argent de la femme crée non seulement une modification au niveau des rapports de pouvoir, mais aussi et surtout la vulnérabilité des hommes dans le couple. Cependant, ces travaux recensés mettent davantage l'accent sur la ressource économique. Le présent travail va aller au-delà de ce capital et intégrer d'autres capitaux plus subtils.

³⁷ Caroline HENCHOZ, idem.

³⁸ Serge NGONO, idem, P. 9.

4- Difficultés sociales et conjugales du masculin

Envisager les difficultés sociales et conjugales du masculin met en exergue les *Men's studies*. Cependant, l'ensemble des travaux camerounais sur les questions de genre ont généralement tendance à se focaliser sur les *Women's studies*. Des études recensées sur les questions de masculinités touchent généralement aux identités plurielles et actuelles du masculin, conformément aux mutations structurelles qui ont cours dans la société, et de récents travaux sur les violences conjugales envers les hommes. La grande majorité des travaux relatifs à cette thématique est généralement développée en Occident. Les travaux de BROQUA et al.³⁹ montrent comment se fabriquent et se donnent à voir les masculinités en Afrique et au-delà. Ces auteurs se proposent de rendre intelligibles les formes ordinaires de production et de reproduction du masculin. En dépit de ces travaux, se révèlent d'autres travaux, notamment celui de TOUSSE DJOU sur la « masculinisation de la violence conjugale »⁴⁰.

TOUSSE DJOU dans son article décrit les faits de violence que subissent les hommes au sein de leurs foyers, lesquelles sont exercées par leurs conjointes. Ces violences touchent autant à la violence physique, économique, émotionnelle, psychologique et verbale. Par ailleurs, cette auteure explique que ces violences trouvent leur explication dans une double vulnérabilité que rencontrent les hommes, à savoir la vulnérabilité économique et la vulnérabilité sociale.

Toutefois, « *La masculinité serait en crise aujourd'hui, [...], des hommes se plaignent, persuadés qu'ils sont les nouvelles victimes d'une cabale.* »⁴¹ Tels sont les propos d'introduction de l'article de HAZAN. L'auteure s'interroge sur la question des hommes et particulièrement celle de la « condition masculine » actuelle. En retraçant les changements opérés dans les relations entre les hommes et les femmes dans la société, l'auteur se questionne sur la cause desdits changements. En réponse, il est attribué « *à la liberté des femmes et au féminisme, la responsabilité de toutes les difficultés des familles d'aujourd'hui – des méfaits du divorce sur les enfants, à la précarité de certaines familles monoparentales et reconstituées, le malaise identitaire masculin.* »⁴² C'est la recherche de l'égalité politique et économique entre les sexes et les revendications liées aux spécificités féminines, ainsi que la présence des « HeForshe »

³⁹Christophe BROQUA et Anne DOQUET, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », *Cahiers d'études africaines*, [En ligne], 2013.

⁴⁰Josiane TOUSSE DJOU, « Femmes violentes, hommes battus : entre réalité et mythe en Afrique. Etude de cas de la domination féminine et de la masculinisation de la violence conjugale au Cameroun », In *Féminité et masculinité en Afrique. Quelques questions de genre dans les sciences sociales en Afrique*, NDJAH Edith et BATIBONAK Sariette (dir.), Yaoundé, Monange, 2020, P. 135.

⁴¹Marie HAZAN, « Y va-t-il une condition masculine ? Le masculin aujourd'hui : crise ou continuité ? » *Dialogue*, [En ligne], 2009.

⁴²Marie HAZAN, idem.

ou des partisans d'un « féminisme au masculin » qui sont à l'origine de l'émergence de la quête de « la condition masculine ». Ayant perdus ses repères, ses spécificités et son individualité, le masculin est en crise et est en perpétuelle recherche d'une condition d'existence propre. À cet effet, l'homme en quête de repères ne saurait être le viril dominateur d'avant, encore moins « l'homme rose ». Chacune de ces tendances conduit à une impasse. Le masculin se conjuguant aujourd'hui au négatif, « *il s'agit de ne pas être ni oppresseur, ni trop agressif, ni trop rose, ni trop féminin.* »⁴³

Dans son ouvrage intitulé *The End of man. Voici venu le temps des femmes*, ROSIN⁴⁴ soutient l'idée selon laquelle, le règne masculin, la domination masculine a pris fin pour laisser la place à la femme, celle qui représente aujourd'hui l'image même du pouvoir. Pour cette auteure, le phénomène de la chute de l'autorité masculine dans la société, est principalement visible dans les pays développés. Les causes de ce phénomène seraient la crise économique qui fut davantage industrielle, et qui a fait perdre à plusieurs hommes leur emploi, au profit de la féminisation de l'économie. L'économie postindustrielle n'ayant que faire des « *muscles* »⁴⁵, première image à laquelle renvoie l'homme, mais, requiert selon l'auteure des compétences qui ne seraient point le fort des hommes. « *Intelligence sociale, communication, concentration* »⁴⁶ mais davantage celui du caractère féminin. La chute de l'autorité masculine et l'émancipation de la femme se remarquent davantage par la féminisation des carrières masculines, le taux de chômage élevé du sexe masculin, et surtout, la supériorité du revenu des femmes dans les ménages.

Œuvrant pour les services d'aide pour les hommes, La table de concertation de l'Outaouais au masculin a produit un document en vue de favoriser une meilleure compréhension de la subtilité des « *vulnérabilités masculines* » et d'améliorer ainsi l'intervention auprès du masculin. Il est question de statuer sur les réalités des hommes en Outaouais, dans toute leur complexité. Prenant référence sur le *Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes* (2005), elle a présenté la vulnérabilité masculine comme étant la souffrance des hommes, les effets négatifs de la socialisation masculine sur leurs santé mentales. Dans cette logique, un portrait de la socialisation masculine a été établi et mis en relation conjointe avec les effets que chacun de ces aspects peut avoir sur la santé mentale des hommes. La socialisation masculine serait à cet effet au fondement des vulnérabilités masculines.

⁴³Marie HAZAN, idem.

⁴⁴Hanna ROSIN, *The end of man. Voici venu le temps des femmes*, [En ligne], Paris, Autrement, 2013.

⁴⁵Hanna ROSIN, *ibid.*

⁴⁶Hanna ROSIN, *ibid.*

Dans la continuité des recherches sur les questions de la masculinité amorcées depuis les années 1980 au Québec, CLOUTIER⁴⁷ s'essaye à apporter une contribution certaine en posant les prémisses pour une analyse d'ensemble des réalités masculines. Il part d'un questionnement sur les fondements de l'identité de genre au Québec et s'appuyant sur des données empiriques de sources diverses, l'auteur « propose une lecture des vulnérabilités masculines, de ces garçons et de ces hommes en panne dans leur trajectoire de vie »⁴⁸. Tout en relevant une représentation de la réalité masculine dans des sphères variées de la vie sociale et de la biologie humaine, il met en évidence deux paradoxes sociaux qui caractérisent les hommes et qui sont axés sur deux pôles : l'un, d'un surengagement des hommes dans certains domaines et de leur sous- engagement dans d'autres ; l'autre, de la domination masculine et des vulnérabilités masculines. De là, il ressort deux modes d'explication des vulnérabilités masculines : le premier « biologique » c'est-à-dire naturel, et présente dès leurs naissances et le second « psychosociale » qui est en rapport avec leur mental et leur socialisation. À cet effet, la vulnérabilité des hommes est d'abord biologique tout comme « la domination féminine »⁴⁹ sous le vocable de DUSSOL. Il est question des effets de la socialisation masculine sur la santé mentale des hommes, ceci en lien avec l'émancipation des femmes.

Ces travaux riches de connaissances gravitent bel et bien autour de cette thématique de recherche. Ils ont le mérite, de relever les facteurs déterminants de la vulnérabilité du masculin à savoir les effets de la socialisation masculine lorsqu'elle est confrontée aux mutations sociales observées chez la femme. Cependant, ces travaux sur les difficultés masculines ont été menés pour la plupart hors du contexte camerounais, en Occident. De même, ils présentent les difficultés des hommes dans la généralité, dans la société toute entière. Dans le cadre de cette recherche, il sera question de décrire le phénomène des vulnérabilités du masculin en contexte camerounais, précisément dans l'arrondissement de Soa. De même, loin de toucher à toutes les sphères de la société, cette recherche se circonscrit dans la sphère privée qu'est le couple, la relation conjugale. En dépit de cela, cette analyse tente de se positionner non pas dans l'explication de la thématique des vulnérabilités du masculin, mais davantage dans sa compréhension.

La revue documentaire, est un exercice crucial et préalable à toute recherche scientifique. Elle permet de faire un état des lieux de la recherche sur et autour du sujet de recherche. Les

⁴⁷ Richard CLOUTIER, idem, P. 36.

⁴⁸ Richard CLOUTIER, idem, P. 22.

⁴⁹ Vincent DUSSOL, *De la domination féminine. Réflexions sur les rapports entre les sexes*, France, CDE, 2011.

différentes lectures faites ont permis de révéler que les recherches menées autour et sur ce thème sont dispersées. Bien que la question de la vulnérabilité masculine ait été traitée à certains égards dans le contexte occidental, il est important de souligner que, dans le contexte camerounais, cette thématique semble ne pas connaître des analyses particulières. Les recherches guidées jusqu'ici, se limitent à présenter les difficultés actuelles des hommes et les conséquences directes sur leurs personnes. En rentrant dans le contexte occidental, cette thématique, quoique largement analysée dans cette société, des travaux spécifiques sur les vulnérabilités conjugales du masculin n'ont pas encore été élaborés. Ainsi, ce travail de recherche se circonscrit dans l'entité microsociale qu'est le couple, la relation conjugale. Il s'intéresse à la compréhension des vulnérabilités conjugales que rencontre le masculin après la formation du couple, dans un élan d'élaboration des incidences générées tant sur la cohésion conjugale, l'épanouissement à la fois de l'homme, de la femme et des enfants, que sur la cohésion sociale. De manière générale, la problématique de ce travail de recherche se positionne dans une logique facto-incidencielle des vulnérabilités conjugales masculines qui apparaissent après la formation des couples au sein de l'arrondissement de Soa.

III- QUESTIONS, HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

1. Questions de recherche (QR)

Formuler des questions de recherche, revient à préciser la question générale et les questions spécifiques auxquelles la recherche doit répondre. Elles donnent des indications sur ce qui va être résolu dans la recherche. Ce travail de recherche s'est axé sur une question de recherche générale et sur trois questions de recherche secondaires.

1.1.Question de recherche générale (QRG)

QRP : Quels sont les mécanismes de construction et de structuration des vulnérabilités du masculin au sein des couples de l'arrondissement de Soa ?

1.2.Questions de recherche spécifiques (QRS)

QRS1 : Quels sont les facteurs qui initient le phénomène de la vulnérabilité conjugale des hommes de l'arrondissement de Soa ?

QRS2 : Quelles sont les formes de classification des vulnérabilités masculines observées après la formation des couples au sein de l'arrondissement de Soa ?

QRS3 : Quelles sont les stratégies initiées par les victimes pour s'adapter ou contourner la vulnérabilité de l'homme au sein du couple ?

QRS4 : Quelles sont les incidences du phénomène de la vulnérabilité des hommes sur la cohésion conjugale et la cohésion sociale ?

2. Hypothèses de recherche (HR)

La formulation d'une hypothèse de recherche, reste un préalable à toute recherche scientifique. Selon GRAWITZ, l'hypothèse est une « *proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs [...]. Elle doit être vérifiable de façon empirique ou logique* »⁵⁰. Par souci de méthode, les hypothèses sont disposées en hypothèse de recherche générale (HRG), réponse à la QRG, et en hypothèses de recherche spécifiques (HRS), réponses aux questions de recherche spécifiques.

2.1. Hypothèses de recherche générale (HRG)

HRG : Les vulnérabilités masculines se construisent sur la base de dynamiques sociales et se structurent en différentes catégories moyennant un ensemble d'influences psychosociales et stratégiques tant sur le couple que dans la société.

2.2. Hypothèses de recherche spécifiques (HRS)

HRS1 : Les facteurs compréhensifs du phénomène des vulnérabilités masculines, relèvent à la fois de la colonisation, de la promotion des droits de la femme, de la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, la scolarisation croissante du sexe féminin, le désir de commandement féminin et la socialisation masculine.

HRS2 : Les catégories de vulnérabilités conjugales des hommes observées dans l'arrondissement de Soa après la formation des couples sont d'ordre économique, magico-religieux, sexuel, physique et sanitaire.

HRS3 : Les stratégies mobilisées au sein du couple, sont à la fois offensives et défensives, de déplacement, palliatives et d'adaptation

HRS4 : Les incidences des vulnérabilités conjugales du masculin ont des implications diverses tant sur la cohésion conjugale que sociale.

⁵⁰ Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, P. 322.

3. Objectifs de la recherche (OR)

Toute recherche qui se veut scientifique, poursuit un but ou des objectifs à atteindre. De ce fait, ce travail de recherche s'est également construit sur des objectifs de recherche liés aux QR et HR ci-haut mentionnées. Ce travail a de ce fait retenu un objectif de recherche général et trois objectifs de recherche spécifiques.

3.1.Objectif de recherche général (ORG)

ORP : Comprendre le phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier.

3.2.Objectifs de recherche spécifiques

ORS1 : Présenter les facteurs du phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein du couple dans l'arrondissement de Soa.

ORS2 : Dresser la liste des formes de vulnérabilités masculines conjugales qui apparaissent après la formation des couples, telles qu'observées au sein de l'arrondissement de Soa.

ORS3 : Présenter les stratégies mobilisées au sein du couple par les victimes.

ORS4 : Présenter les incidences du phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin.

IV- CADRAGE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Au regard des propos de ANGERS, l'opérationnalisation d'un cadre théorique renvoie au « *processus de concrétisation de ce que l'on peut étudier scientifiquement* »⁵¹. Il précise par la suite que ce processus permet de « *passer de la question de recherche générale et plutôt abstraite, aux comportements même que l'on se propose d'observer dans la réalité.* »⁵² Cette étape de la recherche est centrale car elle spécifie les éléments à analyser afin de vérifier les hypothèses par la recherche. Ce même auteur précise que, la théorie « *est à la science ce que la boussole est à l'explorateur. Elle est un guide indispensable dans le choix des chemins à parcourir ; elle met l'ordre dans la multitude des sensations, elle justifie les moyens à prendre, bref elle oriente la recherche* »⁵³. Il est question de traduire des théories abstraites et des

⁵¹ Maurice ANGERS, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, CEC, coll. Sciences humaines, 1992, P. 102.

⁵² Maurice ANGERS, *idem*, P. 103.

⁵³ Maurice ANGERS, *ibid.*

hypothèses formulées en phénomènes concrets et précis, pouvant être expérimenté. Pour y parvenir deux théories sont retenues pour ce travail de recherche : la théorie dynamiste et critique de BALANDIER et le constructivisme structuraliste de BOURDIEU.

1.La théorie dynamiste et critique ou sociologie générative de Georges BALANDIER

La théorie dynamiste et critique a pris son envol dans un contexte de remise en cause du caractère a historique des sociétés africaines dans les années 1950. L'ethnologie était de ce fait, la science la mieux adaptée pour étudier ces sociétés, traitées de stables et même de froides. Ayant fait de l'Afrique noire sa Sorbonne, BALANDIER dans ses investigations est parvenu à prouver que toute société a une histoire; aucune société n'est statique ou stable, encore moins l'Afrique.

Cette approche théorique vise la compréhension des différentes formes de dynamiques que connaît une société, en se référant à son histoire. L'auteur précise alors qu'il existe deux formes de ces dynamiques, celles qui peuvent être imposée de l'extérieur, par des forces externes aux sociétés, dynamiques qu'il appelle « *du dehors* ». Et, celles qui peuvent prendre naissance à l'intérieur des sociétés, qu'il appelle dynamiques « *du dedans* ». Ainsi, pour l'auteur, une bonne lecture d'une société doit aller au-delà des apparences, au-delà du visible. Il écrit à cet effet que :

Les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins : l'un superficiel, présente les structures « officielles » si l'on peut dire ; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social⁵⁴

Par ailleurs, l'analyse des dynamiques qui s'opèrent dans une société suppose au préalable qu'il existe une société traditionnelle. Ainsi, pour mieux décrire les dynamiques opérées, il faut au préalable rentrer dans l'histoire même de cette société, dans l'état originel de cette société dénuée de toute transformation majeure. La société se lit alors comme un produit de l'histoire. Elle inscrit de fait le rapport à l'histoire comme indispensable à l'étude des phénomènes sociaux. L'analyse des dynamiques opérées dans une société ne saurait se faire sans recourir à une logique d'historisation des faits, sans rentrer dans le contexte historique de cette société.

Dans le cadre de ce travail, le recours à cette théorie a permis d'élaborer une sociogenèse de la production du masculin, de l'identité masculine. Le but était de relever les forces de

⁵⁴Georges BALANDIER, idem, P.7.

transformationnelles sociales à l'origine du phénomène de la vulnérabilité du masculin dans le couple. De manière plus explicite, il a été dans un premier temps question de rentrer dans les normes de genre pour essayer de comprendre le contexte historique de naissance de l'identité masculine. Dans un second temps, de relever les dynamiques sociales à la fois « *du dedans* » et « *du dehors* » à l'œuvre dans la société en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier. Lesquelles ont permis de faire ressortir les facteurs compréhensifs de cette thématique de recherche.

2. Le constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU

Selon ce paradigme, les individus construisent et reconstruisent la réalité sociale à partir des structures existantes. Autrement dit, il existe dans le monde social, des règles et normes *imposées* par la société (constructions ou structures objectives), qui ne dépendent ni de la volonté, ni de la conscience des individus, membres de cette société. BOURDIEU conçoit cette théorie comme un dépassement de la théorie structuraliste et la définit comme suit :

Par structuralisme, je veux dire qu'il existe dans le monde social lui-même, et pas seulement dans les systèmes symboliques, langage, mythe, etc., des structures objectives, indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter et de contraindre leurs pratiques et leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle habitus et d'autres part des structures sociales, et en particulier de ce que j'appelle des champs et des groupes, notamment de ce qu'on nomme d'ordinaire les classes sociales.⁵⁵

Les réalités sociales doivent être appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. La référence à l'historicité signifie que les nouvelles constructions se font en puisant dans les construits antérieurs, érigés en ce que BOURDIEU appelle *habitus*. La quotidienneté indique que ces anciens construits sont reproduits, transportés et transformés en même temps que d'autres sont inventés dans et par les pratiques et les interactions des acteurs. Ainsi, la société se présente comme une transaction, une transaction établie entre une théorie de l'ordre et une théorie de l'action.

La théorie de l'ordre imagée par le structuralisme, exprime l'exigence de cohérence et de stabilité relative du monde social. Les choses sociales doivent alors être reproduites de manière permanente et conformément aux « *structures objectives* ». Elle reflète la nécessaire interdépendance des actions qui impose la présence d'un cadre ou de dispositifs institutionnels qui orientent et régulent les actions des acteurs et posent des contraintes à la liberté des acteurs.

⁵⁵ Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, P. 147.

La théorie de l'action quant à elle, est imagée par le constructivisme. Elle suppose que le social découle d'un réseau d'interactions et d'interrelations entre les individus qui détiennent une marge de manœuvres suffisante pour exercer leur autonomie et influencer le sens de leurs actions dans un champ. BOURDIEU « appelle champ un espace de jeu, un champ de relations objectives entre des individus ou des espaces en compétition pour un enjeu identique. »⁵⁶

De manière plus simple, toute interaction prend forme dans un cadre qui délimite les contraintes et les opportunités des acteurs, qui conditionne leurs actions, dans un souci de reproduction des *habitus*. Mais, conjointement, ces interactions et leurs produits peuvent avoir des effets sur le cadre lui-même, produisant ainsi une nouvelle situation qui modifie les possibilités d'actions des acteurs.

Dans le cadre de cette recherche, la théorie du constructivisme-structuraliste de BOURDIEU a permis premièrement de considérer le couple, espace social de ce travail, comme un « *champ* ». Puis, les vulnérabilités masculines comme étant des constructions sociales influencées par des structures sociales. Autrement dit, cette théorie a servi à comprendre que la présence socio-conjugale du phénomène de la vulnérabilité des hommes est liée aux structurations sociales qui posent le masculin comme supérieur à la femme. Les constructions sociales vues comme des dynamiques de la société ont eu des effets sur les cadres de production du masculin (structures sociales), ce qui a produit une nouvelle situation : la situation de vulnérabilité conjugale du masculin.

Par la suite, le recours à cette théorie dans son fond et dans sa terminologie, a permis de comprendre que les types de vulnérabilités tels qu'observés sur le terrain sont étroitement liés à la qualité du « *capital* » absent chez l'homme.

Par ailleurs, l'usage de cette théorie a permis de montrer comment les stratégies masculines mobilisées pour gérer leur vulnérabilité sont des constructions sociales déterminées par les normes et les valeurs sociales préétablies (*habitus*). Ainsi, les stratégies mobilisées sont pour les uns faites de manière inconsciente dans un souci de reproduction sociale et pour les autres, de manière rationnelle car l'individu dispose de marges de manœuvres suffisantes pour exercer son autonomie. Cette marge de manœuvres lui confère dans une certaine mesure, le choix rationnel des stratégies conjugales mises en œuvre. Le but étant l'accroissement de gains personnels, conquis grâce à des relations de pouvoir. L'acteur possède également une autonomie et une liberté au sein du champ, malgré sa faiblesse particulière. Les acteurs du

⁵⁶Pierre BOURDIEU, 1987. Cité par Jean-Pierre DELAS et Bruno MILLY, *Histoires des pensées sociologiques*, Armand colin, 2^e éd., 1997, P. 309.

couple, mettent donc en œuvre des stratégies jugées par chacun comme gagnantes, pour contrôler le jeu, la compétition dans laquelle ils sont impliqués. Malgré l'existence des vulnérabilités du masculin, certains d'entre eux, parviennent à puiser dans des zones d'incertitudes, et développent des stratégies de contre-attaque ou de barrière. D'autres femmes exploitent à leur niveau, les espaces ou marges de liberté à leur disposition, pour produire des stratégies réactionnaires en vue de s'approprier et de se réapproprier le pouvoir au sein du couple. Après avoir pris le soin de présenter les phénomènes empiriques de manière théorique, la suite consiste à présenter le cadre méthodologique de la recherche.

V- CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Selon GRAWITZ, la méthodologie « est constituée de l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie. »⁵⁷Dans le cadre de cette partie, il est question de justifier le choix et l'usage de la méthode choisie, la population ciblée pour la recherche, les techniques d'échantillonnage, les techniques et outils de collecte de données ainsi que les processus d'analyse des données de terrain.

1. Méthode de recherche retenue : une approche qualitative

Cette recherche s'appuie sur la méthode qualitative et procède par l'approche compréhensive. Elle postule que les faits humains ou sociaux sont porteurs de significations et qu'il est possible de percevoir le vécu et le ressenti d'une personne. Les significations sont véhiculées par des acteurs qui peuvent être des individus ou des groupes sociaux. C'est à partir de leurs interactions que les significations prennent forme. Cette approche s'attarde à la recherche du sens qui ne se trouve que dans le discours de l'individu et dans l'expérience vécue. L'usage de la méthode qualitative s'est vue pertinente puisqu'elle a permis d'explorer les perceptions des populations sur la thématique des vulnérabilités masculines de même que les manières de vivre dans le couple dans un contexte de vulnérabilité des conjoints-homme.

2. Population et technique d'échantillonnage

⁵⁷ Madeleine GRAWITZ, idem, P. 309.

2.1. Population cible

Une population ou un univers d'enquête est un ensemble de groupes auxquels s'intéresse une étude ou une recherche et ayant tous une caractéristique commune. Elle est définie selon VAN CAMPENHOUDT et QUIVY comme étant « *la totalité des éléments ou les unités constructives de l'ensemble considéré* »⁵⁸. Les personnes ciblées dans cette recherche sont notamment:

- Les personnes vivant maritalement (concubinage ou mariage civil) ;
- Les personnes ayant déjà vécues maritalement (divorcées, séparées et veuves) ;
- Les enfants ;
- Les tierces personnes : ce sont des personnes qui ne vivent pas forcément le phénomène mais qui vivent dans une société. En tant que tel, ils constituent des observateurs sociaux ;
- Les autorités religieuses ;
- Les autorités traditionnelles.

2.2. Techniques d'échantillonnage

L'arrondissement de Soa est constitué de trente-huit villages et de quatre quartiers urbains. La non disponibilité d'une liste exhaustive de la population totale a favorisé le recours à un échantillonnage non-probabiliste. Pour MAROIS et GUMUCHIAN, les méthodes d'échantillonnage non-probabiliste sont des méthodes où la sélection des entités est tout à fait subjective et motivée par des raisons précises⁵⁹. Distinguant plusieurs types de méthodes d'échantillonnages non-probabilistes à savoir par quotas, par volontaire, accidentel, typique ou par choix raisonnés et par réseau ou boule de neige, ce travail a eu recours à deux d'entre eux : l'un par boule de neige et l'autre, accidentel.

Dans le cadre de l'échantillonnage par boule de neige, les individus enquêtés ont été sélectionnés par référence. Le recours à des contacts personnels (le réseau familial, les amis et connaissances) a favorisé la cible des acteurs. La population cible a été prélevée par simple renseignement.

Dans l'échantillonnage accidentel ou de commodité, les cibles étaient sélectionnées de manière arbitraire, sans aucune planification préalable. La sélection des personnes tierces s'est faite par pur hasard, dans le but d'avoir leur appréhension globale sur la thématique de la

⁵⁸ Luc VAN CAMPENHOUDT et Raymond QUIVY, idem, P. 152.

⁵⁹ Claude MAROIS et Hervé GUMUCHIAN, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2000.

vulnérabilité du masculin dans le couple, avec la possibilité que ces dernières identifient d'autres personnes qui vivent ou connaissent mieux le sujet de cette recherche. Ainsi, l'échantillonnage par commodité a favorisé l'échantillonnage par boule de neige.

3. Techniques et outils de collecte de données

Ce travail de recherche a eu recours aux techniques de collecte de données qualitatives. Ainsi, cette recherche a davantage priorisé la qualité des informations collectées que leur quantité. Les techniques de collecte de données mobilisées sont multiples. L'observation directe, la revue documentaire, l'entretien semi-directif, les focus group discussion (FGD), les récits de vie et les sondages d'opinions sur les réseaux sociaux.

3.1.L'observation directe

Cette technique de collecte de données a été employée pendant toute la phase exploratoire et la phase de construction du sujet de recherche. Elle a permis de mieux saisir et cerner les modes de vie des populations enquêtées dans le cadre des entretiens et des techniques d'échantillonnage, de même que leur entourage. Leurs styles de vie, la qualité des interactions familiales, et même leurs expressions faciales et gestuelles au cours des entretiens ont pu être analysées. Ainsi, cette technique a permis de ne pas dépendre essentiellement des réponses des personnes enquêtées. Elle orientait sur les non-dits au cours de l'enquête.

3.2.La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à explorer le sujet sur lequel porte ce travail de recherche. Le but était de connaître ce qui a déjà été étudié, débattu et mis en avant. Les thèses ou hypothèses proposées, les principales interprétations ou constructions théoriques déjà mises en évidence. Elle a été employée à tous les niveaux et/ou étapes de cette recherche. Pendant la conquête, pendant la construction et même au cours de la constatation du sujet de recherche. COMBESSIE précise justement à ce propos que :

La collecte des archives documentaires peut être tenue pour un point essentiel de beaucoup de recherches sociologiques et une méthode à mettre en œuvre dès le début, avant même la mise à jour sur le terrain. [...] Les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversité d'éclairages.⁶⁰

⁶⁰Jean-Claude COMBESSIE, *Méthode en Sociologie*, Paris, La découverte, 1996, P. 9.

Cette technique de collecte procède par la lecture et l'analyse des documents pour la collecte des données, avec pour outil la grille documentaire. Cette grille renseignait les grandes thématiques qui orientaient sur le choix des documents à exploiter. Cent trente-cinq documents ont été ainsi exploités, soit soixante-un documents physiques et soixante-quatorze documents numériques, le tout réparti en plusieurs catégories : des ouvrages, des mémoires et thèses, des rapports, des journaux, des colloques, des sites web, etc.

3.3.L'entretien semi-directif

L'entretien vise la production d'un discours continu sur un thème donné. Pour FESTINGER et al., « *Lorsqu'une enquête a pour objet principal les attitudes et les perceptions d'individus, l'approche la plus directe et souvent la plus fructueuse consiste à interroger les individus eux-mêmes.* »⁶¹. L'entretien s'apparente donc à une conversation entre le chercheur et son interlocuteur. Le but du chercheur est de savoir ce que les gens pensent ? Quelles ont été leurs expériences ? De quoi se rappellent-ils ? Quels sont leurs sentiments ? Quelles sont leurs motivations ainsi que leurs actions ? Dans cette logique, l'entretien a été une technique de collecte de données très cruciale.

Le déploiement s'est fait avec des guides d'entretiens préalablement élaborés. Cinq guides d'entretiens ont été élaborés. Le premier pour les personnes de sexe féminin, le second pour les personnes de sexe masculin, le troisième pour les autorités traditionnelles, le quatrième pour les autorités religieuses et le cinquième, un guide d'entretien dit de sondage, relativement court et précis pour les enfants. Le recours à cette technique a permis la collecte de données auprès de vingt-huit personnes. Tous ces guides d'entretiens ont été administrés face à face avec les personnes enquêtées, sauf un seul qui s'est fait par téléphone. Par souci de neutralité scientifique, pour le cas des personnes proches de nous au sein de cet arrondissement, un enquêteur de sexe féminin a été recruté pour la collecte des données auprès de quatre personnes enquêtées clés, pour une durée de deux jours. Cette technique a été mise en relation avec l'observation. (*Voir annexe 9 pour plus d'informations*)

3.4.Le Focus Group Discussion (FGD)

Le recours à l'entretien de groupe, s'est fait de manière fortuite, spontanée. Au cours de la collecte des données, la présence de plusieurs personnes au même endroit a favorisé son usage. L'emploi de cette technique s'est fait avec pour outil de collecte, le guide d'entretien

⁶¹Léon FESTINGER et Daniel KATZ, *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Nathan, 1974, P.16.

élaboré pour la technique d'entretien individuel. Trois focus group discussion ont été conduits avec uniquement des personnes de sexe féminin, pour un total de 7 personnes enquêtées. Le recours improvisé à cette technique de collecte de données a été profondément enrichissant. Les situations de silence observées chez certains et des questions plus ou moins tabous chez d'autres, se sont exacerbées sous l'influence de l'enthousiasme et du soutien des autres membres du groupe. Cette technique a ainsi permis d'inciter les non répondants à s'imprégner du sujet et à participer activement aux discussions. Les uns favorisaient pour les autres, l'expression des sentiments refoulés et l'expression des connaissances sur des cas de vulnérabilité du masculin, tantôt de leur conjoint, tantôt de leurs connaissances. Par ailleurs au travers de ces FGD, la technique d'échantillonnage par boule de neige a été mobilisée en vue de repérer de nouvelles personnes clés. *(Voir annexe 7 pour plus d'informations)*

3.5. Le récit de vie

Tout comme les FGD, la technique du récit de vie s'est également faite de manière improvisée. À partir de la technique d'échantillonnage par boule de neige, l'enquête de terrain a procédé à deux récits de vie auprès de deux dames dont les époux ont été victimes de vulnérabilité au sein de leur couple. Un rendez-vous a été pris avec la première dame qui, s'est délibérément ouverte, tout en faisant exigence d'anonymat. Compte tenu de ses obligations personnelles, l'interview s'est faite en deux jours dans l'enceinte du Lycée de Soa. L'entretien avec la deuxième dame, s'est également tenu en deux jours, au sein de son atelier de couture au marché de Soa. Ce fut des situations adéquates pour mettre en évidence cette technique qui consiste à emmener un acteur à parler d'une expérience vécue. Ce fut une œuvre personnelle et autobiographique, stimulée de façon à ce que le contenu du récit exprime le point de vue de ces femmes face à ce dont elles se remémoraient des différentes situations qu'elles ont vécues relativement à la vulnérabilité dont a subi ou brandis leurs conjoints pendant une longue période de leur vie conjugale. Très enrichissantes, ces interactions touchaient à des observations concrètes, des interprétations, et des significations symboliques. Les items des guides d'entretiens ont servi de guide pour les récits de vie. *(Voir annexe 8 pour plus d'informations)*

3.6. Les sondages d'opinions dans les groupes de réseaux sociaux

Pour ce qui est de ces sondages, le réseau social utilisé était Facebook. Étant membre de plusieurs groupes Facebook portant sur la vie conjugale, ce travail a employé certaines publications et des commentaires des membres de ces groupes pour réaliser des sondages d'opinions relatifs à cette thématique de recherche.

4. Techniques d'analyse des données

L'analyse des données est le processus qui consiste à examiner et à interpréter des données afin d'élaborer des réponses à des questions. Ce travail a eu recours à l'analyse de contenu. Pour parvenir à cette analyse, un protocole de quatre étapes a été élaboré.

- **Le classement** : La première étape a consisté en un rassemblement et une classification des données disponibles par technique de collecte de données mobilisée.

- **La transcription** : La seconde consistait au processus de transcription de tous les entretiens, à la fois individuels et collectifs. La majorité des données et des informations a été collectée sur le terrain par voie d'enregistrement, à l'aide d'un magnétophone, application incorporée dans le téléphone portable. L'autre part a été consignée dans un journal de terrain, sur support papier. Il était question de mettre sous forme écrite, les paroles enregistrées des personnes enquêtées.

- **La catégorisation** : Cette étape a consisté à regrouper les données transcrites par items, conformément à ceux des grilles d'entretien, en vue d'une bonne analyse des données. De même, cette catégorisation intégrait les données de la revue documentaire. Ainsi, pour chaque item correspondait des données de terrain et des données documentaires. Cette étape a favorisé une saisie en profondeur des données collectées et, a permis de relever les différentes occurrences des données.

- **L'analyse** : Elle a consisté à trianguler les données collectées. Il était question de mettre en évidence, les attitudes, les propos recueillis auprès des personnes enquêtées et les données documentaires, en vue de faire une analyse tenant compte à la fois du contenu de l'information et du contexte de collecte.

5. Délimitation spatio-temporelle et disciplinaire de la recherche

La réalisation de cette recherche a pris en compte une délimitation à la fois spatiale, temporelle et disciplinaire.

- **Sur le plan spatial**, cette recherche a été circonscrite à un espace géographique spécifique à savoir l'arrondissement de Soa. Les justifications relatives au choix de cette zone sont mentionnées au chapitre un de ce travail.

- **Sur le plan temporel**, cette recherche s'est étendue sur une période allant du mois d'août 2021 au mois d'avril 2022. Toutefois, les données collectées couvrent la période comprise entre 2013 et 2022. Le choix de l'année 2013 trouve sa justification dans le fait que, cette année marque le début des observations empiriques faites au sein des couples dans l'arrondissement de Soa.

- **Sur le plan disciplinaire**, cette recherche s'est pliée à une exigence scientifique qui est celle de l'interdisciplinarité. Au-delà de la sociologie qui relève de notre appartenance disciplinaire, ce travail a également eu recours aux travaux sur la problématique Genre, aux travaux anthropologiques, aux travaux philosophiques, aux travaux psychologiques, de même qu'à la science juridique. Les travaux sur la problématique Genre ont permis de faire un état des lieux sur la question, en vue de faire un dépassement ; les travaux anthropologiques et philosophiques ont permis de comprendre le décalage entre ce qui était admis et considéré au sein de la société, et ce qui est, en vue de mieux analyser les dynamiques sociales observées. Le recours à la psychologie quant à elle a favorisé la compréhension des implications du phénomène de la vulnérabilité du masculin sur les membres du couple. Par ailleurs, l'usage de la science juridique a permis de mieux comprendre le code civil de la famille et du mariage, et de mieux décrire les dynamiques observées dans la société.

VI- LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

On appelle cadre conceptuel, l'ensemble des concepts qui ont un rapport quelconque avec le sujet de recherche. Cette partie du travail de recherche encore appelée conceptualisation, désigne le processus d'élaboration des concepts. Selon VAN CAMPENHOUDT et QUIVY, la conceptualisation

[...] est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection⁶².

⁶² Luc VAN CAMPENHOUDT et Raymond QUIVY, idem, P. 120.

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, quelques concepts clés ont été retenus et ont constitué cette « construction-sélection ».

1. Couple

Le couple se définit par « *le partage entre deux personnes d'une sexualité reconnue socialement [...] »*⁶³. La notion de couple n'implique pas forcément sa dimension institutionnelle, régit par le mariage civil camerounais. Il est question d'une relation entre deux individus de sexes opposés⁶⁴ qui sont en union, dans ses formes les plus diverses. Pour DÉCHAUX, aujourd'hui, « [...] *se marier n'est plus nécessaire pour fonder une famille. D'autres formes de vie conjugale sont apparues qui concurrencent aujourd'hui le couple marié.* »⁶⁵ La cellule conjugale n'est à cet effet plus exclusivement l'apanage des couples mariés. Il existe également des couples en union libre, en « *union de fait* » ce que l'on appelle dans le jargon camerounais « le viens on reste ». L'existence du couple est la base pour la création de la parenté et de la famille.

2. Vulnérabilité

Pour le concept de vulnérabilité, au gré de ses divers usages, ce travail a fait le choix de faire ressortir une sociohistoire du concept. Déjà, le concept de vulnérabilité tel que décrit par l'historienne BRODIEZ-DOLINO vient du latin *vulnus*, *vulneris* (la blessure) et *vulnerare* (*blessure*)⁶⁶. C'est une notion plurielle⁶⁷ et transversale d'un point de vue scientifique⁶⁸. Ce concept émane de disciplines variées : Anthropologie, Démographie, Géographie, Economie, Sociologie, etc. C'est un concept pluriellement employé dans la quasi-totalité des disciplines scientifiques tant sociales que physiques. Le concept a progressivement gagné du terrain au point de devenir omniprésent dans les différentes instances scientifiques, sur les réseaux sociaux et même dans les politiques sociales et les grandes instances internationales telles que l'ONU, l'OMS et la Banque mondiale. Dans ses premiers usages, il était associé aux questions

⁶³Sylvie JOYE et Emmanuelle SANTINELLI-FOLTZ, « Le couple. Une définition difficile, des réalités multiples », *Le couple dans le monde franc*, [En ligne], Médiévaux, 2013.

⁶⁴Ce travail de recherche ne méprise pas l'existence des couples homosexuels, mais fait le choix de s'en écarter.

⁶⁵Jean-Hugues DECHAUX, « Les nouveaux visages du couple », *Sociologie de la famille*, [En ligne], 2009.

⁶⁶Axelle BRODIEZ-DOLINO, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*, [En ligne], 2016.

⁶⁷Axelle BRODIEZ-DOLINO, *ibid.*

⁶⁸Agnès ADJAMAGBO, « Femmes africaines et vulnérabilité. La situation est-elle entrain de changer ? » In *La vulnérabilité à l'encontre des idées reçues*, ADJAMAGBO Agnès, GASTINEAU Bénédicte, GALAZ Valérie et OUATTARA Fatouma, Les improntus du LPED n°6, Laboratoire Population-environnement-Développement, [En ligne], 2020.

de risques naturels ou environnementaux. C'est au fil du temps que ce concept a été associé aux sciences sociales.⁶⁹

En Sociologie plus précisément, cette notion s'est progressivement imposée pour remplacer celle « d'exclusion sociale ». Elle a été employée pour décrire les individus en difficultés quelconque. La notion de vulnérabilité se veut plus englobante que celles d'exclusion sociale, de précarité, d'incertitude, de risque, de fragilité et même de victimisation. Cette notion paraît moins stigmatisante que ces différentes terminologies antérieures. Son occurrence en Sociologie se lit principalement dans la Revue camerounaise de Sociologie de l'UYI intitulée « La vulnérabilité sociale en débat ».

Les définitions qui gravitent autour du concept sont diverses, mais ont en commun l'expression d'une faiblesse particulière. Selon le Dictionnaire L'intern@ute en ligne⁷⁰, « *la vulnérabilité décrit le caractère de quelque chose de fragile, de vulnérable ou encore de sensible. Il peut s'agir plus généralement d'une faiblesse.* » Si la vulnérabilité désigne le caractère de quelque chose de vulnérable que signifie donc être vulnérable ?

L'adjectif vulnérable vient du latin *vulnerabilis* issu du verbe latin *vulnerare* qui veut dire blesser et de *vulnus* qui signifie la plaie, la blessure. C'est un adjectif polysémique qui signifie d'une part « *qui peut être blessé* »⁷¹ mais aussi « *qui blesse* »⁷². De ce fait, la notion de vulnérabilité désigne une disposition à la blessure ou encore, « *une potentialité à être blessé* »⁷³, de même qu'une potentialité à blesser.

Pour BOEHRINGER et al. la vulnérabilité « [...] désigne l'exposition du corps, sa perpétuation ou son intégrité à une menace exogène et humaine – à l'exclusion de la maladie, de l'accident et de l'ensemble des processus inhérents à la maturation ou à la dégénérescence des structures organiques. »⁷⁴

Pour SOULET, « *la vulnérabilité souligne un déficit de ressources ou le manque de conditions cadres affectant la capacité individuelle à faire face à un contexte critique, en même temps la capacité à saisir des opportunités ou d'utiliser des supports pour surmonter cette épreuve afin de maintenir une existence par soi-même* »⁷⁵. Cette définition repose sur la conviction dialectique de l'universalité de la vulnérabilité et de son caractère réversible.

⁶⁹ Axelle BRODIEZ-DOLINO, idem.

⁷⁰ L'intern@ute en ligne, (s.d.), Vulnérabilité.

⁷¹ Axelle BRODIEZ-DOLINO, idem.

⁷² Axelle BRODIEZ-DOLINO, idem.

⁷³ Marc-Henry SOULET, 2005. Cité par Axelle BRODIEZ-DOLINO, idem.

⁷⁴ Sandra BOEHRINGER et Estelle FERRARESE, « Féminisme et vulnérabilité », *Cahiers du genre*, [En ligne], 2015.

⁷⁵ Marc-Henry SOULET, *Vulnérabilité : de la fragilité sociale à l'éthique de la sollicitude*, [En ligne], Academic Press Fribourg, coll. Ressocialis, 2014, P. 63.

D'après ADJAMAGBO, « *la vulnérabilité ne se limite pas à un simple potentiel de survie mais inclue une autre dimension liée à l'épanouissement personnel, à la réalisation de soi.* »⁷⁶

Pour MARION quant à elle, la notion de vulnérabilité se définit par « *la corrélation de deux critères permanents : sa faiblesse particulière et le risque qui pèse en conséquence sur elle* »⁷⁷. Si,

[...] La cause de la vulnérabilité de la personne correspond à sa faiblesse particulière. Il s'agit d'une composante constante et relativement facile à identifier. La personne est vulnérable à un risque donné en raison d'une faiblesse particulière. C'est dire que si cette faiblesse n'existait pas, le risque en question ne se présenterait pas. ⁷⁸

Au regard de cette définition de MARION, il en ressort que pour qu'une situation de vulnérabilité humaine ait une reconnaissance juridique, elle requiert l'existence de ces deux composantes matérielles. Ainsi, la personne vulnérable désigne pour elle, « *la personne dont la faiblesse particulière la prédispose à la réalisation d'un risque* ». ⁷⁹

SOULET ressort six caractéristiques de la vulnérabilité humaine. Elle se présente alors comme un phénomène :

- Universel car tout individu est vulnérable ;
- Potentiel car la vulnérabilité varie en fonction du risque auquel l'individu est exposé ;
- Relationnel car la vulnérabilité dépend des protections dont dispose chaque individu ;
- Contextuel car la vulnérabilité de l'individu est fonction du contexte donné ;
- Individuel car ce phénomène ne frappe pas tous les acteurs de la même façon. Face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres ;
- Réversible car la vulnérabilité d'un individu a une influence sur les facteurs et le contexte.

3. Vulnérabilité masculine

Selon le Rapport du comité du travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, « *la vulnérabilité masculine est présentée comme étant la souffrance des hommes, les effets*

⁷⁶Agnès ADJAMAGBO, idem.

⁷⁷Blondel MARION, *La personne vulnérable en droit international*, [En ligne], Thèse de doctorat, Droit, Bordeaux, 2015, P. 29.

⁷⁸Blondel MARION, idem, P. 27.

⁷⁹Blondel MARION, idem, P. 29.

négaatifs de la socialisation masculine sur leurs santés mentales relativement à l'émancipation féminine. »⁸⁰

4. Vulnérabilité masculine conjugale

En considérant les différentes définitions de la vulnérabilité ci-dessus adoptées, dans le cadre de ce travail la vulnérabilité masculine conjugale se conçoit comme l'expression des faiblesses particulières et variées que rencontrent les hommes au sein du couple, dans leur rapport avec la cellule conjugale et qui génèrent des conflits personnels, relatifs au risque de la perte du pouvoir, de l'autorité, de l'honneur, du prestige, de la dignité, et même de l'épanouissement personnel, en confrontation avec la socialisation masculine reçue.

VII- PLAN DE TRAVAIL

Ce travail de recherche qui porte sur : les « Vulnérabilités masculines dans les couples au Cameroun : Cas de l'arrondissement de Soa » a été développé tout au long de cette analyse sociologique sur plusieurs aspects regroupés en deux grandes parties et incluant chacune deux chapitres. La première partie de ce travail s'inscrit dans des considérations générales de la recherche, axée sur la description de l'arrondissement de Soa et la construction des rapports de sexe. Le premier chapitre de cette partie est intitulé : L'arrondissement de Soa : une description justificative du choix de la zone de recherche ; et le second : La production de l'identité masculine : sociogenèse d'une figure de la domination. La deuxième partie de cette recherche porte sur : vulnérabilités conjugales masculines et incidences sociales dans l'arrondissement de Soa. Le troisième chapitre est intitulé : Identification des vulnérabilités du masculin dans le couple. Le quatrième chapitre quant-à lui est : vulnérabilités conjugales du masculin: stratégies des acteurs et incidences sociales.

⁸⁰Rapport du comité du travail en matière de prévention et d'aide aux hommes : *Les hommes, s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Santé et services sociaux au Québec, 2004.

**PREMIÈRE PARTIE : L'ARRONDISSEMENT DE SOA ET LA
CONSTRUCTION DES RAPPORTS DE SEXES**

La première partie de ce travail de mémoire présente les considérations générales sur le sujet de recherche. Elle met en évidence conjointe, la description de l'arrondissement de Soa et la construction des rapports sociaux de sexe. Dans le premier chapitre, il sera question d'une présentation à la fois énonciative et justificative du choix de la zone de recherche. Ce chapitre trouve sa pertinence dans l'exigence méthodologique de la délimitation spatiale du cadrage géographique de la recherche. De même, le choix d'un espace de recherche requiert un apport justificatif. Pourquoi le choix dudit espace, au lieu d'un autre ? Il sera question de faire une présentation descriptive de la zone de recherche et, conclure par la justification de ce choix. Dans le deuxième chapitre par contre, il sera question d'élaborer une construction historique de l'identité masculine. Mener une recherche portant sur les rapports de genre exige, au risque de tenir un rapport ex-nihilo, de mettre en évidence une dimension historique de la réalité étudiée. Le but est de parvenir à une confrontation avec les pratiques sociales actuelles qui perturbent les modalités antérieures. De manière plus simple, il sera question de situer le contexte historique ou traditionnel dans lequel les rapports de sexe prennent racines, en vue d'analyser les éléments structurels sur lesquels s'opèrent les dynamiques sociales. PINGHANE YONTA souligne à cet effet que :

S'interroger sur les éléments qui structurent les relations socialement construites entre les femmes et les hommes en Afrique en général et au Cameroun en particulier, revient inévitablement à questionner l'histoire dans toutes ses dimensions, et surtout les faits majeurs qui auraient une incidence quelconque sur les femmes ou sur les hommes.⁸¹

⁸¹Achille PINGHANE YONTA, idem, P.21.

CHAPITRE 1 : ARRONDISSEMENT DE SOA : UNE DESCRIPTION JUSTIFICATIVE DU CHOIX DE LA ZONE DE RECHERCHE

Le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale. Il est divisé en 10 régions, 58 départements et 360 arrondissements. Dans le cadre de ce sujet de mémoire, le choix de la zone de recherche a été orienté vers la subdivision arrondissement, notamment celle de Soa. Dans ce chapitre, il sera tout d'abord question de faire une description historique et géographique de cette collectivité. Par la suite, présenter les caractéristiques de sa population et son organisation sociale et enfin, décrire le volet économique et le volet social dudit arrondissement. Ce chapitre sera conclu par la justification du choix de la zone de recherche et son rapport avec le sujet choisi. De manière générale, la description de l'arrondissement de Soa a pris appui sur le Plan Communal de Développement (PCD) de 2015⁸², et sur les observations empiriques faites dans cet arrondissement.

I- ASPECT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT

Tout territoire a une histoire, tout territoire présente des caractéristiques géographiques. De fait, la description d'un territoire ou d'une zone ne saurait se faire sans au préalable présenter sa sociohistoire, encore moins, sa délimitation géographique, son climat et son relief.

1- Sociohistoire de l'arrondissement de Soa⁸³

L'histoire de la création de l'arrondissement de Soa remonte à Charles ATANGANA NTSAMA et s'est faite de manière chronologique.

En 1888 : Les Lieutenants KUNDT et TAPPENBECK foulent le sol de Yaoundé pour la première fois. Ils y ont trouvé une population assez dispersée et en pleine migration vers le Sud. Leur présence stabilise le peuplement de cette zone.

En 1895 : Le Major HANS Dominiek, demande au Chef ESSOMBA NGONTI de lui confier de jeunes personnes afin qu'ils puissent recevoir une formation à l'école de Kribi. Les personnes choisies étaient entre autres, de jeunes Ewondos tels que : Charles ATANGANA NTSAMA et ses deux frères ESSOMBA et TSOUNGUI. À ce groupe, s'est ajouté un Etenga du nom de MESSI MANGA ayant pour mère la sœur aînée de Charles ATANGANA NTSAMA dont sa génitrice était originaire de Soa.

⁸² Le PCD de 2015 utilisé ici se justifie du fait qu'il soit le plus récent.

⁸³Source : PCD de l'arrondissement de Soa, 2015, P. 31.

En 1899 : La formation scolaire des personnes choisies est interrompue par la guerre entre les allemands et les Bulu d'OBA MBENTI. Le Major HANS Dominik les emploie à toutes les tâches, mais le plus en vue de tous de par sa serviabilité et son intelligence est incontestablement Charles ATANGANA NTSAMA.

En 1911 : Charles ATANGANA NTSAMA devient Chef supérieur des Ewondos, des Bene et des Etenga.

En 1920 : Charles ATANGANA NTSAMA offrira ses services aux français après le départ des allemands du Cameroun. C'est vers cette période qu'il décida de créer des plantations dans le village de sa mère. Le site est parsemé de layons délimitant les différentes concessions dans lesquelles il installe ses cousins pour superviser les travaux. Dans cette mouvance, la localité prit le nom de « MINLAN MI ATANGANA NTSAMA » qui signifie « les layons d'ATANGANA NTSAMA ». Ce fut le noyau originel de la ville de Soa. Il en fera par la suite un lieu de repos et de concertation avec les chefs et les grands notables de la région qui s'y réunissaient à huis clos dans les assemblées appelées « ESOA » en langue Bété, d'où la dénomination de SOA attribuée à la localité. Soa est à cet effet, un lieu historique de rassemblement.

En 1924 : MESSI MANGA Paul, cousin de Charles ATANGANA NTSAMA, fraîchement rentré d'Allemagne, fut nommé Chef de groupement de la région Nord de Yaoundé et officier d'état-civil. En ces temps, le territoire s'étendait jusqu'à Nkolmesseng et Elig-Edzoa au Sud, Nkometou et Afamba au Nord et représentait de fait la toute première configuration de ce que deviendra la commune de Soa.

En 1959 : Au terme de la Loi N° 59/44 du 17 juillet 1959, le territoire de Soa acquiert le statut de commune sous la dénomination de « commune mixte rurale de Djoungolo Nord » à la suite de l'éclatement de la commune de Djoungolo. À cette époque, la localité s'appelait couramment « METONDO », du nom d'une essence arbustive de savane, très répandue dans la zone.

En 1964 : Le décret présidentiel N° 64/DF/221 du 20 juin 1964 crée dans la localité un district sous l'appellation de « District d'Okoa ». La modification du nom en « District de Soa » interviendra quelques temps après. La commune prend alors la dénomination de « Commune rurale de Soa ».

En 1979 : Portant décret présidentiel N° 79-469 du 14 novembre 1979, portant érection de districts en arrondissements, le « district de Soa » devint alors arrondissement de Soa.

Depuis 2004 : La mise en application progressive des lois sur la décentralisation, plus précisément la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 qui institue la nomenclature unique pour

toutes les communes du Cameroun, a transformé la dénomination de la commune devenue « commune de Soa ».

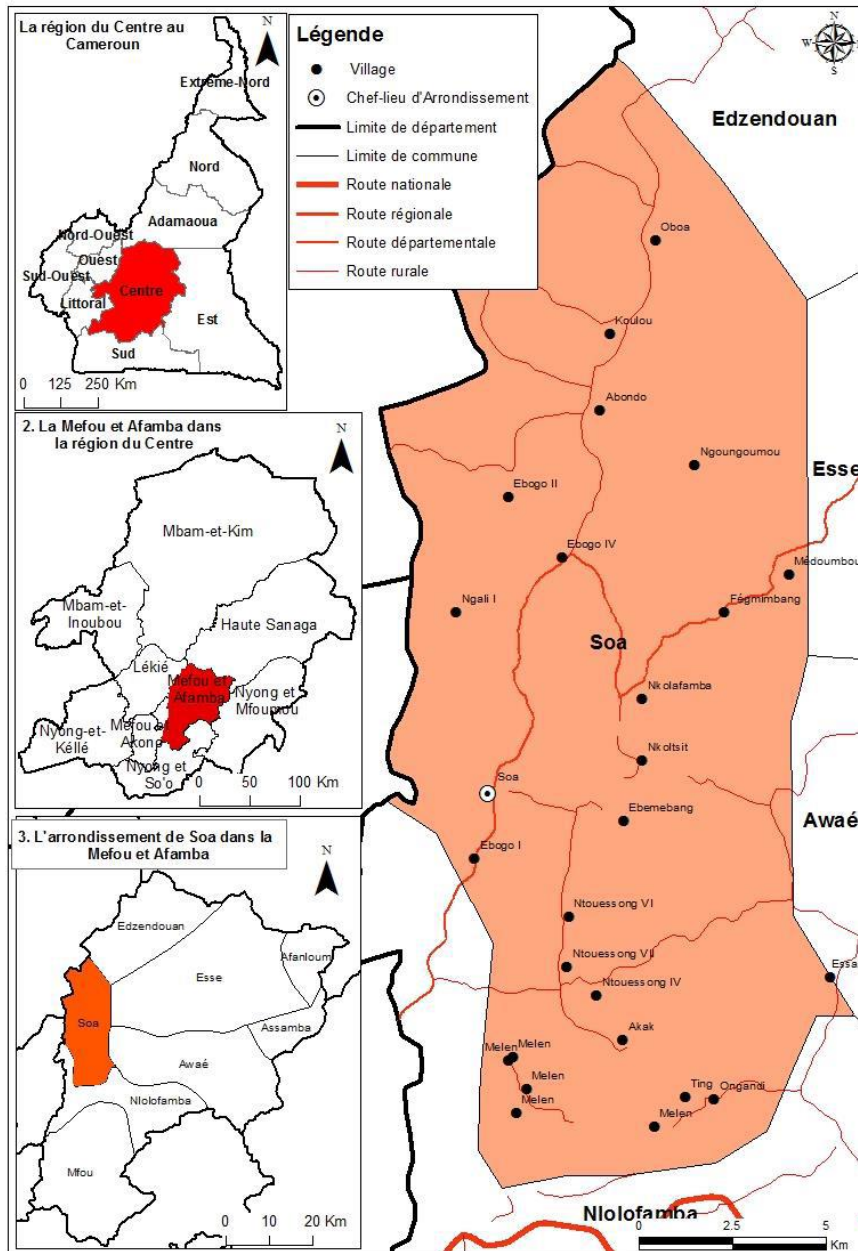
2. Description géographique du site de la recherche⁸⁴

2.1.Position géographique de l'arrondissement de Soa

L'arrondissement de Soa est situé dans la région du Centre, département de la Mefou et Afamba, à 14 Km au Nord-est de Yaoundé, à 3°59 de latitude Nord et à 11°36 de longitude Est. Il est doté d'une superficie de 325 km² il est limité au Sud par la commune de Nkolafamba et la commune d'arrondissement de Yaoundé V, à l'Ouest par la commune d'Obala, à l'Est par les communes d'Esse et d'Awaé et au Nord par les communes d'Obala et d'Edzendouan.

⁸⁴Source : PCD de Soa, 2015, P. 25.

Carte 1 : Carte de l'arrondissement de Soa



Source : Plan Communal de Développement de Soa, P. 26

2.2. Description des aspects physiques de la zone de recherche

La description des aspects physiques de la commune de Soa touche notamment aux variations de climat, aux aspects du sol, au relief, à l'hydrographie de même qu'à la faune et à la flore.

2.2.1. Le climat

Le climat de la localité de Soa est du type équatorial humide. On y rencontre un climat à quatre saisons conformément au plateau camerounais. Ainsi, il pleut toute l'année avec deux maxima, l'un en octobre (grande saison des pluies) et l'autre en mars-avril (petite saison des pluies). Les maxima de sécheresse se situent entre décembre - janvier (grande saison sèche), et entre juillet-août (petite saison sèche).

2.2.2. Le relief

Le relief de la zone est celui d'un plateau disséqué qui s'incline du Centre vers le Nord passant de 740m à 800m dans le petit massif de Ndog à l'extrême Centre- Est. Il est de 580m à 600m d'altitude à la pointe Nord de l'arrondissement suivant une pente douce de 0.66%. L'altitude moyenne est de 675m. Le relief de l'arrondissement de Soa est heurté avec ses multiples vallées très encaissées propices à la pisciculture. On a également des zones de fortes pentes à Ebogo III, Nkolbewa, Nkolzie par Mbansan II, Mbansan I, Ototon, Ndi, Nso'o par Ntouessong VI et des principales collines de Ndeedzala, de Minsole, Bomena et Nkonda. Les zones à risques sont également présentes dans la commune de Soa, il s'agit des ravins d'Akak II, d'Ovangoul, de Tingmelen et de Mbansan II.

2.2.3. Les sols

Parlant des sols, ils sont identifiés dans la localité de Soa comme étant des sols ferrallitiques. Ce sont des sols pauvres caractérisés par une faible teneur en éléments nutritifs avec un PH compris entre 4 et 6. Ils sont profonds par la présence de la matière organique, rouge argileux, meubles et perméables. La qualité du sol et la présence des rochers offrent des possibilités de création des carrières.

2.2.4. L'hydrographie

Le réseau hydrographique s'organise autour de la rivière Afamba et de ses principaux affluents que sont Mbende, Mbele et Foulou. Plusieurs rivières arrosent la commune, elles collectent les eaux de ruisseaux et les drainent vers la Sanaga au Nord.

2.2.5. La flore et la faune

▪ La flore

L'arrondissement de Soa comporte de grands arbres à fût rectiligne et à écorces grises. En effet, on a quelques forêts primaires à Ntouessong V et secondaires à Ntouessong V, Ebang I, koulou, Mebougou et Ngoungoumou. Toutefois, on y retrouve des espèces ligneuses telles que : le Bubinga, l'Hévée, l'Iroko, le Padouk, l'Ilomba, etc. La construction des immeubles et la pratique de l'agriculture et de la pisciculture ont fortement affecté cette forêt modifiant ainsi, profondément la physionomie de la zone.

L'arrondissement de Soa regorge également des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Parmi ces produits, il existe le « Ndo'o », la « Kola », le « Njangsang », « l'Okok », le poivre noir, le « bitter cola », etc.

▪ La faune

La masse faunique de Soa est très faible. Il s'y trouve néanmoins de petits rongeurs tels que les rats et des hérissons. Il existe aussi quelques reptiles, oiseaux et grands mammifères tels que des buffles, des chimpanzés, des singes et des antilopes. Cette relative pauvreté de la faune est expliquée par le faible couvert végétal dû à son tour à l'action de l'homme à travers la coupe abusive de bois et surtout de l'urbanisation qui y sévit à une vitesse exponentielle. Si l'on envisage une urbanisation qui s'accroît, cela suppose certainement qu'il y a présence d'une population grandissante. Quel est cette population constitutive de Soa, et comment est-elle organisée ?

II- ARRONDISSEMENT DE SOA : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET ORGANISATION SOCIALE

1- Caractéristiques de la population

La description de la population de Soa se fait en trois dimensions, d'abord au niveau de sa disposition spatiale, ensuite de ses ethnies et enfin au regard des religions qui s'y trouvent.

1.1. Disposition spatiale de l'arrondissement

Soa est une zone périurbaine⁸⁵ qui se lit à la fois comme un espace rural, et comme un espace urbain avec une prédominance du rural dans sa répartition spatiale. La commune de Soa

⁸⁵ Périurbaine « une ceinture située en dehors de la ville et prenant la forme d'un espace mixte où se trouvent à la fois des ménages occupant des emplois urbains et des agriculteurs. Le périurbain est donc un espace rural au sens où l'essentiel des sols est attribué à des activités productives agricoles ; mais c'est aussi un espace urbain

dispose de quatre groupements à savoir : le groupement de MBENDE, le groupement de d'EBANG, le groupement de NTOUESSONG et le groupement de NGALI. Au sein de chaque regroupement, s'y concentre un nombre précis de villages et/ou quartiers. Dès lors, Soa totalise 40 villages et 4 quartiers urbains. Les quartiers urbains sont l'expression du centre-ville de Soa, de Banda, de Metondo et d'Okoa. Le tableau ci-après présente de manière détaillée les différents quartiers et villages de la commune de Soa, en fonction de chaque groupement de population.

Tableau 1 : Répartition des quartiers et villages de la commune de Soa

GROUPEMENT	QUARTIERS/VILLAGES
EBANG	Nkometou 1, AKAK 1, Ebang 1, Ebang 2, Meyos et Nkozoa.
MBENDE	Oboa, Okoa, Nkolfoulou1, Nkolfoulou 2, Ngoungoumou, Essong-Mintsang, Koulou, Ebogo 1 Nsan et Essimel.
NTOUESSONG	Akak 2, Andon, Mebougou, Nkoltsit, Ntouessong 4, Ntouessong 5, Ntouessong 6, Ntouessong 7, Ntouessong 8, Ntouessong 9, Ting-Melen, Ongandi, Ovangoul, Mbansan I et Mbansan II
NGALI	Ngali 1, Ngali 2, Ebogo 2, Ebogo 3, Ebogo 4, Abondo et Foulassi.
ZONE URBAINE	
SOA VILLE	Banda
	Soa centre
	Soa Metondo
	Okoa

Source : Plan Communal de Développement de Soa

où la majorité de la population active qui y habite travaille dans une ville, en effectuant des migrations alternantes. » Jean Cavailhès, Dominique Peeters, Evangelors Sékeris, Jacques-François Thisse, "La ville périurbaine", *Revue Economique*, [En ligne].

1.2.Cadrage ethnique

Soa étant au départ une commune rurale, elle se donne pour image d'être la commune des populations « Bétis », ayant pour seul clan, le clan des Ewondos du fait de son instigateur. Parlant des ethnies de base, un grand nombre d'ethnies y est présent : Ba'aba, Etoudi, Ndong, Etenga, MvogBelo, Tsinga, Yeminkol, Elendé, Emombo, Endongo, Ebanda, Nanga-Eboko diversement repartis dans les différents groupements.

Tableau 2: Répartition ethnique de la commune de Soa

Canton	Clan	Ethnies	Groupe ment	Villages concernés
Beti	Ewondo	Baaba	EBANG	Nkometou 1 AKAK 1 Ebang 1 Ebang 2 Meyos Nkozoa
		Etoudi Ndong Etenga Mvog Belo Tsinga Yeminkol Elendé Emombo Endongo Ebanda	MBENDE	Oboa Okoa Nkolfoulou1 ; Nkolfoulou 2 Ngoungoumou, Essong-Mintsang Koulou Ebogo 1 Nsan Essimel
		Nanga Eboko Yanda Essélé Mvog Ekoussou	NTOUESSONG	Akak 2 Andon Mebougou Nkoltsit Ntouessong 4 et Ntouessong 5 Ntouessong 6 et Ntouessong 7 Ntouessong 8 et Ntouessong 9 Ting-Melen Ongandi Ovangoul Mbansan I et Mbansan II
			NGALI	Ngali 1 et Ngali 2 Ebogo 2, Ebogo 3 et Ebogo 4 Abondo Foulassi.

Source : Plan Communal de Développement de Soa, P. 38

1.3. Cadrage religieux

Dans l'arrondissement de Soa, plusieurs obédiences religieuses y sont recensées.

- Les Catholiques représentés en grand nombre ;
- Les Protestants et d'autres confessions religieuses telles que les Témoins de Jéhovah, et les églises pentecôtistes dites « *de réveil* »⁸⁶ ;
- Les musulmans représentés également en grand nombre.

2. Organisation sociale de la population

Parler d'organisation sociale de la commune ou de l'arrondissement de Soa, revient à spécifier le mode d'organisation de la zone d'un point de vue administratif et coutumier. En tant que commune, elle a à sa tête un maire, officier d'état civil, répondant au nom de Monsieur ESSAMA EMBOLO Apollinaire. En tant qu'arrondissement, Soa est dirigé par un sous-préfet, du nom de Monsieur BELIA NGUIARO Cyrille.

Par ailleurs, comme mentionné plus haut, Soa étant constitué de 4 groupements, soit EBANG, NGALI, NTOUESSONG et MBENDE, ils sont chacun constitués en chefferie de deuxième degré dirigé chacune par un chef dont l'une des chefferies est actuellement vacante car point de successeur⁸⁷. Toutefois, la commune de Soa dispose de plusieurs autres chefferies dites de 3^{ème} degré et des chefferies de blocs. Tous ces chefs sont regroupés en une association dont le président actuel est le Chef du groupement de MBENDE.⁸⁸

III- ARRONDISSEMENT DE SOA : DESCRIPTION ÉCONOMIQUE ET PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'ESPACE COMMUNAL

1- Description économique de la zone

Parler de la description économique de la zone fait référence à une présentation des activités économiques qui y sont menées. Soa est le siège de plusieurs activités parmi lesquelles :

- L'agriculture, principale activité des populations. Ils cultivent majoritairement du maïs, du manioc, de la patate et des légumes ;
- Le petit élevage notamment du porc et de la volaille ;
- Le commerce des produits agricoles ;

⁸⁶Source : observations directes faites dans l'arrondissement.

⁸⁷ Chef traditionnel groupement de MBENDE, entretien semi-directif, le 24-09-2021, dans son bureau, au lycée de Soa.

⁸⁸ Chef traditionnel groupement de MBENDE, idem.

- Le petit et grand commerce
- La bureautique, les services électro-informatiques concentrés pour la plupart aux environs du campus universitaire ;
- L'industrie métallurgie et l'agro-industrie ;
- Les activités ludiques telles que des salles de jeux, des bars, des buvettes et des restaurants.

Outre ces activités économiques telles qu'énumérées par le PCD, s'ajoute le secteur des activités dites de services qui relève globalement de⁸⁹ :

- Les services du transport : ils sont de plus en plus prisés. Ils comprennent plusieurs modes de transport entre autres, des motos qui assurent le déplacement des populations au sein de l'arrondissement, des taxis et des « opeps » qui assurent le déplacement de la population de l'arrondissement jusqu'à à la « Total Ngousso » et des « cars » qui connaissent un développement exponentiel depuis plusieurs années déjà. Ils servent d'intermédiaire entre l'arrondissement et la ville de Yaoundé car, nombreux sont les populations qui occupent des fonctions administratives et autres fonctions dans la ville de Yaoundé mais résident à Soa.

- Les services d'administration (mairie, sous-préfecture, ELECAM) et de défense nationale (gendarmerie et commissariats),
- Les services de communication (CAMTEL)
- Les services professionnels de menuiserie, d'électrification, de plomberie, d'esthétique, etc.

En dehors de ces activités, il y existe également des activités artisanales de pêche, de chasse et même de tourisme bien que pas très répandues.

2- Principaux services de l'espace communal

Dans le cadre de la description sociale de la zone de recherche, il est juste question de passer en vue les différents services et structures disponibles sur le plan social. Dans le tableau qui suit, une présentation en a été faite.

⁸⁹Source : observation directe dans l'arrondissement.

Tableau 3 : Principaux services de l'espace communal

N°	SECTEUR	SERVICE	STATUT (public/privé)
1-	Agriculture et développement rural	DAADER	Public
		Postes agricoles	Public
		154 GIC	Privé
		06 coopératives	Privé
		SODECAO	Privé
2-	Élevages, pêches et industries animales	DAEPIA	Public
3-	Santé publique	01 Hôpital de district	Public
		07 Centres de Santé Intégrés	Public
		08 cliniques	Privé
4-	Éducation de base	IAEB	Public
		15 Ecoles primaires	Public
		07 Ecoles maternelles	Public
		41 Ecoles primaires	Privé
		13 Ecoles maternelles	Privé
5-	Affaires sociales	1 service social	Public
6-	Eau et Energie, pétrole	01 Agence ENEO	Public
		02 stations-service	Privé
7-	Enseignement secondaire	05 Lycées Public	Public
		04 CES Public	Public
		02 CETIC Public	Public
		Collèges Privé	Public
		ENIET	Privé
8-	Emploi et formation professionnelle	SAR/SM	Public
9-	Tourisme	Auberges	Privé
10-	Commerce	02 Marchés / complexes commerciaux	Privé
		Petit commerce	Privé

		Magasin	Privé
11-	PME, économie sociale et artisanat	Microfinances	Privé
12-	Industrie, mines et développement technologique	SOFAMAC	Privé
		FAFINSA	Privé
		HYSACAM	Privé
		SOCIA	Privé
		PRO- BOIS	Privé
		JUSTAWE- BOIS	Privé
		DJINO et FILS	Privé
		ENF	Privé
		SADEC Privé	Privé
		Farra construction	Privé
		Vinatabac oriental Cameroon Company	Privé
		société 3N pharma	Privé
		société SOTRADEM	Privé
société PANEKAGIMG	Privé		
13-	Transport	Auto-écoles	Privé
14-	Poste et télécommunications	CAMTEL	Public
		bureau de poste	Public
		cyber café	Privé
15-	Communication	cablo distributeur	Privé
16-	Habitat et développement urbain	Cités universitaires	Privé
17-	Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien de l'ordre	Sous-Préfecture	Public
		Mairie	Public
		Commissariat	Public
		Poste de gendarmerie	Public
18-	Enseignement supérieur	Université de Yaoundé II	Public
		AZIMUT	Privé

Source : Plan Communal de Développement de Soa, 2015, P. 39-41

L'ARRONDISSEMENT DE SOA : UN CHOIX ANODIN ?

Porter le choix sur une zone pour en faire un terrain de recherche s'accompagne d'une justification du choix de ladite zone. Dans le cadre de ce chapitre, la présentation succincte de la zone de recherche s'est faite au préalable pour déboucher sur une conclusion justificative du choix de ce site. Aborder la question des rapports sociaux de sexe au sein de l'arrondissement de Soa répond à des justificatifs divers et variés.

- Une zone périurbaine

Soa, collectivité territoriale décentralisée de base prend une double dénomination, d'abord commune d'arrondissement car dirigée par un maire d'arrondissement, répondant au nom de M. ESSAMA EMBOLO Apollinaire ; puis, arrondissement dirigé par un sous-préfet, en la personne de M. BELIA NGUIARO Cyrille. La particularité de cette zone de recherche réside dans le fait qu'elle soit constituée à la fois de zones rurales (39 villages) et de zones urbaines (04 quartiers urbains), ce qui lui vaut sa dénomination de zone périurbaine. Cette description constitue un atout en ce sens qu'elle permet de mettre à profit la spécialisation universitaire urbanité et ruralité, choisie depuis la licence 3. L'organisation sociale faite en chefferie, permet de collecter les données auprès des dignitaires traditionnels en vue de procéder de manière non seulement documentaire mais aussi empirique pour retracer l'identité traditionnelle du masculin dans la société. Ainsi, l'enquête de terrain menée a permis de recueillir des données autant auprès des individus de la zone rurale, que de ceux de la zone urbaine.

- La présence d'universités publique et privée

L'implantation de l'université publique de Yaoundé 2 en 1993, suivie de la création de l'université privée AZIMUT des années après, a modifié au fil du temps, sa configuration sociale et a engendré de profondes dynamiques sociales qui se lisent dans les nouveaux rapports sociaux de sexe observés au sein de cet arrondissement.

En effet, l'université a fait de l'arrondissement de Soa, une zone attractive, favorisant à bien d'égards, la migration massive des populations des autres subdivisions du Cameroun et même des pays voisins (Tchad, RCA, etc.) vers cette zone.

En outre, cette migration permanente des populations a permis le développement du secteur des transports interurbain au sein de l'arrondissement.

De même, l'université a favorisé la promotion de l'éducation universitaire du sexe féminin. Rapprochée des populations, l'implantation de l'université a favorisé le sentiment de

sécurité et de contrôle continu des parents sur leurs enfants, surtout de sexe féminin, en leur permettant d'accéder à l'enseignement supérieur. Cette dynamique a fait de l'arrondissement de Soa, une zone où autant les filles que les garçons, les hommes que les femmes, ont accès à l'éducation scolaire et universitaire, ce qui a opéré des reconfigurations au niveau des rapports sociaux de sexe.

Le coût du transport entre la commune d'arrondissement de Soa et la ville de Yaoundé (Poste centrale), passant par NGOUSSO est de deux cent cinquante francs CFA (250F CFA). De même, le coût du logement au sein de cet espace communal est relativement bas.

- Un « melting pot socio-culturel » et religieux

Le « melting pot socio-culturel » et religieux se justifie non seulement par la présence de l'université publique de Yaoundé 2 et de l'université privée AZIMUT, mais aussi grâce au développement du secteur du transport et des coûts relativement bas du logement comparé aux quartiers de la ville de Yaoundé. Le second constat favorise la migration de plusieurs travailleurs urbains vers la commune de Soa. Ces travailleurs sont sans distinction de sexe, d'ethnies et même de religions. Cette diversité ethnique et religieuse, fait de l'arrondissement de Soa une zone cosmopolite ou comme le maire de la commune aime si bien l'appeler dans ses discours publics, « *le Cameroun en miniature* ». Cette disposition sociale sera utile pour cette recherche car elle favorise la collecte des données auprès des personnes venant de régions, d'ethnies et même de religions diverses du Cameroun. Ainsi, les résultats de cette recherche peuvent être répandus sur l'étendue du territoire camerounais. Après avoir présenté la zone d'implémentation de ce sujet de recherche, le chapitre suivant portera sur la description historique de l'arrondissement de Soa.

CHAPITRE 2 : PRODUCTION DE L'IDENTITÉ MASCULINE AU SEIN DE LA COMMUNE DE SOA : SOCIOGENÈSE D'UNE FIGURE DE LA DOMINATION

L'identité vient du latin *idem* qui signifie *le même*. Au sens large, elle désigne un ensemble de caractéristiques qui permettent de définir expressément un objet ou un acteur. Cette notion désigne selon QUILLIOU-RIOUL :

*Les valeurs et les normes dans lesquelles chaque individu se reconnaît en tant que sujet. Elle désigne également ce qui permet aux autres de le reconnaître. L'identité s'affirme toujours par des signes extérieurs, en cela elle permet une prise de position singulière et une ressemblance avec les membres du groupe identitaire.*⁹⁰

Au regard de cette définition, ce travail appréhende l'identité masculine comme un ensemble de caractéristiques permettant de définir et de reconnaître le masculin dans la société. Elle désigne le sentiment intime et profond que chaque masculin a de lui-même, comme appartenant au genre masculin, et qui est reconnu par tous les autres groupes. Dans le cadre de cette recherche, poser le problème de la marginalisation conjugale des hommes, suppose au préalable une norme dans laquelle s'inscrit le masculin, une norme propre à l'identité masculine, une identité du masculin foncièrement structurée et préétablie. Dans la présente contribution, à partir d'une approche sociohistorique, les marques de l'identité masculine seront présentées dans un premier temps, l'origine de cette identité masculine sera analysée dans un second temps et les différentes stratégies, moyens et processus employés pour favoriser l'incorporation de cette identité dans les manières d'agir, de penser et de sentir de la société, seront élucidés dans un troisième temps.

I- « LA MAISON-DES- HOMMES » : CRITÈRES D'IDENTIFICATION

Mettre en évidence les rapports sociaux entre les sexes soulève directement son binôme qui est celui du pouvoir. Toute relation établie ou construite, suppose toujours un enjeu de pouvoir. C'est ainsi que SCOTT affirme que « [...] le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir »⁹¹. Le pouvoir s'exprime parfois sous une forme institutionnelle ou non. Chaque société s'est établie des règles explicites visant à imposer un contrôle coercitif des

⁹⁰ Michael QUILLIOU-RIOUL, « le genre et l'identité », *Identités de genre et intervention sociale*, [En ligne] Paris, Dunod, 2014, P. 27.

⁹¹ Joan SCOTT, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Le genre de l'histoire*, [En ligne], Cahiers du GRIF, Paris, 1988.

rapports entre les sexes. Dans la plupart des sociétés d'ici et d'ailleurs, l'homme et la femme n'ont pas les mêmes statuts sociaux et cette situation ne date pas d'hier. Dès lors, parce que l'identité de genre désigne le sentiment interne et profond qu'une personne a d'elle-même, ce sentiment est soutenu par des critères qui permettent de taxer l'un ou l'autre sexe de *féminin* ou de *masculin*. Dans cette logique, cette contribution va décrire les grands critères d'identification de l'identité de l'homme dans la société en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier. Ces critères se lisent à deux niveaux, d'abord comme le reflet du contraire du féminin, ensuite comme l'expression de la virilité.

1. L'abnégation du sexe féminin

Pour STOLLER, « *le premier devoir d'un homme est : ne pas être une femme.* »⁹² Le premier critère d'identification de l'homme dans la société repose sur le fait de se départir des stéréotypes féminins. Tout ce qui a trait à la femme ne doit pas constituer l'identité masculine. SCHIESS complète ce critère en posant la description selon laquelle :

*Dans la maison-des-hommes, être considéré comme féminin revient à s'exposer à l'humiliation, aux brimades ou aux sévices corporels. Dans cette perspective, la maison-des-hommes doit être comprise comme un terrain d'apprentissage permanent de la domination, une forme inconsciente de transmission intergénérationnelle de la domination masculine.*⁹³

Dans ce même ordre d'idées, BADINTER, dans sa perception de l'identité masculine, présente l'homme comme « *l'incarnation achevée de l'individu, comme celui qui a toujours quelque chose de plus que la femme : force, intelligence, courage, responsabilité, capacité créatrice, rationalité* »⁹⁴.

L'identité de l'homme au sein de l'arrondissement de Soa telle que perçue par ses autorités traditionnelles rejoint ce critère d'identification. La tradition des *Ewondos* originaires de Soa exige que les filles soient éduquées par leurs mères et les garçons par leurs pères pour que chacun puisse recevoir les valeurs identitaires propres à son sexe.⁹⁵ L'expression de la soumission ; l'expression des émotions et le caractère empathique de la femme se présentent comme les caractéristiques attribuées à la femme au sein de l'arrondissement de Soa.

⁹² Robert STOLLER. Cité par Guy BOUCHARD, « L'homme en quête de lui-même. À propos du livre d'Elisabeth Badinter : XY. De l'identité masculine », *Laval théologique et philosophique*, [En ligne], 1995.

⁹³ Christian SCHIESS, idem, P. 32.

⁹⁴ Guy BOUCHARD, idem, P.160.

⁹⁵ Chef traditionnel de MBENDE, idem.

1.1.L'expression de la soumission

Les critères d'identification féminins sont tout d'abord marqués par la soumission. Les filles étant éduquées par leur mère doivent simplement et tout bonnement reproduire leurs critères d'identification. Les femmes étaient dès lors l'image ou l'incarnation de la soumission vis-à-vis des hommes. « *Une femme et une bonne femme, doit être soumise. Il n'y a pas deux capitaines dans un bateau.* », Affirmait une enquêtée⁹⁶. Si telle est l'image assignée à la femme, l'homme quant à lui devrait être le contraire, un dominant. L'identité de la femme parle de soumission vis-à-vis de l'homme celle de l'homme quant-à-elle réside dans la détention du pouvoir, le sentiment de se sentir supérieur par rapport à la femme. Ce sentiment lui donne des privilèges de disposer de la femme et de son corps autant que possible, de la contrôler tout en s'imposant à elle. Ce sentiment masculin est pour SCHIESS « *ce qu'il reste de valorisant pour un homme lorsqu'il est privé des autres sources de prestige social que sont la richesse, les diplômes, la santé, etc.* »⁹⁷. Dans le cadre de la société camerounaise précoloniale qui, selon TCHAGANG

*Est [...] essentiellement patriarcale, patrilinéaire et patrilocale, [...] les relations de domination et de subordination placent le droit naturel de commander sous la responsabilité de l'homme et ravale la femme au rang de subalterne, de subordonné, d'être vil et réifié.*⁹⁸

Cette manière de disposer de la femme tout en lui collant l'image de la soumission était consacrée par plusieurs pratiques notamment *la dot*. PINGHANE souligne que la dot à l'Ouest-Cameroun est :

*Un moyen pour assurer la soumission de la femme. Une femme dotée était totalement sous les ordres de son mari. Elle ne pouvait pas se déplacer comme elle le voudrait. Elle ne pouvait plus aimer les hommes comme elle le souhaitait. Ses actions étaient désormais limitées.*⁹⁹

Il en est de même dans l'arrondissement de Soa. Le chef traditionnel du groupement de NGALI souligne à cet effet que : « *Tu penses que la dot de la femme coûte cher pourquoi ? C'est pour que la femme comprenne que l'homme n'est pas son égal, il la dépasse* »¹⁰⁰. De même, au regard des propos de cet enquêté, le nommé M. MVOGO, le devoir de soumission

⁹⁶ Mme Nicole, entretien semi-directif, à son domicile au quartier Nkoltsit, le 31-08-2021.

⁹⁷ Christian SCHIESS, idem, P.15

⁹⁸ Emmanuel TCHAGANG, « Stéréotypes et identités de genre au Cameroun. Une validation de Bem Sex-Role Inventory (BSRI) », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, [En ligne], 2016.

⁹⁹ Achille PINGHANE YONTA, idem, P. 54.

¹⁰⁰ Chef traditionnel du groupement de NGALI, entretien semi-directif, par téléphone le 08-04-2022.

de la femme et celui d'autorité de l'homme se dévoile. « *Une femme que j'ai doté avec mon propre argent ne peut pas me parler n'importe comment. Je vais lui montrer même avec les mains que c'est moi le chef.* »¹⁰¹ La dot se présente dès lors comme un droit de paternité et de propriété de l'homme sur la femme.

1.2.L'expression des émotions

L'émotion est toute manifestation humaine, d'extériorisation d'un sentiment éprouvé. La femelle humaine est présentée comme celle-là qui extériorise ce qu'elle ressent, la joie, les pleurs, la tristesse, etc. Par contre, l'identité masculine récuse ce procédé de vie. L'homme est celui-là qui doit refouler ses sentiments. Pour davantage observer cette expression des sentiments chez les femmes, KRAUTH-GRUBET et al. soutiennent que :

*Les femmes sont considérées comme le sexe tendre, ayant une plus grande clairvoyance émotionnelle, c'est-à-dire une plus grande réactivité émotionnelle [...]. Elles sont également considérées comme étant plus disposées à exprimer leurs émotions, excepté la colère, qui est généralement associée aux hommes. On dit encore des femmes qu'elles sont plus souvent déprimées et émotionnellement instables, qu'elles pleurent beaucoup et qu'elles réagissent souvent de manière hystériques alors que les hommes restent calmes et maintiennent un contrôle de soi même dans les situations difficiles. On dit des hommes qu'ils sont stoïques, qu'ils ne pleurent pas en public et, plus généralement, qu'ils contrôlent leurs émotions et inhibent leur expression.*¹⁰²

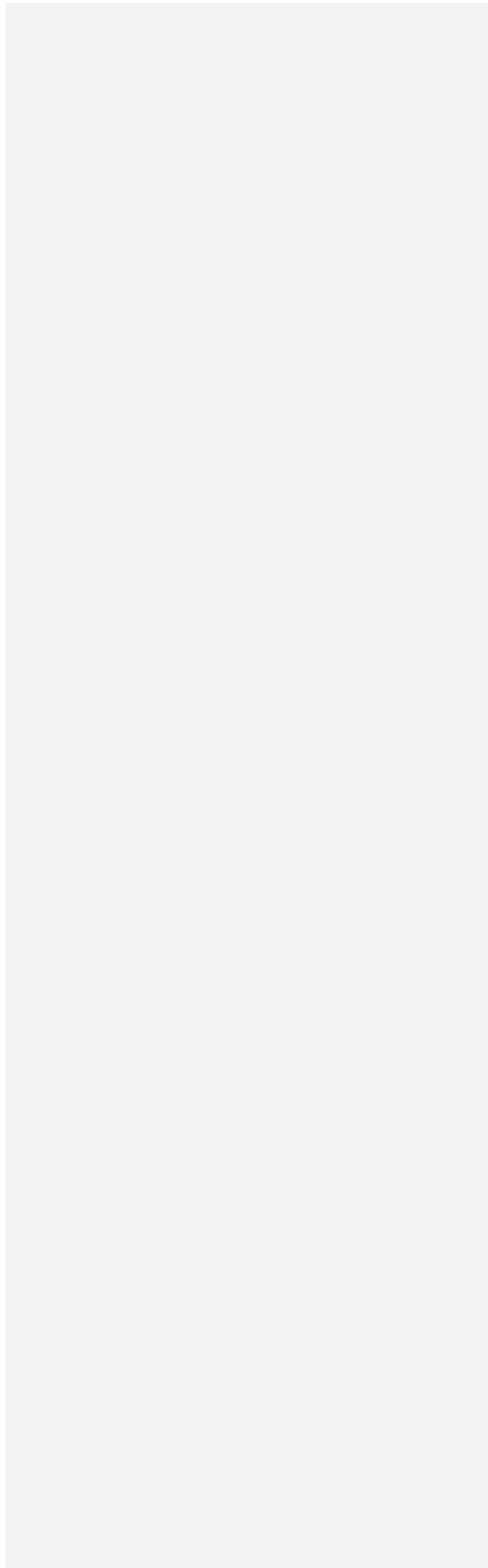
Cette citation permet de mieux appréhender les raisons pour lesquelles les parents ont tendance à reproduire cette banale expression, mais porteuse de sens : « *Un homme ne pleure pas* », « *Un homme ça ne pleure pas !* ». D'autres parents précisent même que : « *Tu es une femme pour pleurer ?* » L'émotion serait pour la femme et la raison pour l'homme. L'homme ne doit pas se plaindre, l'homme ne doit en aucune des façons extérioriser ses sentiments publiquement au risque d'être méconnus par les membres de son groupe d'appartenance et même de l'autre groupe. Pour MOLINIER, l'homme en toute situation, doit faire preuve de force mentale et de fermeté de caractère. Il doit valoriser le contrôle de soi, la capacité à endiguer et maîtriser les émotions, le sang-froid¹⁰³.

SCHIESS résume tous ces attributs de l'abnégation du féminin par les hommes en ces termes :

¹⁰¹M. MVOGO, entretien semi-directif, le 30-08-2021, au campus de l'UYI.

¹⁰²Silvia KRAUTH-GRUBET, Paula NIEDENTHAL, François RIC, « Émotion et différences de genre », In *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*, KRAUTH-GRUBET Silvia, NIEDENTHAL Paula, RIC François (dir.), Belgique, Mardaga, [En ligne], 2009.

¹⁰³Pascale MOLINIER, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, Genre et Société*, [En ligne], 2000.



Dans la maison-des-hommes, ainsi que dans tout le processus de construction de la masculinité, les hommes apprennent ainsi à ne pas être des femmes. Se faisant, ils apprennent à être littéralement impénétrables. Impénétrables par leurs propres sentiments et par ceux des autres, entraînant un renoncement de l'empathie. Impénétrables sexuellement, ce qui s'exprime par l'obligation de l'hétérosexualité et la canalisation de leurs désirs sexuels dans ce sens.¹⁰⁴

La description première du masculin traditionnel étant élaborée, que revêt le second critère, celle de l'expression de la virilité?

2- L'expression de la virilité.

Le caractère viril est distinctement le propre de l'identité du masculin. L'historien COURTINE dans un entretien sous le thème « *C'est quoi un homme viril ?* », définit la virilité comme « *la construction culturelle des attributions du masculin. [...] historiquement, ce sentiment s'est cristallisé sur trois valeurs : d'abord la force physique ; puis le courage, l'héroïsme guerrier, le goût de la domination des autres hommes ; et enfin, la puissance sexuelle.* »¹⁰⁵ BOURDIEU à ce propos, souligne quant à lui que « *les manifestations (légitimes ou illégitimes) de la virilité se situent dans la logique de la prouesse, de l'exploit qui fait honneur* »¹⁰⁶. Il écrit également que :

La virilité, dans son aspect éthique [...] reste indissociable, au moins tacitement de la virilité physique, à travers notamment les attestations de puissance sexuelle – défloration de la fiancée, abondante progéniture masculine, etc. - qui sont attendus de l'homme vraiment homme.¹⁰⁷

De cette description bourdieusienne de la virilité, il ressort que l'homme s'identifiait à sa virilité. Cela rejoint les propos recueillis auprès d'un enquêté qui stipule que : « *un vrai homme doit être viril !* ».¹⁰⁸ L'analyse des différentes définitions apportées à la notion de virilité permet d'y ressortir plusieurs attributs qui se regroupent en trois dimensions : la quête de l'honneur, la puissance érectile de la sexualité masculine et la puissance fécondante.

2.1. La quête de l'honneur

Les critères d'identification du masculin révèlent l'ultime but de l'honneur. Pour l'obtenir et le maintenir, le masculin se positionne dans une éternelle compétition dans laquelle

¹⁰⁴ Christian SCHIESS, idem, P.35.

¹⁰⁵ Entretien avec Jean-Jacques COURTINE coordonné par Nelly KAPRIELIAN et Jean-Marc LALANE, « *C'est quoi un homme viril ?* », Sous presse, « Trophées Elle's-de-France », [En ligne]

¹⁰⁶ Pierre BOURDIEU, Idem, 1998, P.35.

¹⁰⁷ Pierre BOURDIEU, idem, 1998, P.25.

¹⁰⁸ M. MVOGO, entretien semi-directif, idem.

il se doit de toujours en sortir vainqueur. Un homme doit toujours brandir un esprit d'audace et de vaillance. Il se considère comme un guerrier, un héros. Rien ni personne ne doit être au-dessus de lui, même pas les autres hommes, d'où « *Le goût de la domination des autres (homme ou femme)* »¹⁰⁹ dont mentionne l'historien COURTINE. Pour cela, l'homme se doit de faire valoir son courage tant physique que moral pour affronter les difficultés et les épreuves auxquelles il fera face tout au long de sa vie. Il se doit d'être toujours « en haut et jamais en bas ». Face aux situations qu'il rencontre, il fait recours à sa « *force physique* » ou fait démonstration de son caractère agressif dans l'ultime but de prouver son honneur, sa grandeur, et sa supériorité sur tous et face à toute situation. C'est cet ordre de choses qui garantit son estime de soi, le sentiment ultime de son existence. Telle est l'expression de la virilité dans sa première dimension. Pour la suite, le caractère viril de l'homme, comme expression de la forme érectile de la sexualité masculine sera présenté.

2.2. La forme érectile de la sexualité masculine

Parler de « *puissance sexuelle* » au sens Bourdieusien c'est exprimer l'expression même du « phallus »¹¹⁰ face à la femme. Le mouvement vers le haut pendant l'acte sexuel est associé selon BOURDIEU, au masculin avec par exemple l'érection ou la position supérieure.¹¹¹ Il poursuit ses propos en soulignant que le « *rapport sexuel apparait comme un rapport de domination* »¹¹². Il se construit « *à travers le principe de division fondamentale entre le masculin actif, et le féminin passif, et que ce principe crée, organise, exprime et dirige le désir de possession comme domination érotisée de la domination.* »¹¹³ Pour cela, la vie sexuelle est apprise aux garçons pour qu'ils puissent s'en distinguer hiérarchiquement. Cependant, cette « *puissance sexuelle* », se doit d'avoir pour aboutissant direct, une « *une puissance fécondante* ».

2.3. « La puissance fécondante »

L'identité virile de l'homme se lisait également au travers de sa progéniture, de sa capacité à se reproduire. L'absence d'enfants dans un couple portait un doigt accusateur à la femme. Dans ce contexte, la pratique de la polygamie, pratique très ancienne dans la grande

¹⁰⁹ Jean-Jacques COURTINE, idem.

¹¹⁰ Expression latine qui désigne le « Pénis en érection, symbole de la virilité », Dictionnaire de français Larousse [En ligne].

¹¹¹ Pierre BOURDIEU, idem, 1998, P.20.

¹¹² Pierre BOURDIEU, ibid.

¹¹³ Pierre BOURDIEU, idem, 1998, P.37.

majorité des groupes ethniques du Cameroun, participe, selon NGONO, « à la construction des rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes. »¹¹⁴ Il poursuit son propos en soulignant que :

*L'homme dont la femme ne parvenait pas à faire d'enfants ou qui ne faisait que des filles, était amené à prendre une deuxième épouse. Il arrivait également que l'homme soit amené à prendre une troisième, voire une quatrième épouse, et plus, parce que les précédentes ne parviennent pas à avoir des enfants garçons.*¹¹⁵

De fait, en vue de prouver sa virilité aux yeux de tous, l'homme se devait de prendre autant de femmes qu'il le souhaitait. La femme était donc perçue comme un bien. Son appropriation par l'homme rehaussait l'image de ce dernier et son statut de possesseur dans la société.¹¹⁶

En bref, les enfants sont en effet indispensables à la visibilité sociale d'un homme et à son prestige social. Au sein de l'arrondissement de Soa, le principe de virilité se lit également comme un devoir masculin, un critère d'identification du masculin.

Cette première partie a permis de présenter l'image du masculin tant dans la société en général que dans l'arrondissement de Soa en particulier. La deuxième partie de ce chapitre présentera de manière successive les fondements ou l'origine de cette identité masculine.

II. IDENTITÉ MASCULINE : ENTRE VISION ESSENTIALISTE ET CONSTRUCTION SOCIALE

L'identité de genre, selon que l'on soit un homme ou une femme, est inscrite dans l'histoire même des sociétés. De ce fait, si l'expression de l'identité masculine repose sur la domination, ce que BOURDIEU appelle « *libido dominandi* », cette seconde partie de ce chapitre essaiera de décrire, dans une volonté compréhensive, l'origine ou les fondements de la domination de l'homme sur le sexe opposé. Pour parvenir à cette description, la revue documentaire et les entretiens tenus avec les autorités traditionnelles ont éclairés sur deux grands fondements de cette identité. Ces fondements se résument en la vision essentialiste de la différenciation des sexes et en la construction sociale desdits sexes.

¹¹⁴Serge NGONO, idem, P.40

¹¹⁵Serge NGONO, ibid.

¹¹⁶Serge NGONO, ibid.

1- La vision essentialiste de la différenciation des sexes ou la démarche naturaliste

Parlant de l'origine de la domination de l'homme sur la femme, L'enquêté répondant au titre de chef traditionnel du groupement de NGALI souligne que « *c'est comme ça. Ça a toujours été comme ça, c'est naturel. Je peux même dire que ça vient de Dieu, c'est dans La Bible* »¹¹⁷. Au regard de ces propos, la domination ou la supériorité du masculin aurait pour fondement l'ordre naturel des choses.

La notion d'essentialisme revêt plusieurs sens en fonction de la discipline scientifique dans laquelle elle est employée. Ainsi, penser l'identité de genre sous la vision essentialiste, revient tout simplement à poser la différenciation inégalitaire des sexes comme relevant de la nature, de l'ordre naturel des choses. Partant de la hiérarchisation religieuse des sexes pour des constats biologiques, *La Bible* tout comme *Le Coran* seraient des livres androcentriques, des livres qui donnent le primat de la domination à l'homme tout en soumettant la femme. Ainsi, le pouvoir d'un sexe, notamment celui de l'homme tirerait sa légitimité de la divinité. La femme et l'homme seraient donc par essence différents.

Par ailleurs, pour HÉRITIER, « *c'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée, aussi bien traditionnelle que scientifique* ». ¹¹⁸Ceci dit, selon la vision essentialiste ou naturaliste, l'inégalité de sexe ou l'identité de genre résulte du constat fait sur la différence existante entre l'anatomie sexuelle de l'homme et l'anatomie sexuelle de la femme. Cependant, les travaux d'anthropologues et de sociologues à la suite des mouvements féministes, ont émis l'hypothèse selon laquelle cette hiérarchisation sociale des sexes reste et demeure de pures constructions sociales.

2- La construction sociale des sexes

L'expression « construction sociale » dans la problématique genre émerge dans les sciences humaines dans les années 1960. Son émergence s'inscrit en faux à la posture essentialiste. Il est question de « *mettre en évidence la manière dont les acteurs sociaux, à travers leurs discours et leurs actions, construisent la réalité sociale* ». ¹¹⁹Les partisans de cette posture soulignent que la domination comme identité proprement masculine est purement et strictement une construction historique et sociale. En effet, c'est à partir des différences physiques, apparence et comportement, que les acteurs sociaux y ont associé des

¹¹⁷ Chef traditionnel du groupement de NGALI, entretien semi-directif, idem.

¹¹⁸ Françoise HÉRITIER, *Masculin/Féminin : La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, P. 19.

¹¹⁹ Genre! je m'interroge, tu t'interroges, interrogez-vous, « Petit lexique du genre (3) : essentialisme, constructivisme, socialisation de genre », [En ligne], 2015.

caractéristiques et des valeurs qui ne sont pas naturelles mais socialement construites. Dans cet ordre d'idées, BOURDIEU souligne que :

La différence biologique entre les sexes c'est-à-dire entre les corps masculin et féminin, et tout particulièrement, la différence anatomique entre les organes sexuels peut ainsi apparaître comme la justification naturelle de la différence socialement construite entre les genres, et en particulier de la division sexuelle du travail.¹²⁰

Ces propos de BOURDIEU précisent que, l'identité masculine est une construction sociale naturalisée. Ce qui renvoie à la célèbre expression de DE BEAUVOIR sur la construction de l'identité des femmes dans la société :

On ne naît pas femme, mais on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société, la femelle humaine : c'est l'ensemble de la société qui élabore ce produit intermédiaire entre l'homme et le castrat qu'on qualifie de féminin.¹²¹

Inversement, on ne naît pas homme, on le devient ou pour reprendre l'expression de SCHIESS, « *On ne naît pas dominant, on le devient* ». ¹²² Tout serait alors une question de conditionnement social.

Cependant, si l'identité du masculin en tant que figure dominante tire son origine d'une part des différences biologiques et de la démarcation religieuse et d'autre part des constructions culturelles et sociales des acteurs, il est important de préciser par la suite comment cette identité a posé ses marques dans la société et s'est inscrite longuement sur la durée.

III. LA SOCIALISATION : PROCESSUS D'INTÉRIORISATION ET DE PERPÉTUATION DE L'ORDRE MASCULIN

Pour BOURDIEU, « *Étant inclus, homme ou femme, [...] nous avons incorporé, sous la forme de schèmes inconscients de perception et d'appréciation, les structures historiques de l'ordre masculin [...]* » ¹²³. Bien que l'ordre masculin au sens Bourdieusien s'est fait incorporé sous forme de schèmes inconscients, il est impérieux de décrire les processus favorisant. Si pour entretenir des relations sociales, les membres d'une collectivité doivent partager un patrimoine culturel commun, la socialisation se présente dès lors comme étant un processus

¹²⁰ Pierre BOURDIEU, idem, P. 25.

¹²¹ Simone DE BEAUVOIR, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

¹²² Christian SCHIESS, idem.

¹²³ Pierre BOURDIEU, 1982, idem, P. 17.

par lequel on apprend et intériorise les modèles culturels, les normes et les valeurs qui permettent de s'intégrer dans la société. Elle est selon DARMON, « *l'ensemble des processus par lesquels la société construit les individus et l'ensemble des apprentissages qui les font devenir qui ils sont.* »¹²⁴Le processus de socialisation se présente comme des moyens favorisant la production, l'intériorisation et la reproduction de l'ordre du masculin et de l'ordre du féminin. C'est le processus de construction de l'identité d'un individu, le processus de construction de l'« *habitus* »¹²⁵. BERGER et LUCKMANN distinguent deux processus de socialisation à savoir primaire et secondaire¹²⁶. Cependant, dans le cadre de cette contribution ce travail ne suivra pas cette structuration mais tentera de présenter la socialisation au travers des institutions. Pour TOURNAY, « *L'institution est un terme polysémique qui désigne communément des structures organisées ayant pour fonction de maintenir un état social.* »¹²⁷Si l'institution sert à conserver un ordre de choses dans la société, il sera présenté à la suite de ce travail comment s'est élaboré et maintenu l'ordre masculin avec l'appui des institutions socialisantes : la famille, l'école, l'église et l'État.

1- La famille

Parlant de la famille, TAHON affirme que :

La famille est, en effet, une institution qui, à l'instar des autres institutions, organise le biologique et c'est parce qu'elle organise le biologique qu'elle est une institution. [...] elle est une institution en ce qu'elle exprime dans ses montages, que le biologique n'est pas un donné naturel mais qu'il prend place et sens dans un échec de règle. [...] au sein de l'institution familiale, la construction sociale relative aux enfants se donne à lire dans leur inscription dans un réseau de relations qui leur préexiste (ce qu'on a appelé la « lignée ») et dans leur « socialisation.»¹²⁸

La famille est une instance de socialisation fondamentale pour l'enfant. Elle permet de comprendre au préalable, le procédé de « *socialisation du biologique* » dont parle BOURDIEU.¹²⁹ C'est à l'intérieur que se démontrent la construction et l'incorporation des identités de genre. Dans l'arrondissement de Soa, la socialisation familiale s'établissait en

¹²⁴ Muriel DARMON, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2016.

¹²⁵ Pierre BOURDIEU, « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 1, 1976.

L'habitus constitue des « *systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées, prédisposées à fonctionner comme structures structurante.* » P. 88.

¹²⁶ Peter BERGER et Thomas LUCKMAN, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens klincksick, 1996.

¹²⁷ Virginie TOURNAY, *Sociologie des institutions*, [En ligne], Paris, PUF, 2011, P. 3.

¹²⁸ Marie-Blanche TAHON, *Sociologie des rapports sociaux*, [En ligne], Presses Universitaires de Rennes, 2004.

¹²⁹ Pierre BOURDIEU idem, 1998, P. 17.

plusieurs étapes à savoir : le rite de séparation ; la division sexuelle des espaces et du travail et la division sexuelle des objets.

1.1. Le rite d'initiation : « Deviens ce que tu es »

Les processus de différenciation sexuelle et de construction de l'identité des hommes commencent au sein de la famille par le rite d'initiation. Il consiste à l'initiation sexuelle du caractère viril dans le corps du masculin.

Parler de « rite d'institution » selon BOURDIEU, « c'est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire. »¹³⁰ C'est « un acte de magie sociale »¹³¹ qui consiste à établir la différence entre les sexes. Il est en d'autres termes question d'arracher tout ce qui peut rester chez le petit garçon de féminin. De fait, une différence de sexe est déjà posée dès l'enfance. Pour cet auteur, ce rite consiste à « émanciper le garçon par rapport à sa mère et d'assumer sa masculinisation progressive, en l'incitant et en le préparant à affronter le monde extérieur. »¹³² Il est question d'arracher le jeune garçon à la quasi-symbiose originelle d'avec la mère et d'affirmer leur identité sexuelle propre. Les garçons sont mis à part pour une éducation dite masculine car ils ne devraient pas avoir la même éducation avec les filles.

Dans l'arrondissement de Soa, ce rite était appelé « rite de séparation »¹³³, il consistait à séparer les enfants garçons de leurs mamans, et à les initier aux privilèges du masculin. Pour éviter qu'il se déroge, ce rite était transmis en héritage et diffusé dans les familles de génération en génération. Cette initiation impliquait également la séparation des espaces et des activités entre les personnes de sexe masculin et celles de sexe féminin.

1.2. La division sexuelle du travail et des espaces

La famille se présente comme un lieu où se déploie la construction de chaque identité de sexe. Cette construction identitaire de sexe se lit au travers de la division sexuelle des espaces de même que celle du travail. L'intégration du rite d'initiation se poursuit dans cette division. Les garçons ne devraient plus partager les mêmes activités, encore moins les mêmes espaces de vie que le sexe féminin car il fallait des moyens régulateurs pour instituer la supériorité du masculin sur le féminin. DELPHY souligne à cet effet que : « les places et les activités des

¹³⁰ Pierre BOURDIEU, « Les rites comme actes d'institution », In *Acte de la recherche en Sciences sociales*, Paris, Seuil, 1982.

¹³¹ Pierre BOURDIEU idem, 1982, P. 59.

¹³² Pierre BOURDIEU, idem, 1998, P. 43.

¹³³ Chef traditionnel du groupement MBENDE, entretien semi-directif, idem.

individus ne sont pas considérées comme découlant de leur nature ou de leurs capacités propres mais de l'organisation sociale ». ¹³⁴ La répartition différentielle des espaces et des activités au sein des familles constituent alors des constructions sociales. ANDAN et al. précisent que, l'un dépend de l'autre. L'utilisation différentielle de l'espace par les individus est un corollaire de la répartition des rôles au sein du ménage ¹³⁵.

La femme était alors associée à la maternité et devait s'occuper du travail domestique, qui regroupait « *l'entretien du foyer, la préparation des repas et les soins aux enfants* » ¹³⁶. NGONO complète ces propos en soulignant que, la journée de travail des femmes commençait à la maison et ce, très tôt le matin. Elles étaient censées faire le ménage à la maison, prendre soin des enfants, ravitailler la maison en eau, servir le repas du matin à tous et aux hommes qui attendaient à la véranda. Après ces tâches de la maison effectuées, elles continuaient la journée au champ. Le rôle des hommes était de défricher et elles étaient responsables de toutes autres tâches agricoles jusqu'à la récolte. Une fois de retour des champs, elle continuait ses travaux à la maison. Les travaux effectués par les hommes par contre, étaient taxés de « travaux durs » qui réclamaient une force physique assez importante. Son intervention dans le ménage était circonscrite à la fente du bois pour la cuisine. D'autres masculins s'engageaient dans la cueillette du vin de palme, la chasse et même la pêche. ¹³⁷

Dans ce même ordre d'idée le chef traditionnel du groupement Ebang dans l'arrondissement de Soa décrit ce processus en ces termes :

Une fois le rite de séparation des enfants garçons d'avec la mère est établi, les garçons passent le plus de temps avec les hommes et les filles restent avec les femmes. Les hommes avaient leurs activités, ils s'occupaient de défricher les champs [...], de faire la chasse, la pêche, ils cueillaient le vin et faisaient même l'artisanat. Et les filles restaient avec leurs mamans beaucoup plus à la cuisine et pour le ménage. Elles allaient aussi cultiver les champs que les hommes avaient défrichés. [...] C'est pour cela qu'on entend souvent des gens dire que la place de la femme c'est à la cuisine ¹³⁸

Dans la sphère privée qu'est la famille, TAHON présente la construction du rôle de l'homme, père de famille, en ces termes :

Cette construction du rôle du père a pour conséquence de lui accorder une place restreinte dans la famille que l'on s'empresse, au même moment, de confondre avec

¹³⁴ Christine DELPHY, idem, P. 91.

¹³⁵ Odile ANDAN et Charles RAUCH, « Sexe et Usage de l'espace? L'influence de la répartition des rôles au sein du ménage », *Espace, population et société*, [En ligne], 1989, P. 99.

¹³⁶ Odile ANDAN et Charles RAUCH, idem, P. 102.

¹³⁷ Serge NGONO, idem, P. 17.

¹³⁸ Président de l'association des chefs traditionnels, entretien semi-directif, dans son bureau au lycée de Soa, le 22 -10-2021.

la « sphère privée ». C'est parce qu'il est un « bon travailleur » qu'un père est « un bon père » : il travaille chaque jour, [...] il fait le maximum d'heures supplémentaires, etc. il rapporte ainsi « un bon salaire » qui permet à sa famille de vivre un confort relatif. Ce père pourvoyeur est un père « absent ». Non pas parce qu'il n'aime pas ses enfants ou qu'il ne sait pas « exprimer ses émotions » : c'est parce qu'il aime ses enfants qu'il travaille beaucoup et donc qu'il ne les voit pas.¹³⁹

Cette construction du rôle de l'homme en tant que père, laisse ressortir le rôle de l'homme en tant que « pourvoyeur », celui qui travaille dur afin d'approvisionner sa maison et occupe en majorité un espace de vie qui est celui de l'extérieur. De l'autre côté, la femme mère se présente comme une ménagère et une nourricière qui a pour espace de vie la maison et plus principalement, la cuisine. De manière globale, cette construction est un modèle qui « confine l'homme père à la « sphère publique » et la femme mère à la « sphère privée»¹⁴⁰ou sphère domestique.

L'identité des hommes et même des femmes s'est produite et se reproduit (comme un héritage) au sein des familles. C'est de mèche que se rapportent ces propos de SCHIESS : « *La socialisation masculine concourt à préserver cet état de fait, sans que le rapport de domination y soit toujours explicite, notamment dans les cadres spécifiques d'interaction dont les enjeux spécifiques masquent souvent des enjeux sociaux plus larges.* »¹⁴¹

En bref, l'homme et la femme dès leur naissance, sont éduqués dans des conditions sociales qu'ils seront appelés à reproduire une fois l'âge adulte atteint. L'éducation reçue dans la petite enfance au sein de la famille, ressurgit spontanément, les guidant ainsi dans leurs multiples interactions sociales. Le caractère d'une force extérieure contraignante renverserait difficilement cet ordre établi car, les « *habitus* » désormais incorporés fonctionnent comme des automatismes. Toute action contraire à ces automatismes serait alors considérée comme déviants¹⁴². Après la famille, comment l'institution scolaire participait-elle à l'incorporation de l'identité de genre au sein de l'arrondissement de Soa ?

2- L'école

L'école joue un rôle clé de reproduction symbolique, en sélectionnant des significations (une culture, des critères de jugement et même une hiérarchisation des sexes) et en les imposant aux écoliers et étudiants. L'école participe à la reproduction des manières de vivre en société. C'est un autre cadre de socialisation qui se veut méthodique. La socialisation commence dès

¹³⁹Marie-Blanche TAHON, idem.

¹⁴⁰Marie-Blanche TAHON, idem.

¹⁴¹ Christian SCHIESS, idem, P.16.

¹⁴² Serge NGONO, idem, P. 49.

la naissance, au sein des familles *certes*, « *mais c'est à l'école qu'elle est systématisée, de sorte que celle-ci devient le lieu central de la continuité sociale lorsqu'il s'agit de la transmission des valeurs, des normes et des savoirs.* »¹⁴³ Au regard de ces propos, l'école se présente comme une instance de socialisation qui tend à perpétuer ou reproduire les bases de « l'idéal de l'homme », entamées dans la socialisation familiale. La famille socialise les identités de genre pour une suffisante homogénéité de la société. L'école quant à elle, en tant qu'agent socialisateur, va perpétuer et renforcer cette image déjà incorporée dans les manières d'agir, de penser et de sentir des individus. Si la famille construit l'identité sociale de chaque sexe, l'école procède alors par la « continuité sociale » desdites valeurs et normes attribuées à chaque identité sexuelle/ sociale. De fait, elle constitue une instance de structuration de la dominance du masculin sur le féminin. La répétition des représentations genrées à travers l'ensemble des manuels entraîne une vulgarisation et une perpétuation des normes de genre qui influent durablement sur l'idée selon laquelle les élèves se font de ce que doit être une fille, une femme, un garçon, un homme dans la société. Se faisant, elle entrave par là-même toute liberté de développer sa propre identité. Si le cocon familial est un lieu de construction de l'identité selon que l'on soit un homme ou une femme, force est de souligner que l'école contribue à perpétuer ces identités préalablement intériorisées. De fait, les manuels scolaires et éducatifs traduisent pour la plupart, une invisibilisation et une infériorisation des femmes au profit d'une valorisation dominante des hommes ; une persistance des stéréotypes dans la division sexuée du travail, des activités et des espaces sociaux, ceci au travers d'images, d'histoires, de récits et même de légendes. Cependant, comment la religion à son tour contribue-t-elle à la perpétuation de l'identité masculine ?

3- La religion

La religion se définit comme un ensemble de croyances propres à un groupe ou à une société. Selon SCHIESS, elle « [...] a activement contribué à cette dynamique de légitimation de l'ordre du genre, en décrivant ce dernier comme un impératif transcendantal ou biologique [...] »¹⁴⁴. Partant du constat selon lequel, les mouvements féministes ont relativement tendance à pointer « un doigt accusateur » aux religions qui, pour elles, contribuent à légitimer l'identité dominante de l'homme, la question qui se pose est celle de savoir, comment procèdent ces religions ? Il existe une pluralité de religions dans le monde. Cependant, l'arrondissement de

¹⁴³Jean-Claude FILLOUX, « Emile Durkheim (1858-1917) », *Perspective : revue d'éducation comparée*, Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation, [En ligne], 1996.

¹⁴⁴ Christian SCHIESS, idem, P. 10.

Soa est dominé par deux grandes religions à savoir : le christianisme ayant pour référent *La Bible* et l'Islam, ayant pour référent le *Coran*. C'est sur ces deux religions que cet exposé va s'articuler.

En parlant de l'Islam LOCOH et al. soulignent que « [...] en matière matrimoniale, il renforce l'éthique inégalitaire qui préside aux relations entre hommes et femmes puisqu'il admet, comme les sociétés traditionnelles, la pratique de la polygynie et encourage la ségrégation des femmes dans un espace privé. »¹⁴⁵ Pour renchérir ces propos, l'Imam de la mosquée mixte du centre de Soa souligne que :

*La polygamie dans l'Islam est autorisée par Dieu lui-même. Dans la sourate 3, il est écrit qu'on commence par considérer celui qui est marié lorsqu'il a deux femmes. Jusqu'à quatre, mais ça ne déborde pas quatre femmes. On peut aller à plus de quatre femmes si l'une a déjà atteint la ménopause. [...] Le musulman doit marcher selon les prescriptions islamiques. Et dans le Coran, il est écrit que c'est l'homme qui coiffe dans une concession, c'est lui le chef. [...] Selon le Coran, la femme doit d'abord être soumise. Parce que nous savons tous que dans un bateau, il n'y a jamais deux capitaines. Quand je parle de la soumission, c'est la soumission totale. La femme doit obéir à son mari, tout ordre qu'il lui donne, elle doit exécuter. Sauf s'il s'agit de la désobéissance à Dieu.*¹⁴⁶

Au regard de ces propos, l'Islam accorde à l'identité de l'homme, la figure dominante dans les rapports de sexe. À la suite de ces propos, DIAL précise que « la domination masculine trouve sa légitimité dans l'Islam qui instaure le mariage en règles sociale, érige l'homme en chef de ménage et oblige la femme à se soumettre à lui pour assurer un avenir radieux à ses enfants et également son entrée au paradis. »¹⁴⁷

L'idéologie chrétienne pose la supériorité masculine sur la femme dans le livre de « Genèse ». Il y est décrit que l'homme est le premier être humain à avoir été créé par Dieu. Et c'est grâce à lui, à sa côte que la femme fut créée par la suite.¹⁴⁸ NGONO précise quant à lui que :

*Dans ces dogmes, la femme n'est qu'une partie de la côte de l'homme qui lui a été retirée pendant son sommeil afin de lui trouver une compagne. En faisant de l'homme le supérieur de la femme ou encore « le maître de la femme », ces religions imposent la supériorité de l'homme dans la conscience collective dont la conséquence immédiate est la subordination de la femme.*¹⁴⁹

¹⁴⁵Thérèse LOCOH, Miriam MOUVAGHA-SOW, 2004, p.17. Cité par Serge NGONO, idem, P. 58.

¹⁴⁶Imam de la mosquée mixte de Soa, entretien semi-directif, à la mosquée, le 10-10-2021.

¹⁴⁷Binetou DIAL, « Le divorce, source de promotion sociale pour la femme ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et de Saint-Louis (Sénégal) », *colloque international genre, population et développement en Afrique*, [En ligne], Abidjan, Université Cheikh Anta Diop/IRD, 2001, P. 1.

¹⁴⁸*La Bible*, livre de genèse.

¹⁴⁹Serge NGONO, idem, P. 52.

La tradition religieuse assigne aux hommes et aux femmes des rôles sexuels, des droits et des devoirs tout à fait différents. Elle contribue à une différenciation sociale des sexes, à une légitimation des inégalités de sexe. Les saintes écritures et leurs interprétations, les gestes quotidiens observés et même les rituels festifs, tous ces éléments se sont regroupés pour produire des règles, des conceptions et des représentations des relations inégalitaires entre les sexes. Cette conformité sociale religieuse est davantage prouvée par les différents membres de l'arrondissement de Soa. Bref,

*La religion invite la femme en tant que subordonnée de son mari à être soumise et dévouée envers lui, réciproquement, elle autorise l'homme en tant que pourvoyeur de ressources financières du ménage à exercer son autorité et à marquer sa supériorité sur sa femme.*¹⁵⁰

À la suite de la religion, l'institution étatique se présente également moyen d'incorporation, de structuration et même de perpétuation de l'ordre du masculin.

4- L'État

BOURDIEU pose l'État comme une institution de production et de reproduction sociale de l'ordre du masculin en tant que figure dominante des deux sexes. La construction sociale du masculin dans ce cadre, s'exprime par la loi.

Dans *Le Code civil* camerounais, l'article 13 stipule que : « *Le mari est le chef de famille. Il exerce cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants.* »¹⁵¹ Dans l'article 15, « *Le choix de la résidence appartient au mari ; la femme est obligée d'habiter avec lui, et il est tenu de la recevoir. [...]* »¹⁵² Au travers de ces deux articles de lois, on voit légitimer juridiquement, l'ordre du masculin comme figure dominante dans les rapports sociaux de sexe.

En bref, tous ces mécanismes sociaux de production et de reproduction des privilèges du masculin, « *échappe(nt) en majeure partie à la conscience immédiate des individus et chacun.e y concourt, ne fût-ce déjà que par son assentiment à appartenir aux catégories « homme » ou « femme » sans apercevoir la structure nécessairement hiérarchique de ces catégories.* »¹⁵³ C'est ainsi que dans les familles et même dans chacune des institutions suscitées, on entend de petits garçons ou de petites filles qui réclament leur identité de genre

¹⁵⁰ Binetou DIAL, idem, P. 3.

¹⁵¹ *Le Code Civil*, chapitre VI portant « Des devoirs et des droits respectifs des époux », l'article 13.

¹⁵² *Le code civil*, idem, article 15.

¹⁵³ Christian SCHIESS, idem, P. 70.

avec des expressions telles que : « *je suis une fille pas un garçon* », « *je suis un garçon* », « *est-ce que je fais comme une fille pour que tu me confondes ?* » et bien d'autres expressions de nature à prouver à tous le sentiment interne et profond de son identité.

Parvenus au terme de ce travail sur la production de l'identité masculine, ou de l'habitus masculin, il a été ressorti de manière progressive et non exhaustive les représentations de la masculinité, ses fondements et son processus d'incorporation dans les manières d'agir, de penser et de sentir de la société. Le premier critère d'identification réside dans le devoir de n'être pas une femme et le second c'est l'expression de la virilité avec toutes ses différentes composantes. Par la suite, le processus de socialisation a été avancé comme moyen d'incorporation et de perpétuation de l'identité masculine. Cette socialisation est retranscrite non dans les cadres primaires et secondaires tels que décrits par BERGER et al., mais au travers des institutions que sont : la famille, l'école, l'église et l'État.

En guise de conclusion pour cette première partie, il a été, de manière générale, le cadre de référence de ce sujet de recherche. Ce cadre est reparti en deux chapitres. Le premier, présentait la zone d'implémentation et le second quant à lui, s'est appesanti sur la présentation de l'identité masculine traditionnelle et sa relation avec le sexe opposé. Au regard des exposés ci-dessus faits, il en ressort que, ce sujet a eu pour zone d'implémentation l'arrondissement de Soa, qui se présente comme une zone périurbaine dans laquelle se retrouve une population à la fois culturelle, sociale et religieuse plurielles. Par ailleurs, la sociohistoire de l'identité du masculin présente ce sexe comme étant construit socialement et positionné comme figure dominante des deux sexes. Il s'est incorporé dans les institutions sociales qui servent de moyens de reproduction de cette figure de la domination totale de l'homme sur la femme, et s'est intériorisé dans les manières d'agir, de penser et de sentir, à la fois des hommes et des femmes.

Cependant, les sociétés ne sont point statiques, voire immuables, tant dans le temps que dans l'espace. Les familles camerounaises en général et de l'arrondissement de Soa en particulier subissent de profondes dynamiques axées sur l'image de l'homme, son identité, sa place, son rôle qui, au regard du contexte traditionnel tel que présenté ci-dessus révèlent à suffisance l'ampleur des transformations observées. À cet effet, la seconde partie de ce travail va entrer de plein pied dans le vif du sujet de recherche en se servant des composantes de chaque chapitre pour mieux poser et comprendre le problème de recherche portant sur la marginalisation conjugale des hommes. Il sera alors question de présenter les éléments permettant de comprendre cette situation, ce phénomène dans la vie conjugale du masculin d'une part, leur typologie, les stratégies développées autour et les influences corrélatives tant au sein des familles, que dans la société toute entière.

**DEUXIÈME PARTIE : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES
MASCULINES ET INCIDENCES SOCIALES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SOA**

Selon GRASSI, « *le paradigme compréhensif s'engage à reconnaître un phénomène social en toute sa complexité, à le considérer en son ensemble en tant que système dynamique, dans une perspective holistique et systémique.* »¹⁵⁴ L'approche compréhensive employée dans ce travail exige dès lors de se détourner de la simple attribution d'une cause déterminante du phénomène. Parce que comprendre c'est embrasser un ensemble, l'analyse du phénomène de la vulnérabilité du masculin au sein de son couple se propose de procéder, dans une perspective globale, à la catégorisation des types de vulnérabilités conjugales des hommes, tels que rencontrées au sein de l'arrondissement de Soa, à une catégorisation des stratégies d'acteurs développées au sein du couple, de même qu'une énumération des différentes incidences du phénomène. Dans cette logique, cette seconde partie entre de plein pied dans la problématique de cette recherche. Les réponses apportées aux questions de recherche élaborées, permettront d'éprouver les hypothèses de recherches. Ainsi, cette partie se structurera en deux chapitres. Dans le premier chapitre, il sera d'une part élaboré une construction historique et contemporaine des facteurs à l'origine du phénomène de la vulnérabilité du masculin au sein des couples de l'arrondissement de Soa, à l'aune des dynamiques à la fois externes, internes et endo-exogène. D'autre part, ce chapitre tablera sur les catégories de vulnérabilités masculines rencontrées dans les couples de l'arrondissement de Soa. Dans le second chapitre quant à lui, il sera d'abord question de comprendre le phénomène analysé au travers des formes de gestion qu'elle génère au sein du couple, avec l'appui de la théorie constructiviste et structuraliste de BOURDIEU, et de la notion de « *stratégie* » chère à la sociologie de cet auteur. Par la suite, la compréhension d'ensemble du phénomène procèdera à la présentation des incidences du phénomène, tant sur les membres du couple que sur la cohésion conjugale et la cohésion sociale.

¹⁵⁴ Valentina GRASSI, « Sociologie compréhensive et phénoménologie sociale », *Introduction à la sociologie de l'imaginaire*, [En ligne], 2005.

CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION ET STRUCTURATION DES VULNÉRABILITÉS DU MASCULIN DANS LES COUPLES AU SEIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SOA

La question de la vulnérabilité du masculin dans le couple étant sur le plan national, un sujet « tabou », un sujet dont les individus dans la société se refusent d'envisager, un sujet dont autant les hommes que les femmes, se refusent d'admettre publiquement, il est important de spécifier, comment ce phénomène se construit, se laisse apparaître voire disparaître dans l'arrondissement de Soa. Pour y parvenir, il sera question de prime abord, de questionner les dynamiques de rapport de genre de la société, en vue d'une description des causes entendues comme des « *phénomènes sociaux antécédents* »¹⁵⁵, permettant de comprendre le phénomène de la vulnérabilité masculine. Par la suite, un état des lieux des catégories de vulnérabilités des hommes telles qu'observées dans les couples de l'arrondissement de Soa sera établi.

I- LA MARGINALISATION CONJUGALE DES HOMMES : QUELS FACTEURS COMPRÉHENSIFS ?

DURKHEIM souligne que : « *il est naturel de chercher la cause d'un phénomène avant d'essayer d'en déterminer les effets.* »¹⁵⁶Ceci dit, la compréhension d'un phénomène social requiert la quête des causes efficientes qui l'ont produit. Pour parvenir à déterminer ces causes, la cinquième règle de la méthode sociologique de DURKHEIM sera adoptée. Elle consiste en ces propos : « *la cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle.* »¹⁵⁷Cette précision faite, cette analyse va s'appuyer sur la démarche dynamiste et critique de BALANDIER pour tenter d'exposer les faits sociaux antécédents à l'origine du phénomène de la vulnérabilité du masculin dans le couple. Déjà, parler de normes traditionnelles de la masculinité telles que décrites au chapitre précédent, revient à reconnaître l'existence de mouvements, de changements, de dynamiques dans leur identité. CASTELAIN-MEUNIER le précisait déjà en ces termes : « *Le masculin et le féminin ne sont plus appréhendés [...] autour des seuls clivages hérités de la société traditionnelle [...]* »¹⁵⁸. Pour BALANDIER, il existe deux formes de

¹⁵⁵ Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Quadrige, 11^{ème} édition, 2002, P. 109.

¹⁵⁶ Émile DURKHEIM, *ibid.*

¹⁵⁷ Émile DURKHEIM, *ibid.*

¹⁵⁸ Christine CASTELAIN-MEUNIER, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, PUF, 2005, P. 7.

changement à savoir « *Celle qui se manifeste dans le fonctionnement même de la société et celle qui devient créatrice de transformations au cours d'une période plus ou moins longue, et les deux sources de ces dynamiques – l'une, interne, l'autre, externe* ». ¹⁵⁹ C'est sous le prisme de cette double dynamique, l'une externe, dite « *du dehors* », l'autre, interne, dite « *du dedans* », de même qu'une autre dynamique dite endo-exogène que ce travail qualifie de mixte, que vont être établis les facteurs compréhensifs de la vulnérabilité du masculin au sein des couples.

1- Les facteurs déclencheurs : dynamiques « du dehors »

Envisager les facteurs déclencheurs de ce phénomène, entendu comme le reflet des dynamiques « *du dehors* » revient à mettre en évidence les rapports externes qui, pour BALANDIER, touchent à l'international. NETTL et al. soulignent à cet effet que : « *il devient absolument nécessaire que le sociologue inclue les relations internationales dans les domaines de sa compétence, qu'il en fasse une composante normale de son système de références* » ¹⁶⁰. De ce fait, les facteurs externes de la question de la vulnérabilité conjugale du masculin sont entre autres : la colonisation, les mouvements féministes et la promotion des droits de la femme et de l'égalité entre les sexes.

1.1.La colonisation : le premier pas

Selon BALANDIER, « *La dynamique sociale et l'histoire envisagée dans toute sa complexité, s'imposent conjointement.* » ¹⁶¹ Se faisant, ce travail ne saurait relever les dynamiques externes à ce phénomène sans rentrer dans l'histoire. Entendue comme une dynamique externe à la société africaine, « *La situation coloniale* » ¹⁶² a généré de profonds bouleversements dont les effets se laissent à voir dans la structuration des interactions sociales. MAUNIER la définit comme « *la mise en rapport de deux êtres sociaux par laquelle viennent aux prises deux civilisations* » ¹⁶³. Elle implique un groupe dominant, celui qui vient conquérir, appelé le colon et un groupe dominé, celui que l'on conquiert, appelé colonisé ou colonie. L'évènement colonial constitue le système de référence fondamental. Elle détermine la totalité qui permet de situer et interpréter les transformations parcellaires dans la société. ¹⁶⁴ Ces

¹⁵⁹ Georges BALANDIER, idem, P.15.

¹⁶⁰ John NETTL, Roland Robertson, 1968. Cité par BALANDIER, idem, P. 41.

¹⁶¹ Georges BALANDIER, idem, P.6.

¹⁶² Georges BALANDIER, ibid.

¹⁶³ René MAUNIER, 1949, P. 19. Cité par BALANDIER, idem, P. 154.

¹⁶⁴ Georges BALANDIER, idem, P. 39.

transformations observées dans les sociétés africaines tirent leur origine de l'intervention occidentale. Elle a orienté les innovations et changements sociaux et culturels, après avoir bouleversé les assises physiques de la société traditionnelle.

Le colon est venu en Afrique avec une mission civilisatrice. Il était question d'apporter la civilisation aux peuples africains. TCHAGANG souligne à cet effet que, la colonisation était « *porteuse d'intentions de transformations des mœurs et de cultures* »¹⁶⁵ africaines. La colonisation a ouvert les États africains à d'autres cultures, à d'autres types d'activités économiques et sociales, à d'autres modes d'organisations sociales qui touchent les consciences, tout en transformant de manière progressive les rapports sociaux. Elle est cet évènement de l'histoire venu opérer un grand bouleversement dans les manières d'agir, de penser et même de sentir relatives à l'organisation sociale des sociétés africaines. En cela, elle représente l'élément déclencheur de la chute de la masculinité hégémonique et par ricochet, celle de marginalisation conjugale du masculin.

Par ailleurs, les processus de colonisation en Afrique, dans ses principes et ses exigences, ont plongé, selon BALANDIER, le continent dans une situation de dépendance totale vis-à-vis des colons. Dépendance qui implique ainsi des incidences affectant toutes les instances de la société. Ainsi, on voit en l'évènement de la colonisation, cette situation qui dépossède les populations africaines de leurs cultures identitaires, tout en les empêchant d'avoir la possibilité de poser une action réelle sur leur propre histoire¹⁶⁶. BALANDIER considère la société colonisée « *comme une société globalement aliénée, qui est atteinte dans son organisation socio-culturelle propre [...] et d'autant plus soumise à la pression de la société dominante étrangère qu'elle est plus dégradée* »¹⁶⁷. Dès lors, parce que la société colonisée est aliénée, toutes les dynamiques qui auront lieu et place dans la « *société dominante étrangère* », seront également transposées dans la société colonisée.

Pour ce qui est des deux autres facteurs externes, à savoir les mouvements féministes et les politiques de promotion des droits de la femme et de l'égalité des sexes, ce travail ne reviendra pas sur leur développement. Bien que constituant des facteurs déclencheurs de la vulnérabilité conjugale du masculin, l'ensemble des auteurs ayant travaillé sur la thématique, telle que présentée dans la revue documentaire et dans bien d'autres documents qui précèdent ce travail, l'a déjà développé amplement. Il est de ce fait attribué aux transformations imposées

¹⁶⁵ TCHAGANG, Idem.

¹⁶⁶ Georges BALANDIER, idem, P. 155.

¹⁶⁷ Georges BALANDIER, ibid.

aux mouvements féministes et aux politiques d'égalité de sexe et de promotion des droits de la femme, le malaise dans la part identitaire masculine.

La colonisation constitue le facteur déclencheur du phénomène de la vulnérabilité des hommes dans le couple à l'origine des facteurs décisifs, relatives aux dynamiques internes de la société. C'est dans cette mouvance que BALANDIER souligne que les dynamiques « du dehors » peuvent infléchir ou modifier profondément celles « du dedans ». ¹⁶⁸ La suite de ce travail portera sur les dynamiques internes, comme impulsées des dynamiques « *du dehors* ».

2- Les facteurs décisifs : les dynamiques « du dedans »

L'emploi des dynamiques « *du dedans* » requiert selon BALANDIER de ne plus se limiter aux apparences de la société qui ont tendance à se confondre avec la réalité. ¹⁶⁹ Il est question d'aller en profondeur pour démasquer et démystifier la vraie réalité qui se laisse à voir au-delà des apparences. À cet effet, trois dynamiques dites internes permettent de mieux comprendre le phénomène.

2.1.L'autonomisation forcée des femmes : une réponse à la « vie dure »

L'autonomisation des femmes tant sur le plan national qu'international, « *est devenue l'un des critères majeurs inscrits dans les rapports sociaux des sexes. Si cette problématique interpelle tous les acteurs sociaux, les femmes sont davantage individuellement et collectivement concernées en tant que principales protagonistes de l'arène sociale.* » ¹⁷⁰ Au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier, l'autonomisation des femmes est une grande dynamique interne très visible. Elle se présente de prime abord comme la résultante immédiate de la promotion des droits de la femme et des politiques d'égalité car, elle s'insère dans leurs objectifs, actions et plans d'actions. Parmi ces actions globales se recadrent: le programme d'action de Beijing, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, et une série de conventions relatives à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, conformément à la philosophie de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Bien que cette autonomisation « formelle » soit à la fois politique, économique, sociale et même culturelle, l'ensemble des personnes enquêtées voient en l'autonomisation, le volet uniquement économique. C'est sur ce volet que va se centrer cette analyse.

¹⁶⁸ Georges BALANDIER, idem, P. 39.

¹⁶⁹ Georges BALANDIER, idem, P. 12.

¹⁷⁰ Serge NGONO, idem, P. 100.

Les populations de Soa considèrent l'autonomisation économique féminine non comme une résultante des politiques ci-haut énumérées, mais comme la résultante de la cherté de la vie. C'est donc la « *vie dure* »¹⁷¹ qui oblige tant les femmes que les hommes, à s'activer dans l'autonomisation féminine au sein de l'arrondissement de Soa.

Ainsi, parlant des causes des changements observés dans la vie actuelle des femmes, l'enquêtée Mme Nicole affirme que :

*C'est la vie dure. Les femmes ont pris conscience. La vie n'est plus comme elle était avant... Une seule main ne peut pas attacher un fagot de bois. Quand ce que l'homme apporte le soir ou à la fin du mois est insuffisant pour gérer la maison, il faut bien que la femme se cherche pour compléter et équilibrer la famille.*¹⁷²

Mme Yvonne souligne également que :

*Même mon mari est conscient que ce qu'il laisse est insuffisant. 2500 parfois pour 2 jours et il n'est que maçon. Tout est déjà cher au marché. À l'époque de nos parents ce n'était pas comme ça. Il y a des moments où c'est chaud, il n'a gagné aucun chantier. En ces moments, c'est compliqué, la galère peut nous tuer à la maison. Si je ne sors pas pour travailler et pouvoir l'aider, ce ne sera pas facile. Et nos enfants sont même encore tous petits, comment on va faire quand il ne pourra plus travailler ?*¹⁷³

Au regard de ces verbatims, la prise de conscience de la dureté de la vie se présente comme un facteur décisif de la quête de l'autonomisation des femmes. Cette prise de conscience est relativement due à la crise économique survenue au Cameroun à partir de la deuxième moitié de la décennie 1980. « *Avec la crise économique, le niveau de vie des populations camerounaises s'est considérablement dégradé. L'État s'est désengagé de certaines de ses missions régaliennes* »¹⁷⁴ ; les propositions de sortie de la crise observées dans les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) au regard de leur austérité, ont plutôt amplifié la situation. Les conséquences ont été observées dans l'ensemble des domaines de la vie sociale au Cameroun. Les fonctionnaires ont connu la régression des salaires et les concours d'entrée à la fonction publique ont été fermés. La compression du personnel administratif s'en est suivie et l'emploi est devenu une denrée rare¹⁷⁵.

Un proverbe d'usage est généralement employé pour justifier le travail rémunéré de la femme : « *le premier mari d'une femme c'est le travail* ». Dit autrement, « *le travail est le*

¹⁷¹ Mme Nicole, entretien semi-directif, à son domicile au quartier Nkoltsit le 31 août 2021.

¹⁷² Mme Nicole, entretien semi-directif, idem.

¹⁷³ Mme Yvonne, entretien semi-directif, dans sa boutique au marché de Soa, le vendredi 24 septembre.

¹⁷⁴ Abdou NJOYA, « Dynamiques de privatisations de l'espace public urbain à Yaoundé », Mémoire de Master, Sociologie, UYI, 2011, P. 132.

¹⁷⁵ Abdou NJOYA, ibid.

premier mari de la femme ». Dans le cadre d'un récit de vie, l'enquêtée Mme Adèle a souligné que :

Quand j'étais encore à l'école normale, mon gars est venu à la maison pour faire le Tocqué porte, la dot et le mariage une fois. Mais ma grand-mère s'y est opposée. Elle a demandé au gars d'attendre que je finisse ma formation. À moi, elle m'a précisé que je dois d'abord être affectée dans un établissement scolaire avant de penser mariage. Elle a continué en disant que, il ne faudrait pas commettre les mêmes erreurs que notre génération. La femme sans travail dans un foyer n'est que souffrance et souffrance. Point de joie ; point d'épanouissement.¹⁷⁶

L'autonomisation des femmes se présente dès lors, comme des stratégies d'actions individuelles et collectives lorsqu'elles sont soutenues par les hommes et l'entourage, pour trouver des solutions aux difficultés qu'elles rencontrent, notamment dans leurs foyers. Les femmes de l'arrondissement de Soa s'adonnent à différentes formes d'activités, que ce soit dans le secteur primaire, secondaire ou tertiaire. Elles se battent autant qu'elles le peuvent pour relever tant leur niveau de vie personnel que familial. ROSIN précise à cet effet que « [...] les femmes se préparent mieux. Elles ont des compétences, des qualifications qui leur permettent de faire face rapidement quand les hommes ont un peu les pieds dans le sable. »¹⁷⁷ Les femmes de l'arrondissement de Soa s'investissent dans des Activités Génératrices de Revenus (AGR), elles accèdent à des postes de responsabilité dans l'administration et d'autres s'insèrent dans des secteurs professionnels qui offrent un haut niveau de rémunération. Aussi, l'accès aux concours étatiques et même au secteur de l'emploi formel est désormais ouvert aux deux sexes, le nombre de places disponibles étant limité, « le meilleur l'emporte ». Pourtant, ces secteurs formels étaient l'apanage des hommes. Plus encore, certaines offres d'emplois précisent désormais que « les candidatures féminines sont fortement encouragées ». Cette situation de reconfiguration des rapports de genre, positionne de nombreux hommes dans le sous-emploi et même le chômage, les empêchant ainsi de remplir leur fonction traditionnelle de « pourvoyeurs des besoins du ménage ». La journaliste ROQUELLE précise à cet effet que « de millions d'emplois masculins détruits d'un côté ont été compensés par la création de millions d'emplois féminins de l'autre. »¹⁷⁸

¹⁷⁶ Mme Adèle, Récit de vie, Lycée de Soa, deuxième jour.

¹⁷⁷ Hanna ROSIN, *The end of men. Voici venu le temps des femmes*, [En ligne], Paris, Autrement, 2013.

¹⁷⁸ Sophie ROQUELLE, « Où sont passés les hommes ? », *Le FIGARO*, [En ligne], Sous presse, 2013.

Dès lors, NDJAH ETOLO et al. soutiennent que :

Cette inversion aux allures de « révolution silencieuse » est venue bousculer la configuration classique du couple où l'homme a l'ascendant économique sur la femme, et qui pendant longtemps a constitué l'un des leviers essentiels de la domination masculine et de son maintien dans les foyers¹⁷⁹.

L'autonomisation de la femme dans la société en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier a favorisé la formation des couples au sein desquels la femme est financièrement supérieure à l'homme.¹⁸⁰ Cette autonomisation de la femme contribue non seulement à fragiliser l'identité masculine, mais aussi à la marginalisation des hommes dans les couples au travers des dynamiques de rapports de genre qu'elle opère dans lesdits couples. ADJAMAGBO le soulignait déjà dans ces propos : « *le travail des femmes, de par son caractère émancipateur, menace l'autorité des hommes* »¹⁸¹. L'autonomisation des femmes au sein de l'arrondissement de Soa, n'est pas le seul facteur observé. La scolarisation croissante du sexe féminin en est également un.

2.2. La scolarisation croissante des filles : une prise de conscience parentale

Selon NGAH ATEBA, « *Il n'y a rien de plus vrai que de dire qu'une petite fille qu'on éduque est une nation qu'on gagne. Nul doute que l'émancipation de la femme passe par son éducation ou son instruction.* »¹⁸² Pour le Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation au Cameroun (2013-2020) l'éducation se définit comme suit :

*L'éducation peut être définie comme un processus de transmission des connaissances et d'acquisition des valeurs dont le but est de permettre à l'individu d'agir plus efficacement dans son milieu naturel et social en tant que citoyen.*¹⁸³

Au regard de cette définition, l'éducation peut revêtir plusieurs formes : une forme informelle, à la maison et à l'église ; et une forme formelle qui est réglementée, appelée scolarisation. Elle est selon KOBIANE, « *un processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et d'aptitudes dans le cadre du système d'enseignement formel.* »¹⁸⁴

¹⁷⁹ Edith NDJAH, Jean NZHIE et Honoré MIMCHE, *ibid.*

¹⁸⁰ Edith NDJAH, Jean NZHIE et Honoré MIMCHE, *ibid.*

¹⁸¹ Agnès ADJAMAGBO, *idem.*

¹⁸² Alice Salomé NGAH ATEBA, *Pour un sexe faible fort... La femme face à elle-même. Philosophie néo-féministe de promotion du genre pour l'humanisation des petites filles et l'éducation des femmes à la citoyenneté et au droit d'être elles-mêmes*, AMA-CENC, Yaoundé, 2003, P. 7.

¹⁸³ Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation du 20 avril 2013, P. 11.

¹⁸⁴ Jean-François KOBIANE, « Ménages et Scolarisation des enfants au Burkina-Faso. À la recherche des déterminants de la demande scolaire », [En ligne], Université catholique de Louvain, 2002, P.62.

Pris dans l'ensemble, l'éducation scolaire se présente au Cameroun comme une action directe de la colonisation préalablement réservée aux hommes. Les filles quant à elles avaient pour espace de vie la « sphère privée ». L'introduction des filles dans le système éducatif scolaire et leur incitation profonde à y adhérer rentrent dans le cadre de la promotion des droits de l'homme en général et de la femme en particulier. La législation et les mesures internationales sur le droit à l'éducation des femmes sont l'œuvre des Nations Unies dans ses divers organismes (ONU Femme, UNICEF, etc.). Parmi les filles qui avaient la possibilité d'y aller, leur niveau scolaire se limitait pour la plupart à l'école primaire. Voir une fille au-delà de ce niveau, mieux encore au supérieur était considérée comme une réelle déviance sociale négative. L'accomplissement social d'une femme étant de se marier et de faire des enfants, et celui de l'homme, de prendre en charge son ménage, seul il avait le droit ou même le devoir de se faire scolariser.

À la suite des engagements internationaux de type Onusiens, le Cameroun s'est également engagé dans la promotion de l'éducation des filles particulièrement, à travers son programme Education Pour Tous (EPT). Dans l'arrondissement de Soa, l'implantation de l'UYII a énormément favorisé l'accès des filles de cet arrondissement à l'enseignement supérieur.

Cependant, considérer la scolarisation accrue des filles comme un éveil parental ou une prise de conscience des parents, revient à montrer que ce facteur a un grand impact au-delà des engagements internationaux et nationaux mis en œuvre. Parlant des mères, NGAH ATEBA précise que :

À leur temps, on disait pour elles et à tort que l'école est inutile pour les filles. De nos jours, ces dernières au contraire doivent absolument y passer, pour ne pas connaître les complexes que leurs mères vivent voire les injustices qu'elles subissent pour avoir été éduquées exclusivement à des valeurs de soumission et de dépendance.¹⁸⁵

Les données collectées auprès des personnes enquêtées et les observations faites, révèlent cette prise de conscience sous divers aspects. L'observation de l'irresponsabilité des hommes dans les foyers des « parents », la souffrance des mères dans leurs ménages, la dureté et la cherté de la vie, ont suscité un éveil de conscience chez nombre de parents, les mères en particulier. Pour les tenants de cette idée, l'école renvoie à une stabilité financière, elle aboutit à un travail honorable. Cette idée prend toute sa justification dans les propos de L'enquêtée Mme Rachel :

¹⁸⁵Alice Salomé NGAH ATEBA, idem, P. 91.

Aujourd'hui je comprends que l'école est bien quand je regarde ma vie, quand je regarde la vie de mes camarades qui ont continué avec l'école. Mon père avait refusé que j'aie plus loin. Pour lui ça ne sert à rien. Le plus important pour la femme c'est se marier et faire les enfants. C'est ce qu'il disait souvent. Me voilà je suis mariée. Manger c'est difficile. Je dois tout attendre de lui. Quand il ne me donne pas, je reste comme ça. J'ai même souvent honte. Il y a les moments où il me fait le chantage pour me rationner. Il me tape et dors dehors constamment, sans nourriture, pour moi, même aussi pour les enfants. [...] quand je demande même un peu d'argent pour vendre n'importe quoi, il refuse.¹⁸⁶

Le récit de cette dame donne un bref aperçu d'atrocités conjugales vécues par les femmes et précise les logiques de la prise de conscience parentale. Par ailleurs, le phénomène de « mères célibataires » qui sévit actuellement dans la société camerounaise, encourage énormément les parents à scolariser leurs enfants de sexe féminin. La société se présente aujourd'hui, au regard des propos recueillis sur le terrain, comme un lieu où tout se calcule, tout se planifie, tout se réfléchit, tout se pense avant action. Une des personnes enquêtées précisait à cet effet que « une mère célibataire, sans éducation, sans travail, est une double charge pour le parent. »¹⁸⁷ L'enquêtée Madame la surveillante générale remarque à son tour que :

Quand nous étions encore sur les bancs, la grossesse de la jeune fille mettait fin à sa scolarisation. Aujourd'hui, je suis ébahie et quelque part même heureuse, de voir des filles tomber enceinte, accoucher et continuer leur école. Un grand bravo à la prise de conscience de certains parents. »¹⁸⁸

Le constat fait est que les parents font le choix de donner des chances égales aux filles et aux garçons de réussite sociale au travers de la scolarisation. Cette scolarisation accrue des femmes aujourd'hui, leur donne une certaine autorité ; un certain prestige et aussi de l'honneur dans la société dont elles ne disposaient pas. Elles se retrouvent dès lors en compétition avec le masculin tant dans la société qu'au sein de leur foyer conjugal. Ceci contribue à suffisance à une remise en cause de l'autorité du masculin dans le couple, et par ricochet, entraîne leur marginalisation conjugale.

2.3. Le Désir des femmes à commander : une vengeance sociale ?

Pourquoi parler de vengeance sociale féminine ? Cette question trouve réponse dans les propos de NGAHATEBAci-dessous : « Par le concours de l'évolution des mœurs, les femmes revendiquent et réclament désormais leur libération. » Cette contribution puise son énergie

¹⁸⁶ Maman Rachel, entretien semi-directif, à son domicile, quartier Tsinga, le 16 octobre 2021.

¹⁸⁷ M. MVOGO, entretien semi-directif, idem.

¹⁸⁸ Mme NDIKA, entretien semi-directif, Lycée de Soa, 22 septembre 2021.

dans les données collectées à la fois chez les hommes et chez les femmes. Sept réponses reviennent et se centrent sur cette paraphrase, c'est l'heure des femmes aujourd'hui, trop malmenées par les hommes dans le passé, elles l'ont été. De même, en passant le fil d'actualité des discussions de groupes Facebook sur les problèmes de couples, beaucoup de joie de la part des femmes s'observe lorsqu'un homme vient poser son problème de non épanouissement personnel ou de maltraitance par sa femme au sein de leur couple. On lira de ce fait des interventions telles que « *celle-là au moins sauve la gente féminine* », « *ma chérie continue et ne t'arrête surtout pas* », « *merci de nous venger* » et bien d'autres interventions féminines de nature à vanter les prouesses de la dame, qui n'a pas connaissance du post fait par son mari. Tout porte à croire que les partenaires de sexe féminin au sein de l'arrondissement de Soa, répondent présentes à l'appel de NGAH ATEBA dans ses propos suivants : « *il faut aux femmes reconquérir ce qui leur a été enlevé.* »¹⁸⁹ La femme ne représente-t-elle plus celle qui se croit « *née pour subir, sans gémir* »¹⁹⁰, Ne se complait plus à jouer « *aux fainéantes, aux incapables, aux fragiles* » ?¹⁹¹ Les propos de L'enquêté monsieur David font comprendre que les femmes sont à la quête du pouvoir au sein de la société et particulièrement dans le couple.

*Vous connaissez même les femmes aujourd'hui ? Elles recherchent et discutent le pouvoir avec les hommes, avec nous comme si c'est elles qui étaient chefs de famille [...] Comme je suis un homme d'affaires, il y a des moments morts où je ne gagne pas de marché et c'est elle qui gère la maison, un travail que c'est moi qui le lui ai trouvé hein... elle commence à me faire le chantage sur n'importe quoi, jusqu'à elle veut même me donner des ordres hein... [Rires]*¹⁹²

Au regard de tous ces éléments, la promotion des droits des femmes et des politiques d'égalité créent chez certaines femmes un désir de pouvoir, un sentiment de vengeance. Elles profitent de ce fait de chaque détail, de chaque espace d'incertitude ou de négligences masculines pour tenter de rendre effectif le renversement de l'ordre établi.

Dans les deux premières sous-parties précédentes, il a été question de décrire les dynamiques tant externes qu'internes ayant constitué à la fois, des facteurs déclencheurs et des facteurs décisifs à l'origine de la vulnérabilité masculine au sein de l'arrondissement de Soa. Dans cette troisième sous-partie, il sera davantage question de montrer en quoi les dynamiques observées sont au réel fondement de la vulnérabilité du masculin dans les

¹⁸⁹Alice Salomé NGAH ATEBA, P. 12.

¹⁹⁰Alice Salomé NGAH ATEBA, P. 23.

¹⁹¹Alice Salomé NGAH ATEBA, P. 40.

¹⁹² M. David, entretien semi-directif, Lycée de Soa, lundi 22 octobre 2021.

couples. Cette démonstration sera faite à partir d'une dynamique endo-exogène, dite mixte et entendue comme le facteur clé : la socialisation masculine.

3. Dynamique interne et externe : La socialisation masculine

Comme mentionné au chapitre 2, la socialisation se fait différemment en fonction des sexes. Tout au long de leurs trajectoires de vies, les hommes ont intériorisé et naturalisé les codes traditionnels de la masculinité qui rentrent dans ce que GODELIER appelle « *la-maison-des-hommes* »¹⁹³. Dans le cadre de cette troisième sous-partie, le facteur de la socialisation des hommes comme facteur clé de la vulnérabilisation du masculin dans les couples sera mis en avant.

En effet, les dynamiques observées dans la société en général et dans la vie et le statut social des femmes en particulier génèrent des troubles dans la part masculine de la civilisation. Les hommes se retrouvent contraints à partager « leur autorité » jadis attribuée par la société, avec les femmes. Dans les critères d'identification du masculin, se relève le caractère compétitif avec soi et avec les autres hommes. Aujourd'hui, les hommes se voient contraints d'être aussi en compétition avec les femmes, au sein même de leurs foyers conjugaux, « *lieu de sécurité et de lien significatif* »¹⁹⁴. L'identité de genre féminin, au vu des dynamiques observées plus haut a profondément muté. La socialisation masculine au regard des exigences qu'elle impose au masculin, crée de manière profonde la vulnérabilité de ces derniers, lorsqu'ils se heurtent aux mutations sociales de l'identité du sexe féminin.

Tous les masculins en couple ou pas, ne sont pas concernés par ce phénomène. Il y en a des masculins que MEUNIER appelle « *des masculins en changement* »¹⁹⁵, qui ont la possibilité de vivre et d'intégrer différemment les caractéristiques liées à leur sexe. Si le caractère ontologique de la vulnérabilité pose les êtres humains comme étant tous vulnérables car mortels, face à une situation de risque comparable, certains masculins dans le couple se sentiront plus vulnérables que d'autres.

Bien que la promotion de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation de la femme, et la scolarisation poussée des filles s'évertuent à déstabiliser le système patriarcal et la masculinité traditionnelle tout en rééquilibrant les rapports sociaux de sexe, le code de valeurs de la masculinité traditionnelle continue d'exercer un pouvoir sur les hommes. Plusieurs hommes

¹⁹³Maurice GODELIER, *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruyas de Nouvelle Guinée*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1982.

¹⁹⁴Yves NANTEL, idem, P. 10.

¹⁹⁵Christine CASTELAIN-MEUNIER, idem.

continuent à voir dans ce modèle un idéal à atteindre car les stéréotypes sexistes persistent. Dès lors, l'incapacité masculine dans l'atteinte de cet idéal augmente les risques de vulnérabilité chez ces derniers. Cette citation de NANTEL expose le poids de la socialisation sur masculin :

*Le processus de socialisation favorise le développement d'une identité en rapport avec les caractéristiques attribuées aux genres et limitant l'expression de l'humanité, autant des hommes que des femmes. La fabrication sociale des hommes possède ses prémisses, ses injonctions, son code social de la masculinité et ses moyens de régulation permettant l'intégration des modèles sociaux [...] (et) une identité masculine bien intégrée se doit de maintenir et de présenter une image d'indépendance et d'invulnérabilité. [...] Ainsi, le processus de socialisation est un moyen favorisant l'aliénation et l'intériorisation de l'auto aliénation pour maintenir une image d'invulnérabilité et d'indépendance.*¹⁹⁶

Somme toute, la socialisation masculine se présente comme le facteur clé, en dépit des facteurs déclencheurs et des facteurs décisifs mis en avant. La vulnérabilité du masculin au sein des couples de l'arrondissement de Soa, trouve sa compréhension dans la socialisation masculine, qui se voit confrontée au dynamisme féminin, à leur émancipation sociale. La révolution féminine est de ce fait, pour bien des choses dans ce qui arrive aux hommes aujourd'hui. Cependant, ayant présenté ces facteurs compréhensifs, la deuxième partie de ce chapitre consistera à établir une typologie de la vulnérabilité conjugale.

II- TYPOLOGIE DES VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN

Ce travail de recherche se centre sur les vulnérabilités relatives et contingentes, provenant d'événements de vie spécifiques et s'identifiant au cours de la vie maritale après la formation du couple. Au quotidien, les individus sont soumis à plusieurs risques. Un individu peut être perturbé par une faiblesse ou une incapacité issue d'un ou de plusieurs pôles. C'est dans cette logique que MARION soutient que, « *les sources de la vulnérabilité sont en réalité incommensurables.* »¹⁹⁷. De ce fait, cette analyse s'appuiera sur le concept de « *capital* » de BOURDIEU, pour parvenir à faire ressortir deux grandes sources de la vulnérabilité : l'une extrinsèque et l'autre intrinsèque.

1. Les sources externes de la vulnérabilité de l'homme dans son couple

Exposer les sources externes de la vulnérabilité du masculin renvoie aux éléments qui proviennent de la femme et qui parviennent à créer une vulnérabilité chez l'homme. Ces

¹⁹⁶ Yves NANTEL, idem, P. 4-5.

¹⁹⁷ Blondel MARION, idem.

sources sont dites externes parce qu'elles ne dépendent pas du masculin. Deux principales sources ressortent des données de terrain : le capital économique et le capital spirituel.

1-1. « Le capital économique » : de la vulnérabilité économique

ADJAMAGBO précise que la vulnérabilité est souvent « *abordée en lien avec la pauvreté.* »¹⁹⁸ Un individu est vulnérable en fonction de son état de pauvreté qui renvoie généralement à la quantité de capital économique qu'il détient. Le capital économique désigne l'ensemble constitué des revenus d'un individu et de son patrimoine. Le revenu d'une personne correspond à l'ensemble des ressources perçues durant une période donnée. Il inclut le salaire net, les différentes pensions, les avantages de services, les différentes primes professionnelles, les aides et soutiens divers, et même les revenus fonciers. Le patrimoine quant à lui renvoie à l'ensemble des biens matériels possédés par un individu. Parler de revenus fait intervenir la notion d'argent et l'argent est selon HENCHOZ une dimension majeure de la construction d'un « *nous conjugal* »¹⁹⁹. L'homme en tant que chef de famille, a pour devoir de prendre soin de ce « *nous conjugal* ». Traditionnellement, les ressources financières masculines offrent plus de pouvoir et de privilèges à l'homme dans la relation conjugale. Pouvoir sur les prises de décisions, capacité à définir les dépenses personnelles et collectives, liberté de dépenser pour ses besoins personnels.²⁰⁰

Cependant, parler de vulnérabilité économique des hommes au sein d'un couple revient à observer des situations conjugales de perte de privilèges de l'homme. Des situations qui s'expliquent par deux facteurs. Le premier, des couples où la femme dispose d'un revenu supérieur à celui de son partenaire. Le deuxième, du fait de la perte de l'emploi de l'homme ou de sa situation de chômage. Cet état ou cet ordre de chose, induit directement, une reconfiguration des rôles conjugaux. L'argent étant associé au pouvoir dans tout type de relation, « *celui qui apporte l'argent, tend à être plus puissant* »²⁰¹. Lorsque le revenu conjugal tend à être en majorité constitué par la femme, elle devient indubitablement, la garante ou pourvoyeuse des dépenses du foyer, rôle traditionnellement associé à l'homme. Il est alors du ressort de la femme de payer les factures, d'assurer l'éducation et les charges des enfants et même ceux du mari.²⁰² De même, ce **pouvoir financier que détient la femme au sein de son**

Commented [u1]: Renvoyez à la page suivante

¹⁹⁸ Agnès ADJAMAGBO, idem, P. 36.

¹⁹⁹ Caroline HENCHOZ, idem, P. 110-111.

²⁰⁰ Caroline HENCHOZ, *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, [En ligne], L'Harmattan, coll. « Questions sociologiques », 2008.

²⁰¹ Femme actuelle, *L'argent dans le couple : Psychologie de l'argent*, [En ligne], 2015.

²⁰² Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 138.

couple, lui confère également le pouvoir de décision au sein dudit couple. L'enquêtée Mme Françoise précise dans cette logique que :

Depuis des années que mon mari est rentré à la maison parce qu'il avait fait faillite, c'est moi qui gère toute la maison, et même lui. [...] C'est mon argent donc, je n'ai pas besoin de le consulter pour quoi que ce soit avant d'en faire usage. »²⁰³

À travers les propos de cette dame, un revenu financier en faveur de la femme au sein du couple a tendance à déposséder l'homme de ses fonctions traditionnelles, gage de son pouvoir et de sa masculinité. Cette situation crée une mobilité du pouvoir au sein du couple, mobilité au détriment de l'homme. Ce dernier, ayant pour idéal de masculinité, la masculinité traditionnelle, cette situation le rend éminemment vulnérable au sein de son couple. Il perd sa place de dominant, de chef de famille car sa femme devient dans bien des cas la représentante du couple. Il s'observe de ce fait un renversement des rapports de domination dans le foyer conjugal.²⁰⁴ La pauvreté matérielle et financière de l'homme entraîne de fait, un handicap, une dépendance vis-à-vis de sa conjointe, une vulnérabilité masculine.

1-1. Le capital spirituel : de la vulnérabilité magico-religieuse

Le désir féminin de commander sur l'homme, de dominer ou encore de gérer le pouvoir au sein du couple reflète l'image d'une tentative de renversement de l'ordre établi socialement ou l'expression d'une forte personnalité de la femme. Pour y parvenir, nombre de femmes ont recours aux forces ou pratiques occultes. Dans l'arrondissement de Soa, l'observation d'une permutation permanente de rôles au sein d'un couple est très vite stéréotypée de « pas normal » par les populations. Ce « pas normal » renvoie habituellement au fait que la femme ait eu recours aux « écorces », à l'envoûtement ou au charme appelé chez les bétis et particulièrement chez les Ewondos le « Tobassi »²⁰⁵. Ce mot renvoie pour les femmes qui y ont recours, à « courbes-toi pour que je puisse bien te commander. » Selon M. Ghislain, « l'homme tobassié est généralement hyper soumis et exagérément gentil avec sa femme, au point de s'oublier soi-même et d'oublier même sa famille. »²⁰⁶ Toute chose qui serait contraire à l'identité traditionnelle du masculin. Le but ultime est de dominer sur son conjoint, de le rendre esclave, de l'assujettir, de récupérer l'autorité jadis attribuée à l'homme, bref de le commander. Un enquêté souligne à cet effet que : « Rien n'arrête les femmes aujourd'hui. Dominer les hommes

²⁰³ Mme Françoise, récit de vie, idem.

²⁰⁴ Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 135

²⁰⁵ Mot d'usage en Ewondo qui signifie au premier sens, *assieds-toi par terre* mais renvoie au sens figuré au charme, aux écorces.

²⁰⁶ M. Ghislain, entretien semi-directif, idem.

*semble être leur nouvelle mission dans les foyers. Beaucoup de femmes règnent en véritables maitres chez elles. Le mari ou l'amant n'a pas son mot à dire. Il est doux comme un agneau, se laisse insulter et mépriser n'importe comment. Et, il n'a même plus aucun pouvoir sur son argent.*²⁰⁷ L'enquêtée Mme Carole renchérit ces propos lorsqu'elle souligne que « *l'heure de la souffrance des femmes est terminée ; les hommes doivent aussi se soumettre aux femmes.* »²⁰⁸

La pratique de l'occultisme renvoie à tout ce qui est associé au surnaturel, au secret, au caché, à l'invisible. Elle suppose le recours à la magie, à la sorcellerie, aux incantations religieuses, etc. Sur un message publicitaire numérique d'un marabout, cette forme d'envoûtement trouve tout son sens dans ces propos :

*Ce rituel [d'envoûtement] consistera à rendre votre conjoint fou ou folle amoureux (se) au point qu'il/elle ne pourra plus passer une seconde de sa vie loin de vous et qu'elle/il sera prêt à tout pour vous. Les effets de ce rituel feront de lui, votre esclave et elle/il abandonnera tout pour vous. La famille ne pourra plus avoir aucune emprise sur lui.*²⁰⁹

Chez les Bétis, pour parvenir à leurs fins, les femmes qui ont recours à ces pratiques se font généralement assisté par des marabouts, des guérisseurs et même via des rituels de magie blanche à l'aide de plante ou des sécrétions corporelles qui leur sont confiées soit par des proches ou au travers des réseaux sociaux. Certaines potions ou poudres, sont ajoutées au repas, à la boisson et même à l'eau de bain de l'homme à envoûter. D'autres femmes encore procèdent par des prières spécifiques d'envoûtement, etc.

L'enquêtée Mme Yvonne précise à cet effet que :

Quand vous demandez même comme ça, j'ai une voisine...hein... son mari travaille, mais il est comme la femme chez lui. C'est lui qui fait tout à la maison. Faut venir le voir entrain de laver les assiettes et les marmites chez lui. Un jour quand je me plaignais chez elle de mon mari parce que je l'enviais, elle m'a dit que c'était un petit problème. Que la femme qui souffre dans son foyer aujourd'hui, c'est que c'est elle qui veut. L'époque-là n'existe plus. Que, si je voulais elle allait m'amener chez une maman ici à Soa qui allait régler ça. [...] »²¹⁰

Au regard de cette description, l'homme victime d'envoûtement subit une sorte de vulnérabilité qualifiée de magico-religieuse car ce qualificatif est la source de cette vulnérabilité. Son capital spirituel étant faible, sa femme pourrait facilement s'en servir pour agir en sa faveur, pour le

²⁰⁷ M. YENE, entretien semi-directif, mairie de Soa, le 23 septembre 2021.

²⁰⁸ Mme Carole, entretien semi-directif, à son domicile, au quartier Okoa le 28 novembre 2021.

²⁰⁹ <https://www.oulu.fi/blogs/comment/reply/196955/60549>

²¹⁰ Mme Yvonne, entretien semi-directif, idem.

« mettre dans la bouteille ». « *La puissance maritale masculine* »²¹¹ dont parle NGAH ATEBA, prend à cet effet un coup renversant. La deuxième source de vulnérabilité est interne.

1. Les sources internes de la vulnérabilité

Les sources internes de la vulnérabilité renvoient ici aux formes de vulnérabilités structurelles qui touchent directement la personne concernée, ses déficiences ou faiblesses relatives à son être. De ce fait, deux formes s'observent :

2.1. Le capital sexuel : de la vulnérabilité sexuelle

Le sexe est un organe de reproduction, une anatomie du corps humain permettant la distinction entre l'homme et la femme. Dans le cas échéant, c'est sur le sexe de l'homme pénis - que s'oriente ce travail. Encore appelé verge, le pénis est un organe de l'appareil reproducteur et urinaire masculin. Il est impliqué dans les fonctions urinaire, sexuelle et reproductrice de l'homme.

Dans le chapitre 2, l'homme est présenté comme celui qui s'identifie à sa virilité, gage de pouvoir, de supériorité et de domination dans ses rapports sociaux avec la femme. L'organe sexuel masculin implique la vulnérabilité de l'homme au sein de son couple, lorsqu'il affecte la satisfaction sexuelle et la reproduction. Dans le premier cas, lorsque le pénis rencontre des pannes sexuelles ou des dysfonctionnements érectiles, de même que la capacité à satisfaire la partenaire sexuelle. Dans le second cas, lorsque la fonction reproductrice du pénis n'est pas fonctionnelle. Des deux cas, la puissance, l'autorité et le prestige masculin sont remis en cause. La virilité à laquelle tient le masculin prend un coup. PETIT souligne à cet effet que « *les pannes sexuelles sont très déstabilisantes pour un homme. Il peut se sentir coupable, honteux ou atteint dans sa virilité [...]* »²¹². Les pannes sexuelles remettent en question le statut de « vrai homme » au sein du couple. Le sexe étant l'étendard de la virilité masculine, lorsque ce dernier ne parvient pas à le dresser devant une femme vis-à-vis de laquelle il est « sensé » être un vrai mâle, il se sent directement humilié voire même inutile.

En dépit des « *pannes sexuelles* » la vulnérabilité sexuelle peut également être lue sur la qualité de l'acte sexuel. Cette qualité s'observe dans la capacité pour un homme, non pas forcément d'atteindre son propre orgasme, mais de savoir-faire atteindre celui de sa

²¹¹ Alice Salomé NGAH ATEBA, idem, P. 58.

²¹² Elisabeth PETIT, « Pannes sexuelles : aider son compagnon à dédramatiser. » *Couple et sexualité : les réponses à vos questions*, Sous presse, Notre temps, [En ligne].

conjointe. La promotion des droits de la femme ayant favorisé l'élimination des mutilations génitales féminines, la jouissance n'est plus la propriété exclusive des hommes. Les femmes reconnaissent ce droit de jouissance au cours de l'acte sexuel. Cette situation génère une angoisse de la performance sexuelle chez de nombreux hommes. Pour maintenir leur autorité dans le couple, ils se doivent d'être « Performants au lit » ou comme il se dit dans l'argot camerounais, « être fort aux fesses ».

Par ailleurs, lorsque l'homme se trouve dans l'incapacité reconnue de procréer, cette situation remet en cause son existence réelle. Comme le souligne COPET-ROUGIER, « [...] chez beaucoup de peuples africains, il est bien ancré dans les esprits que l'homme n'est jamais impropre à sa génération »²¹³. La stérilité a toujours été du ressort de la femme.

Dans le cadre de cette contribution, l'analyse part de la définition de la vulnérabilité telle que perçue par le Droit International²¹⁴, pour parvenir à définir celle de la vulnérabilité sexuelle. Ainsi, la vulnérabilité sexuelle du masculin se conçoit comme l'ensemble des faiblesses que le masculin rencontre au cours de l'acte sexuel et de la reproduction sexuelle avec leurs partenaires ou conjointes, et dont le risque qui pèse en permanence sur eux, est celui de leur marginalisation au sein du couple, au travers de la perte de leur dignité.

2.1. Le handicap : des vulnérabilités physique et sanitaire

La notion de handicap est comprise par la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* en ces termes : « la notion de handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »²¹⁵ La personne en situation de handicap désigne quant à elle, conformément à l'article 2 de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010, portant protection et promotion des personnes handicapées, « Toute personne dans l'incapacité d'assurer par elle-même tout ou une partie des nécessités d'une vie individuelle ou sociale normale, du fait d'une déficience physique ou mentale, congénitale ou non. »²¹⁶ Au regard de ces définitions, il en ressort qu'il existe une pluralité de handicap. Sous le prisme de la *Convention relative aux droits des handicapés*, se distinguent des situations de handicap dues aux « troubles moteurs », « troubles des fonctions auditives et visuelles », « troubles psychiques », « troubles cognitifs et intellectuels », « troubles

²¹³ Elisabeth COPET-ROUGIER, idem, P. 165

²¹⁴ Blondel MARION, La personne vulnérable en droit international, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, [En ligne], 2015.

²¹⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies, Convention relative aux droits des handicapés [En ligne].

²¹⁶ MINAS, Personnes handicapées, [En ligne].

du langage et de la parole », « troubles viscéraux » et des « maladies chroniques invalidantes ». ²¹⁷

Cette analyse va se centrer sur les situations de handicap masculin, dues aux « troubles moteurs » et aux « troubles des fonctions visuelles », responsables de la vulnérabilité physique d'une part. Et les « maladies chroniques invalidantes », au fondement de la vulnérabilité sanitaire d'autre part.

2.1.1. La vulnérabilité physique

La vulnérabilité physique masculine dans le couple est l'ensemble des faiblesses ou fragilités masculines dues à des défaillances physiques (handicap moteur, handicap visuel, etc.) qui surgissent au cours de la vie du couple et dont le risque qui pèse en conséquence sur eux est leur marginalisation conjugale, du fait de leur dépendance vis-à-vis de l'environnement conjugal.

Le handicap moteur surgit très souvent à la suite d'un accident de travail, un accident de circulation, d'une maladie ou de tout autre accident. Ce type de handicap,

[...] Réduit de manière significative la réalisation des habitudes de vie concernant aussi bien ses activités courantes (déplacements, soins personnels, conditions corporelles, habitation, communication) que ses rôles sociaux (responsabilité, relation interpersonnelle, vie communautaire, éducation, travail, loisirs). ²¹⁸

L'homme ou le mari victime de ce handicap, se voit dépendre de son environnement conjugal, ce qui lui fait perdre son autonomie et sa position prestigieuse au sein de son couple. Cette situation génère chez lui une vulnérabilité physique.

2.1.2. La vulnérabilité sanitaire

Cette vulnérabilité est liée à la maladie que connaissent les hommes dans le couple. C'est l'ensemble des faiblesses masculines dues aux maladies chroniques qui les fragilisent tout en les invalidant de manière partielle ou totale, et dont le risque qui pèse en conséquence sur eux est leur marginalisation conjugale, du fait de la perte de leur pouvoir et de leur dignité dans le couple.

²¹⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies, idem.

²¹⁸ Elisabeth TCHOKOTE, Jacques-Philippe TSALA et Regines SCHELLES, « Handicap moteur et capacités de résilience chez l'adulte camerounais. Enjeux des représentations culturelles. », *Revue québécoise de Psychologie*, [En ligne] 2020, P. 30.

Selon l'OMS, les maladies invalidantes constituent un ensemble de troubles de la santé qui peuvent atteindre les organes vitaux (cœur, poumons, reins...).²¹⁹ Plusieurs types de maladies invalidantes se distinguent et surviennent chez l'homme au cours de sa vie (maritale). Dans le cadre de cette recherche, trois types de maladies ressortent du terrain : les cancers, les maladies cardiovasculaires, et le diabète. Ces maladies entraînent des problèmes de santé et des incapacités nécessitant une prise en charge continue pendant une période de plusieurs années, parfois même jusqu'à la mort. Elles sont qualifiées d'Affections de Longues Durées (ALD). Elles nécessitent un parcours de soins spécifiques et adaptés. Ces maladies rendent très souvent le malade dépendant de l'environnement conjugal, de la femme en particulier. La fragilité qui accompagne le malade, responsable d'une famille, entraîne généralement la perte de l'emploi ou l'arrêt précoce du travail. Cette situation induit généralement la gestion des charges conjugales sur la femme et par ricochet, l'autorité du couple entre ses mains. L'homme devient en ce moment en situation de faiblesse et l'idéal de masculinité à laquelle il tient tant chute catégoriquement. Il se retrouve alors dans une situation de double vulnérabilité. D'abord du fait de son handicap, puis du fait de sa dépendance économique et sociale. HUSSEIN et al. soulignent à cet effet que « *plus que jamais, les forts sont aussi vulnérables que les faibles* »²²⁰.

En dépit des cinq catégories de vulnérabilités mentionnées ci-haut, la vulnérabilité intellectuelle liée au « *capital culturel* », la vulnérabilité relationnelle liée au « *capital symbolique* » et au « *capital social* » de BOURDIEU, et même la vulnérabilité du caractère sont autant d'autres types de vulnérabilités conjugales masculines visibles au sein de l'arrondissement de Soa. Cependant, travaillant exclusivement sur les types de vulnérabilités qui apparaissent après la formation du couple, et considérant la non occurrence de ces types de vulnérabilités, ce travail de recherche a fait le choix de les mettre à l'écart.

En définitive, il a été question dans le cadre de ce chapitre, de présenter d'une part les facteurs permettant de comprendre le phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein de leurs couples. D'autre part, d'élaborer une classification catégorielle des vulnérabilités telles qu'observées dans le cadre de l'arrondissement de Soa. Les résultats qui y ressortent, exposent la socialisation masculine comme responsable des vulnérabilités que connaissent les hommes au sein de leurs couples. La rencontre des exigences de la masculinité traditionnelle et les

²¹⁹Jean-Max LLORCA, « Maladie invalidante, l'invisible du monde du travail. », Espace CSSCT, 2021.

²²⁰ Karim HUSSEIN, Donata GNISCI et Julia WANJIRU, « Sécurité humaine : présentation des concepts et des initiatives. Quelles conséquences pour l'Afrique de l'Ouest? », *Document de discussion du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*, 2004.

transformations que rencontrent le statut et la position des femmes dans la société aujourd'hui, génèrent des vulnérabilités chez le masculin au sein de son couple. Par ailleurs, cinq types différents de vulnérabilités du masculin ressortent des données de terrain et apparaissent après la formation du couple : la vulnérabilité économique, la vulnérabilité magico-religieuse, la vulnérabilité sexuelle, la vulnérabilité physique et la vulnérabilité sanitaire. Cependant, comment analyser et comprendre ce phénomène en faisant ressortir les différentes réactions au sein du couple et les différentes incidences ?

CHAPITRE 4 : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA : STRATÉGIES DES ACTEURS ET INCIDENCES SOCIALES

La compréhension du phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein des couples de l'arrondissement de Soa, au-delà des facteurs compréhensifs et de sa typologie, se laisse également à voir, dans ses manières de gestion au sein des couples, mais aussi, sur l'impact qu'il impose relativement. Il sera à cet effet question dans le cadre de ce chapitre, de présenter de manière successive, comment se gère et se vit au quotidien ce phénomène au sein des couples et dans la société toute entière. D'une part, comment chaque conjoint en tant qu'acteur au sein du champ, qu'est le couple, use des « zones d'incertitudes » ou des marges de manœuvres en sa possession pour parvenir à poser des actions et même des réactions stratégiques, en vue de s'approprier l'enjeu mis en jeu au sein de chaque couple. D'autre part, les analyses porteront sur les incidences et les implications diverses générées par ledit phénomène.

I- STRATÉGIES CONJUGALES FACE À LA VULNÉRABILITÉ DES HOMMES

BOURDIEU envisage les comportements matrimoniaux comme des « *actions stratégiques* » capables de se détourner des règles²²¹. La notion de « *stratégie* », pour BOURDIEU est employée pour « *désigner les ensembles d'actions ordonnées en vue d'objectifs à plus ou moins long terme, et non nécessairement posées telles qu'elles sont produites.* »²²² Même si les stratégies mobilisées par un individu se définissent par la poursuite d'objectifs, les acteurs qui les mettent en œuvre n'en ont pas nécessairement conscience. Le pouvoir en tant qu'enjeu au sein de chaque couple a été longtemps, l'apanage exclusif du masculin. Cette position dominante de l'homme au sein des couples, étant érigée en « *habitus* »²²³, « *systèmes de dispositions durables et transposables* »²²⁴, concilie la régularité observée des comportements dans les couples, et la capacité des individus à mettre en avant

²²¹ Pierre BOURDIEU, idem, 2002, P. 315.

²²² Pierre BOURDIEU, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, [En ligne] Paris, Seuil, 1994, P. 4.

²²³ Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Genève, Droz, 1972, P. 175.

²²⁴ Pierre BOURDIEU, ibid.

des actions stratégiques pour tenter de faire perpétuer cet *habitus*. Le couple se présente alors comme une relation de dominant-dominé. Et cette position dominante réservée aux hommes est justifiée par la détention masculine d'un fort « capital spécifique ». BOURDIEU écrit à cet effet que :

*Les détenteurs de la position dominante, ceux qui ont le plus de capital spécifique, s'opposent [...] aux nouveaux entrants [...]. Les anciens ont des stratégies de conservation ayant pour objectif de tirer profit d'un capital progressivement accumulé. Les nouveaux entrants ont des stratégies de subversion orientée vers une accumulation du capital spécifique qui suppose un renversement plus ou moins radical de la table des valeurs [...] et, du même coup, une dévaluation du capital détenu par les dominants.*²²⁵

Les dispositions de *l'habitus* vont tendre spontanément à reproduire les conditions de sa propre production. Ainsi, ces stratégies, bien que poursuivant un ou des objectifs, ne seront pas forcément rationnelles.

Par ailleurs, l'acteur étant un opportuniste au sein d'une organisation, sa stratégie peut être rationnelle, mais d'une rationalité définie par des objectifs ou des projets à atteindre²²⁶. La liberté et l'autonomie dont il dispose au sein de son couple, lui permettent de mettre en évidence un coût rationnel, non pas forcément par souci de reproduction de *l'habitus*, mais celui de « *l'accroissement de gains personnels* »²²⁷. On pourrait souligner que, la façon pour l'individu de choisir sa stratégie est fonction de sa perception de la situation qui pèse sur lui. Au regard de cette double conception, cette analyse exposera les différentes stratégies développées individuellement, tant par les hommes victimes de vulnérabilité que par les femmes vivant avec ces hommes. Pour cela, les données de terrain, ont permis de faire l'inventaire de cinq stratégies : offensives et défensives (dans un souci de reproduction de *l'habitus*), de déplacement, de résignation et de résilience (dans le cadre des calculs rationnels).

1- Les stratégies offensives et défensives : le recours à la violence

Le caractère vulnérable de l'homme au sein de son couple, ne lui empêche nullement de développer des stratégies pour retrouver son autonomie. Les acteurs développent des stratégies d'attaque et même de contre-attaque qui se résument généralement en la violence.

²²⁵Pierre BOURDIEU, *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit, 1980, P.84.

²²⁶Jean-Pierre DURANT et Robert WEIL, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989, P. 390.

²²⁷Michel LALLEMENT, *Histoires des idées sociologiques. De Parsons aux contemporains*, Paris, Nathan, 1993, Tome 2, P. 255.

L'OMS définit la violence comme étant :

La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations. ²²⁸

La violence conjugale quant à elle, implique une relation d'emprise sur son partenaire. Il s'agit « d'une action d'appropriation de l'autre qui porte atteinte à sa liberté ; c'est une action de domination exercée sur un individu et une empreinte sur l'autre, qui est marquée physiquement et psychologiquement »²²⁹. Lorsque l'on parle de violence sur autrui, les différents organismes internationaux (ONU femmes, OMS, BIT, etc.) sont d'accords sur l'existence de cinq formes de violences à savoir physique, verbale, psychologique, sexuelle et économique. Chacune de ces violences est mobilisée autant par les hommes que par les femmes.

1.1.Stratégies masculines

RATELE souligne que, si la violence masculine répond par moment à d'autres violences, elle contribue aussi à conjurer des sentiments internes de vulnérabilité en lien avec la peur et l'insécurité ²³⁰. Ainsi, le recours à la violence se lit comme une stratégie masculine, déployée pour voiler leur propre vulnérabilité. Peu importe le type de vulnérabilité dans laquelle l'homme se trouve au sein de son couple, certains masculins attaquent ou contre-attaquent avec le recours à la violence, généralement physique et sexuelle mais également, se mêlent les autres formes de violence, en fonction de la nature du jeu. L'ONU Femme précise à cet effet que :

Quand la masculinité hégémonique évolue ou est menacée dans le contexte familial, les hommes qui ressentent le besoin de réaffirmer leur contrôle et leur pouvoir parce qu'ils ne sont pas à même de remplir le rôle qui est attendu d'eux ou que l'activité de leur conjointe (emploi, etc.) menace leur position dominante, ont souvent recours à la violence [...]. La violence leur sert à réaffirmer un certain niveau de pouvoir et de contrôle quand ils se sentent relativement impuissants dans d'autres domaines de leurs vies. ²³¹

De même, si BOURDIEU souligne que « la violence symbolique et la violence physique sont des composantes indissociables du pouvoir qui s'en approprie ainsi le monopole de la légitimité. »²³², le recours à la violence de l'homme en situation de vulnérabilité, est bel et bien

²²⁸ OMS, « Rapport mondial sur la violence et la santé », [En ligne], Genève, 2002, P. 29.

²²⁹ Elle's imagine'nt, *Contre les violences conjugales*, [En ligne].

²³⁰ Kopano RATELE, 2008. Cité par Christophe BROQUA et Anne DOQUET, idem.

²³¹ ONU Femmes, *Le progrès des femmes dans le monde 2019-2020, les familles dans un monde en changement*, [En ligne], États-Unis, 2019.

²³² Pierre BOURDIEU, 1998, idem P. 14.

une action stratégique. Pour mieux cerner ou entrevoir cette stratégie qui se veut à la fois offensive et défensive, les propos suivants l'illustrent parfaitement :

Quand mon mari a perdu son emploi, j'étais devenu son tam-tam à la maison, je peux même dire quoi... son souffre-douleur. Comme si j'étais responsable de cette perte. Pour un oui ou pour un non, je recevais une bastonnade terrible. Bien que je travaillais et ravitaillais toute la maison, il ne considérait aucun de mes efforts. Il me surveillait terriblement. Après le boulot, comme nous ne restons pas très loin, je n'avais que 15 minutes au trop pour me retrouver à la maison. Il m'interdisait tout, était terriblement jaloux et me violait même des fois quand je refusais de coopérer au lit. J'ai été traumatisée... il me bastonnait copieusement. [...] il m'a fait couper les ponts avec toutes mes amies et connaissances. Je n'avais même plus le droit de dire bonjour aux voisins [...] il m'imposait les kabas pour aller au travail. [...] le pire de tout, son orgueil démesuré refusait toute offre de travail qui venait de moi au travers de mes relations²³³

De même, BROQUA et DOQUET montrent que,

Dans des contextes d'appauvrissement où les hommes ne peuvent se réaliser en tant que tels au travers des formes habituelles d'accomplissement, les performances voire les violences sexuelles tiennent lieu de nouveau mode d'affirmation de la masculinité.²³⁴

Autrement dit, l'impossibilité pour les hommes de répondre à leurs devoirs, explique leur recours aux comportements violents vis-à-vis de leurs femmes. C'est pour eux une manœuvre stratégique de réappropriation du pouvoir au sein de leurs couples. Une manière de prouver leur invulnérabilité. La présentation des réactions violentes des hommes face à leurs propres vulnérabilités conjugales, oblige à s'interroger sur celles des femmes. Comment manifestent-elles leurs violences ?

1.2. Stratégies féminines : « la masculinisation de la violence conjugale »

Lorsqu'on envisage les violences conjugales, celles faites par les femmes sur les hommes, TOUSSE DJOU parle de la « masculinisation de la violence conjugale »²³⁵. Sujet relativement tabou dans la société, des informations recueillies sur des cas d'hommes vulnérables montrent cependant que ces derniers subissent des cas de violences de leurs partenaires. Partant des causes de cette violence, TOUSSE DJOU précise que « tout comme la vulnérabilité sociale, la dépendance économique de l'homme est l'une des racines de la

²³³ Mme Adèle, récit de vie, idem.

²³⁴ Christophe BROQUA, Anne DOQUET, idem.

²³⁵ Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 137.

violence conjugale.»²³⁶. La vulnérabilité conjugale de l'homme est source de violence. Distinguant plusieurs cas de violence, des cas de violences physiques, l'enquête de terrain n'a pu repérer que deux cas rapportés par deux personnes enquêtées. Le premier subissait constamment des agressions physiques publiques de la part de sa conjointe. « *Quand sa femme le trouve au bar, elle le gifle. À la maison même, ce sont des coups de pieds à gauches, des bousculades à droites [rire]* »²³⁷. L'homme victime était, selon les dires de l'enquêtée, en chômage et dépendait financièrement de sa femme. Le second cas par contre, au-delà de la violence physique, avait droit à toutes les autres formes de violences conjugales. Selon l'enquêtée, proche parente de ladite femme, elle avait eu recours à des forces magico-religieuses. Le recours à la violence est envisagé selon TOUSSE DJOU, tantôt comme une stratégie défensive, tantôt comme l'image d'un désir de vengeance. Elle souligne à cet effet que, « *les femmes violentes sont souvent des anciennes victimes de violences conjugales*»²³⁸. Parce que ce travail de recherche s'intéresse aux vulnérabilités qui apparaissent après la formation du couple, ces dernières profitent alors de la faiblesse ponctuelle de leur conjoint, de leur dépendance tantôt physique, tantôt financière et matérielle, tantôt sociale, pour se venger et extérioriser un long état de haine accumulé. Elles usent des zones de liberté ou d'incertitudes dont elles disposent, pour retourner la situation en leur faveur.

D'autres formes de violences verbales et psychologiques sur des hommes vulnérables, généralement négligées, sont le plus souvent employées et constituent « *l'arme favorite de la femme* »²³⁹. C'est dans cette mouvance que des expressions, employées autant dans la sphère privée que publique sont projetées. Des expressions telles que : « *impuissant, tu me sers à quoi ?* », « *quand les vrais hommes parlent, toi aussi tu ouvres ta bouche ?* » sont très évocatrices. Des menaces diverses qui prennent tantôt la forme de cris et de hurlements, tantôt celle de vociférations. Cependant, d'autres stratégies sont mobilisées au sein des couples.

2. Les stratégies de déplacement : un transfert d'identité ?

Face à des situations de vulnérabilité du masculin observées au sein des couples, des réactions se lisent dans le cadre d'un transfert de normes de genre, d'un sexe à l'autre.

²³⁶Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 138.

²³⁷Mme Quinta, FGD, lieu de service, quartier Nkoltsit, 31 août 2021.

²³⁸Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 139.

²³⁹Josiane TOUSSE DJOU, idem, P. 141.

2.1. La féminisation du masculin vulnérable au sein des couples

Les situations de vulnérabilité conjugale du masculin impliquent dans bien des cas une féminisation conjugale de ce dernier. Cette situation est à la fois un choix stratégique pour certains et pour d'autres, une action subie, une action posée de manière inconsciente. Elle s'observe au travers de comportements de genre déviants pour l'identité traditionnelle masculine. Ces comportements sont entre autres le fait pour un homme de gérer permanemment les travaux ménagers de son foyer, de faire les courses, la cuisine, d'être celui-là qui accueille sa conjointe du retour du boulot, de servir le repas, bref de faire l'entretien constant du ménage et des enfants. Cette analyse ne récuse ou ne néglige pas l'existence « *des hommes en changement qui ont bousculé leurs repères et ont innové* »²⁴⁰ dans leur identité en mettant à l'écart les stéréotypes de genre au sujet de la division sexuelle et sociale du travail. Le transfert de normes de genre s'identifie également dans la soumission totale d'un homme vis-à-vis de sa femme. Dès lors, le masculin vulnérable au sein de son couple n'agit que conformément aux instructions de sa femme, sans toutefois le faire de gaité de cœur. Au risque de subir une humiliation publique, ce dernier préfère obéir à sa femme tout en assumant ou supportant son nouveau rôle conjugal. Les propos recueillis par cette étudiante de l'Université de Yaoundé II, permettent de mieux comprendre cette stratégie masculine.

*Before coming to rent my own room, I was staying in Nkolfoulou, with my brother in law and my sister. One year after my arrival in this house, my brother in law lost his work and it was his wife who began to take care of the family with her salary. It was difficult for me to see him under the command of his wife. He was obliged to cook to take care of children, sometimes, his wife denied him to food whenever he wasn't doing what she wanted. It was him who washed all the clothes in the house. Sometimes, my brother in law cried when he was alone. It was very terrible for me.*²⁴¹

Les pleurs sont en totale opposition avec les règles de la maison-des-hommes, ils font passer les pleurnichards pour des filles. Cependant, quand les hommes occupent la place traditionnelle des femmes, que font ces dernières ?

2.2. Les stratégies de déplacement chez la femme : l'usage du pouvoir

Dans le cadre des stratégies de déplacement, les femmes profitent généralement des faiblesses particulières de leur conjoint pour s'appropriier le pouvoir au sein du couple. Elles agissent comme une sorte de vengeance pour la gente féminine toute entière. Toutes les

²⁴⁰ Christine CASTELAIN-MEUNIER, « Les métamorphoses de la masculinité », *Le journal des psychologues*, [En ligne], 2013.

²⁴¹ Mme Vicky, entretien semi-directif, Campus universitaire de Yaoundé II, 10 décembre 2021.

frustrations observées se transforment en une occasion de rendre justice pour toutes. De ce fait, un transfert d'habitus de genre masculin vers le féminin est observé. La femme du conjoint en situation de vulnérabilité devient autoritaire, c'est à elle que revient le choix des décisions, c'est elle qui détient le dernier mot dans le foyer, sous la présence impuissante de l'homme. La femme se retrouve alors à occuper le poste de chef de famille. Le récit de cet internaute, victime de vulnérabilité sexuelle, fait bien étalage de ce transfert d'identité.

*Quelques mois après notre mariage, j'ai subitement eu un problème d'érection. Mon sexe ne se lève plus depuis 4ans ! C'est totalement mort. J'ai presque tout essayé mais pas la moindre érection. Ma femme profite de cette situation pour Contrôler ma vie. Coach, ma vie est entre les mains de cette femme depuis 4ans et je ne sais plus du tout quoi faire. Elle m'a clairement menacé de me quitter et de dire à tout le monde que je ne suis pas un homme. J'ai tellement peur de cette humiliation que j'accepte tout ce qu'elle fait. Je l'ai laissé prendre une grossesse avec un autre [...]. Ma femme me fait vivre l'enfer. Elle vient avec son amant dans notre maison, je sais qu'ils couchent ensemble mais je suis obligée de l'accueillir chez moi. [...] c'est elle qui gère mon salaire. [...] coach c'est moi qui gère tous les travaux ménagers de la maison pour éviter l'humiliation [...]*²⁴²

Au regard des habitus de genre, ce sont généralement les hommes qui débordent de pouvoir et qui donnent des ordres au sein de leurs domiciles. Un autre cas, réside dans l'observation d'un ménage au quartier *Koulou*. L'enquête de terrain a permis d'observer un homme cocufié par sa femme. Le « *tchizo* »²⁴³ avait pour habitude de venir dormir sur le lit conjugal et parfois même en présence du mari qui était physiquement très nonchalant et un débrouillard. L'environnement immédiat de ce ménage chuchotait tellement et l'histoire a finalement éclaté lorsqu'un jour, les enfants qui n'en pouvaient plus des humiliations ont dû mettre le monsieur dehors et lui ont interdit l'accès dans leur domicile. Autant de références empiriques qui démontrent la récupération du pouvoir conjugal par la femme. Cependant, au-delà des stratégies ci-haut énumérées, qu'en est-il des stratégies palliatives ?

3. Les stratégies palliatives : le développement des habitudes à risque et la fuite

Le recours aux stratégies palliatives a pour ultime but de remédier au manque qu'ils ressentent au sein de leurs couples. Ces stratégies ne guérissent certainement pas le mal, mais tentent de le déguiser.

3.1. Chez les hommes : la consommation de stupéfiants et la fuite

²⁴²M. X, information collectée sur Facebook.

²⁴³Argot camerounais pour désigner l'amant d'une femme mariée.

Pour ce qui est des stratégies masculines, les uns optent pour le développement d'habitudes à risque, tels que l'alcoolisme et la consommation de stupéfiants, les autres quant à eux choisissent la fuite.

Las de vivre des humiliations sans pareils au sein de leurs couples, ces masculins voient en l'alcool et même aux autres substances psycho actives, des voies de sortie, des pistes de solution, voire même des moyens d'oublier leurs faiblesses particulières et leurs oppressions diverses. L'enquêtée Mme Adèle soulignait à cet effet que, « *pendant cette période, mon mari me volait de l'argent pour aller boire. Je dis bien boire. L'alcool était devenu son passe-temps favori* »²⁴⁴.

Pour ceux qui font le choix de fuir, cette fuite se déploie à deux niveaux : une fuite dite sournoise, et celle dite définitive. La fuite sournoise renvoie à ces masculins qui font le choix d'opérer un retour au village, ou alors changent de ville et même de pays prétextant généralement la quête d'un mieux avoir. Dans cette logique, Mme Françoise souligne que son mari qui restait constamment à la maison après la faillite de ses activités économiques est rentré au village depuis cinq années déjà, pour y aller faire des champs²⁴⁵. Par ailleurs, la fuite définitive porte son regard vers ces masculins vulnérables qui font le choix de quitter leur domicile conjugal sans laissé aucune nouvelle, et ceux qui optent pour le divorce en cas de mariage légal ou la séparation en cas de concubinage. Chacune de ces actions employées sont généralement des masques qui portent le visage de la guérison. Toutes ces stratégies masculines sont développées dans une tentative de guérison. Cependant, qu'en est-il des stratégies féminines palliatives ?

3.2.Chez la femme : la prostitution, l'alcoolisme et la séparation

Les normes traditionnelles de genre voudraient que l'homme soit supérieur à la femme et qu'il soit et reste toujours fort. Peu importe les situations, qu'il soit et demeure le pourvoyeur de sa famille. Certaines femmes s'accrochent à ces normes et conçoivent très mal les situations de vulnérabilité de leurs conjoints. Face à cela, elles développent à leurs tours, des actions qui se déclinent à deux volets. Le premier volet comprend la prostitution, l'infidélité et l'alcoolisme, tandis que le deuxième volet comprend la fuite avec les enfants pour les unes et sans les enfants pour les autres, pour la recherche d'un mieux-être ailleurs.

²⁴⁴Mme Adèle, récit de vie, idem.

²⁴⁵Mme Françoise, récit de vie, idem.

Pour les cas de prostitution ou d'infidélité, la conseillère d'orientation A enquêtées précise que :

*Il y a des femmes qui sont infidèles, non pas parce qu'elles le veulent, mais parfois parce qu'il faut subvenir aux besoins de la famille. Pour d'autres encore, parce que l'homme est impuissant et s'il veut jacasser, elle sera obligée de dire la vérité à tout le monde. Mais comme il veut avoir une bonne image dans la société, il est obligé de souffrir en silence.*²⁴⁶

En dehors de l'infidélité ou de la prostitution, d'autres femmes plongent dans l'alcoolisme pour tenter de combler les frustrations qu'elles essuient au sein de leur couple, du fait de la vulnérabilité de leurs conjoints.

Par ailleurs, certaines femmes ne supportant pas cette situation de vulnérabilité du « chef de famille » prennent la poudre d'escampette. Elles préfèrent fuir, de peur soit de sombrer dans la dépression, soit d'écourter son bonheur. En dépit de toutes ces stratégies relevées, d'autres se lisent dans l'esprit conservateur de la famille traditionnelle, en usant des stratégies d'adaptation.

4. Les stratégies d'adaptation : l'acceptation de la situation

Certains masculins tout comme certaines femmes, dans un souci de conservation du rôle fonctionnel du mariage, ou encore pour réaliser une stabilité voire même pour préserver un équilibre personnel, font le choix de sauvegarder le lien conjugal²⁴⁷. Pour se faire, chacun développe des stratégies d'adaptions, qui prennent la forme de résignation.

4.1. La résignation chez l'homme : « l'AVC est gratuit... »

D'après SARTRE, « la résignation vaut mieux qu'un espoir continuellement frustré »²⁴⁸. Elle désigne selon GAUJELAC, un « moyen de désamorcer la charge agressive par un désinvestissement narcissique. Le sujet accepte l'image négative qui lui est renvoyée sans chercher à la nier ou à lutter contre. [...] Faute de savoir comment s'en dégager, autant vivre avec. »²⁴⁹ Il est question pour ces masculins d'accepter la situation, de vivre avec bien qu'elle implique la perte de privilèges socialement accordés.

²⁴⁶ Conseillère d'orientation A, FGD, idem.

²⁴⁷ Yves NANTEL, « Au cœur de l'engrenage, mieux se positionner face à ces hommes qui se retrouvent au centre des frictions entre les référents socio-culturels, des pressions familiales et les transformations socio-judiciaires », Dans les Actes du colloque « Entre les hommes et les services : un pont à bâtir, [En ligne], St-Hyacinthe, 25 octobre 2021.

²⁴⁸ Jean-Paul SARTRE, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, P. 265.

²⁴⁹ Vincent De GAUJELAC, « Honte et pauvreté », *Santé mentale au Québec*, [En ligne], 1989..

Au cours de l'entretien avec l'homme cocufié résidant au quartier Koulou, sa déclaration selon laquelle « *l'AVC est gratuit, mais son traitement coûte cher* »²⁵⁰ prouve à suffisance sa résignation et son acceptation de sa situation. Ces propos ressortaient qu'il y ait des situations qui requièrent l'acceptation, le lâcher prise. Il serait donc impérieux d'opérer ce « *choix rationnel* », cette action stratégique. Les choses arriveraient alors parce qu'elles devraient arriver, et on devrait juste s'y adapter.

Dans le même ordre d'idées, un entretien avec un enseignant retraité ressort qu'à cause de ses problèmes de santé, son « *troisième pied* »²⁵¹ disait-il, ne fonctionnait plus normalement. Il rajouta qu'il savait que sa femme le trompait mais qu'il ne prenait pas garde à cela car il était devenu dans l'incapacité de la satisfaire sexuellement²⁵². Il ne pouvait qu'accepter cette situation, se résigner. Dans cette logique, la conseillère d'orientation A enquêtées sur le terrain a rajouté que :

*Parfois de commun accord avec sa femme, il l'envoie dehors faire ses enfants ou se satisfaire dehors parce qu'il en est incapable. Je connais un couple dont la femme a fait 6 enfants dehors avec le consentement de son mari parce qu'il était stérile*²⁵³.

Autant de références empiriques qui démontrent cette stratégie d'adaptation. Le mobile de l'homme dans le recours à cette stratégie est-il partagé par la femme ?

4.2. L'acceptation chez la femme : entre socialisation et sentiment amoureux

L'enquête M. YENE précise que, « *la réaction de la femme dépend de son éducation. Si elle est bien éduquée, elle va bien prendre la situation au point où tu ne te rendras pas compte de ta situation de faiblesse* »²⁵⁴. Les propos de cet homme démontrent que la socialisation reçue par certaines femmes les conforte dans des stratégies d'adaptation face aux situations de vulnérabilité de leurs conjoints.

Par ailleurs, d'autres femmes vivant avec des hommes en situation de vulnérabilité font le choix des stratégies d'acceptation avec pour mobile non seulement les valeurs prônées telles que reçues au cours de leurs socialisations primaires mais aussi et surtout, le mobile de l'amour. Les données de terrain révèlent que « *ce choix rationnel* » s'imbrique dans deux dynamiques de l'amour à savoir : l'amour et le respect voués par l'homme à sa femme avant sa situation de

²⁵⁰ M. Martial, entretien semi-directif, centre-ville de Soa, 18 octobre 2021.

²⁵¹ Argot camerounais pour désigner le pénis de l'homme

²⁵² M. Bernard, entretien semi-directif, quartier fin goudron, le 24 octobre 2021.

²⁵³ Conseillère d'orientation A, FGD, lycée de Soa, 24 septembre 2021.

²⁵⁴ M. YENE, entretien semi-directif, idem.

vulnérabilité et celui que cette dernière porte à son conjoint. L'enquêtée Mme Carole souligne à cet effet que :

Mais si avant que cette situation de vulnérabilité dont on parle n'arrive, qu'il prenait bien soin de moi ou alors qu'il m'aimait, me le prouvait et me respectait, c'est maintenant mon devoir de lui prouver qu'il ne le faisait pas en vain. Je vais juste lui rendre ce qu'il me donnait. Parce que si ce n'était pas le cas, il va bien lire l'heure²⁵⁵.

L'enquêtée Mme Chantal quant à elle spécifie que :

Un an après mon mariage coutumier, mon mari qui se débrouillait avec la moto a fait un terrible accident qui l'a rendu infirme. Ce fut une période la plus dure de notre relation. Si je ne l'aimais pas vraiment, je serais partie à ce moment-là. C'était pénible. Des connaissances m'ont même conseillé d'aller le laisser dans sa famille mais j'ai tenu le coup et aujourd'hui tout va pour le mieux. Quand il s'est rétabli, il a ouvert mon salon de coiffure²⁵⁶.

D'autres femmes par contre ont recours à ce que GAUJELAC appelle la «sublimation»²⁵⁷ qui consiste à renvoyer toutes les frustrations essayées dans le couple sur un objet d'amour supra humain qui pour les unes est Dieu, et pour les autres, Allah. Pour d'autres encore, il s'agit d'une simple humanité.

Les différentes stratégies développées autant par les hommes que par les femmes, face aux situations de vulnérabilité des hommes qui apparaissent au sein du couple sont légions comme susmentionnés. Cette situation engendre de nombreuses incidences.

II. VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS LE COUPLE : INCIDENCES ET IMPLICATIONS SOCIO-CONJUGALES

Se situant dans une recherche factio-incidencielle, bien qu'impliquant d'autres variables, dans le cadre de cette recherche, cette réflexion questionne à la fois les conséquences directes des vulnérabilités masculines, tant sur « le couple conjugal »²⁵⁸ et « la famille conjugale »²⁵⁹ que dans la société toute entière. De même, pour chacune des conséquences directes ressorties, ce travail apporte, palier par palier, les implications y afférentes.

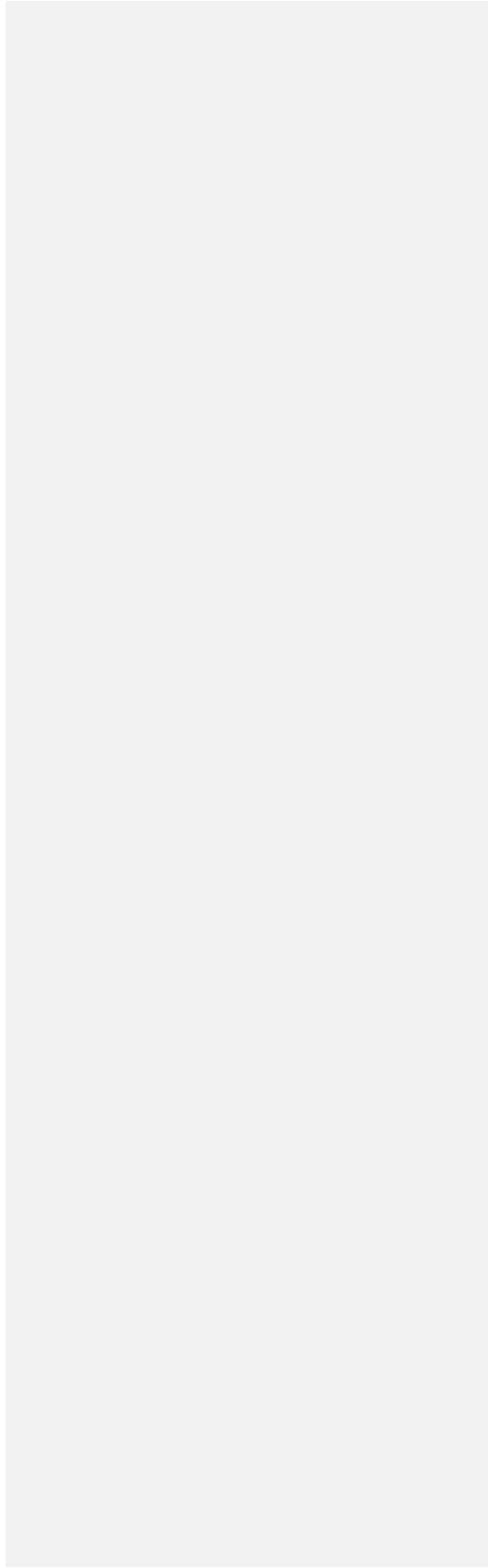
²⁵⁵ Mme Carole, entretien semi-directif, idem.

²⁵⁶ Mme Chantal, entretien semi-directif, dans son salon de coiffure au quartier EBOGO 2, 18 octobre 2021.

²⁵⁷ Vincent GAUJELAC, idem, P. 131.

²⁵⁸ François De SINGLY, « La lutte conjugale pour le pouvoir domestique », *Revue française de Sociologie*, [En ligne], 1976.

²⁵⁹ François De SINGLY, idem, P. 81.



A. IMPLICATIONS CONJUGALES DES VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS LE COUPLE

La présentation des conséquences des vulnérabilités des hommes sur les membres de la « *famille conjugale* » et sur la cohésion du couple constitue l'ossature de cette analyse.

1- Incidences de la vulnérabilité de l'homme sur les membres de la « famille conjugale » : la détresse psychologique

La détresse psychologique en tant que problème de santé mentale, se définit comme un « *processus durant lequel apparaissent des signes de stress et d'anxiété faisant suite à un ou plusieurs événements chez une personne n'ayant pas de troubles psychiatriques* »²⁶⁰. Selon CLOUTIER et al., « *elle constitue une souffrance psychologique qui rend difficile le cours de l'existence. Elle est également associée au développement des problèmes psychologiques [...] et comportementaux* »²⁶¹. Selon ces auteurs, l'ensemble des chercheurs reconnaissent cinq caractéristiques de la détresse psychologique. À partir de leurs données, celles d'autres chercheurs²⁶² et les données collectées sur le terrain, le tableau ci-dessous récapitule les différentes caractéristiques de la détresse psychologique.

²⁶⁰ Le Journal des femmes, *Détresse psychologique-définition*, [En ligne].

²⁶¹ Julie CLOUTIER et Sabrina PELLERIN, *Les résultats de l'enquête sur la détresse psychologique au travail dans le secteur universitaire*, Université du Québec à Montréal, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil provincial du secteur universitaire, [En ligne], 2019, P.1.

²⁶² Voir TREMBLAY et al., 2007, idem. & LERNER et al., 2008, idem.

Tableau 4 : Caractéristiques de la détresse psychologique réparties par catégorie

Types de signes	Moyens d'identification
	- Fatigue constante, insomnie, tendance à dormir beaucoup plus/moins que d'habitude
	- Perte ou prise de poids importante
	- Migraines, douleurs musculaires et risque accrue de maladies chroniques graves (cancer, hypertension, diabète)
	- manque d'hygiène
Signes émotifs	- Sentiment de tristesse
	- Irritabilité constante (avoir les nerfs à fleur de peau), Nervosité et accès de colère
	- Pleurs
	- Humeur impulsive et humeur dépressive
	- Découragement, difficultés de concentration et oublis/surinvestissement au travail
	- Difficulté dans la prise de décision
Signes psychologique	- Dévalorisation permanente de soi : remise en question de sa propre valeur, autodépréciation de ses qualités, perte d'estime de soi, sentiment d'inutilité sociale, sentiment d'être un fardeau social.
	- Sentiment de désespoir et d'impuissance (avoir le sentiment d'avoir perdu le contrôle sur sa vie.)
	- Sentiment de honte permanente
	- Stress permanent
	- Anxiété constante
	- Dépression évidente
Signes comportementaux	- Comportements antisociaux : isolement social (tendance à se mettre en retrait, baisse de participation aux activités diverses, etc.
	- Comportements et attitudes agressifs.ves
	- Abus de substance ou dépendance aux drogues et consommation (abusives) d'alcool ou alcoolisme

Source: la forme du tableau a été copié chez TREMBLAY et al., 2007; les informations ont été complétées chez LERNER et al.,(2008), de même qu'avec les données collectées sur le terrain.

Au regard de ces différents signes distinctifs, les traits saillants portent sur les implications plurielles qui émanent de la détresse psychologique, d'abord chez les hommes eux-mêmes vulnérables, ensuite chez leurs femmes et enfin sur les enfants du couple.

1.1. Implications sur l'homme en situation de vulnérabilité

Certains masculins vulnérables parviennent à refouler leurs émotions et refusent d'exposer leurs faiblesses. Dans cette logique, KILMARTIN et al. précisent que la dépression majeure peut être très bien masquée par certains hommes qui ont peu appris à exprimer leurs émotions et à démontrer leur vulnérabilité²⁶³. À ce niveau, la souffrance se transforme en « *symptômes physiologiques ou en perturbation du comportement* »²⁶⁴ qui se lisent au travers des signes établis dans le tableau ci-dessus.

1.1.1. La perte de l'autorité conjugale et parentale

S'il est vrai avec NGAH ATEBA que « *le maintien des privilèges masculins mitige quelque part l'émancipation effective, concrète de la totalité des femmes* »²⁶⁵, il est encore plus vrai que cette émancipation mitige l'autorité conjugale et parentale des hommes ou impacte durablement l'épanouissement des hommes. L'homme en situation de vulnérabilité conjugale perd généralement toute autorité tant sur son épouse que sur ses enfants. Sa source de vulnérabilité, ses différentes réactions agressives et nouveaux comportements et attitudes lui font perdre tout respect et même de la considération aux yeux des siens. La conseillère d'orientation B souligne à cet effet que :

*En Afrique, les enfants savent que l'argent vient de papa très généralement et c'est aussi ça qui lui confère son pouvoir. Dès lors que l'enfant se rendra compte que c'est maman qui gère maintenant tout, l'autorité et le pouvoir de papa sur les enfants vont automatiquement baisser, voire même disparaître. Il y aura constamment affront et résistances des enfants vis-à-vis de leurs pères. Ce dernier verra ses privilèges de père disparaître. [...] si le papa n'est pas influent, à force de se rendre compte que papa ne sert plus à rien à la maison, le respect envers lui, ne sera plus que superficiel. Il y aura trop de révolte à la maison. Son égo personnel à lui sera bafoué.*²⁶⁶

Les différentes réactions de la femme comme susmentionnées empiètent également sur l'autorité de l'homme dans son couple. Ce dernier se sent constamment humilié et rabaissé,

²⁶³ John LYNCH et Christopher KILLMARTIN, *Overcoming masculine depression. The pain behind the mask*, New York, Routledge, 2013, 2^e éd., P.2-3.

²⁶⁴ Cindy PERRON, *Socialisation de genre, individualité contemporaine et détresse psychologique chez l'homme*, Mémoire : Travail social, Université du Québec à Montréal, [En ligne], 2014, P. 17.

²⁶⁵ Alice Salomé NGAH ATEBA, idem, P. 7.

²⁶⁶ Conseillère d'orientation B, FGD, idem.

voire même inutile surtout quand sa conjointe le lui rappelle constamment. Les propos recueillis auprès de L'enquêté M. David le démontrent davantage.

Vous ignorez la bouche des femmes ? Elle va t'insulter et te montrer comment tu n'es rien sans elle, comment tu n'es qu'un bon à rien [...] elle va se vanter à chaque fois et même devant les amis [...] Et si c'est alors côté sexe hein..., ça là, on dirait la catastrophe. La femme va te traiter d'impuissant, te mépriser... je ne sais même pas quel mot adéquat dire [...] dans tous les cas, toi-même tu comprendras que tu n'as plus de place chez toi.²⁶⁷

1.1.1. La baisse de la rentabilité au travail

LERNER et al. spécifient que, la détresse psychologique est associée à trois variables, l'absentéisme, le présentéisme et à la réduction du rendement des employés²⁶⁸. À cet effet, ROGERS et al. soulignent que la situation familiale influence le rendement au travail car, les difficultés conjugales peuvent se traduire par une présence moins assidue au travail et un faible rendement²⁶⁹. L'enquêté M. MVOGO, souligne à cet effet que, « un homme qui se sent constamment rabaissé et qui n'arrive pas à être épanoui dans son foyer, ne peut pas être productif au travail. Peu importe ce dans quoi il fait. »²⁷⁰ À sa suite, M. Ghislain spécifie que :

En réalité, les résultats au travail sont même réduits à zéro. Vous ne serez jamais à l'heure. Jamais à l'heure même dans la remise de vos rapports au travail. Et, les données de ces rapports-là ne seront jamais convaincants car vous n'avez pas le temps de réfléchir, la dépression, le moral bas et tout.²⁷¹

Les personnes qui souffrent de détresse sont alors susceptibles de perdre leur emploi.

1.1.2. Maladies graves et traumatismes divers

Tout le stress et l'anxiété qu'accumule l'homme en situation de vulnérabilité au sein de son couple, peuvent générer des troubles psycho traumatiques. Ces troubles sont à l'origine de profondes souffrances mentales. La détresse psychologique peut entraîner des problèmes de santé graves, notamment diverses maladies psychosomatiques, l'hypertension artérielle, la dépression sévère, la détérioration de la santé mentale et des atteintes irréversibles, des incapacités permanentes, des mortalités prématurées, le suicide et même des maladies

²⁶⁷M. David, entretien semi-directif, idem.

²⁶⁸ Debra LERNER et Rachel HENKE, « What does research tell us about depression, job performance, and work productivity? », *JOEM*, [En ligne], 2008.

²⁶⁹Stacy ROGER, Dee MAY, « Spillover Between Marital Quality and Job Satisfaction: Long-term Patterns and Gender Differences ». *Journal of Marriage and Family*, [En ligne], 2004.

²⁷⁰Docteur MVOGO, entretien semi-directif, idem.

²⁷¹M. Ghislain, entretien semi-directif, idem.

cardiovasculaires et neuropsychiatriques²⁷². L'enquêtée Mme Françoise souligne à cet effet que :

*Mon tuteur a eu beaucoup d'argent dans sa vie... il était un homme d'affaires...mais il avait aussi beaucoup de femmes...il a chuté. Comme il avait habitué ses enfants à l'argent on ne le respectait plus à la maison. Il avait perdu beaucoup de poids ne voulait même plus manger. Chaque jour il disait que la mort vienne le prendre. Ses femmes alors... il était même mort d'un AVC je ne sais pas vraiment ce qui c'était passé mais c'est ce que l'hôpital avait dit.*²⁷³

Ces implications de la détresse psychologique n'affectent pas uniquement les hommes, mais aussi les femmes et les enfants.

1.2.Implications sur la femme conjointe

Selon le principe des vases communicants, « la vulnérabilité des aidés induit quasi mécaniquement celle des aidants »²⁷⁴. Dès lors, la vulnérabilité des hommes au sein de leurs couples entraîne indubitablement celle de leurs femmes et de leurs enfants. Ces derniers deviennent également vulnérables et la détresse psychologique dont est victime l'homme, ne leur épargne nullement.

La détresse psychologique subie par la femme est due à celle de son conjoint et à ses réactions diverses. Ces éléments entravent l'épanouissement de la femme. Les différentes formes de violences subies par la femme de la part de son conjoint entraînent une perte d'estime de soi, un sentiment d'impuissance, un stress permanent, des troubles psychologiques. Bref, la femme subit les mêmes implications que l'homme dans sa vie, jusqu'à la perte de son emploi, ou l'abandon de ses AGR. Les différentes implications sur les enfants du couple ne sont pas à négliger.

1.3.Implications sur les enfants du couple

Un proverbe africain souligne que, « quand les éléphants se battent, ce sont les herbes qui souffrent ». L'enquête de terrain a révélé que la vulnérabilité conjugale de l'homme entraîne également une détresse psychologique chez les enfants de sexe confondu. Cette détresse génère des implications diverses et variées chez ces enfants.

²⁷² Marie-Pier CYR, *La détresse psychologique et les facteurs professionnels. Une étude du milieu policier*, Mémoire, Relations industrielles, Université de Montréal, [En ligne], 2010, P. 9-10.

²⁷³ Mme Françoise, récit de vie, idem.

²⁷⁴ CAMPEON et al., 2014. Cité par Axelle BRODIEZ-DOLINO, idem.

1.3.1. La perte de leurs repères

La perte de repères renvoie à la figure emblématique du père au sein d'une famille. Pour chaque enfant, le père est une boussole, un guide, un modèle pour les enfants garçons et l'image de son futur conjoint pour les filles. Les parents sont les premiers avec qui l'enfant expérimente une relation humaine. De fait, l'ambiance du domicile conjugal forge son caractère. Il construit ses repères grâce au rythme de vie et aux habitudes du foyer.

Dès lors que le père devient vulnérable, chacune des stratégies qu'il emploie impacte d'une manière ou d'une autre sur ses enfants. S'il opte pour des comportements agressifs au sein de sa famille, ou lorsqu'il plonge dans l'alcoolisme et le retour aux heures tardives dans son domicile, il se crée une barrière entre les enfants et leur père. De même, parce que le père représente traditionnellement l'autorité, le pouvoir et les valeurs, c'est lui généralement qui régule les comportements de ses enfants en ce sens que la présence du père permet de développer une certaine force de caractère et un désir d'affirmation positive de soi. Dès lors que le papa lui-même a perdu ses repères, subit sa vie sans la vivre, il ne peut qu'avoir reproduction par les enfants, des comportements parentaux.

Par ailleurs, une mère traumatisée et dépressive, subissant les effets de la vulnérabilité de son conjoint, se trouve généralement dans l'incapacité de veiller à la bonne éducation de ses enfants, à leur épanouissement. Elle ne pourra donner à ses enfants que ce qu'elle dispose à l'intérieur d'elle-même.

Toutefois, certains enfants représentent le « lieu » de refoulement des émotions des parents. Bastonnades et réactions agressives à leur égard, parfois même de manière inconsciente. Par effet de vases communicants, « *la souffrance d'un enfant est donc souvent celle de ses parents* »²⁷⁵

1.3.2. Troubles comportementaux et émotionnels

La détresse psychologique chez les enfants, implique également la modification du comportement et des troubles émotionnels. Les enfants qui évoluent dans cet environnement développent des CAP à risque, relativement aux « *zones d'incertitudes* » qui se créent au sein de la famille conjugale dans laquelle il évolue. Ces enfants se donnent à l'alcoolisme, la toxicomanie, l'addiction aux jeux de hasard, le vol, l'addiction à la pornographie et tout autre comportement faisant office de délinquance juvénile. C'est le cas du dernier fils de L'enquêtée Mme Françoise qui, après la fuite surnoise de son mari, s'est retrouvé à fréquenter des groupes

²⁷⁵ YAPAKA, *Les signes de souffrance psychique chez l'enfant*, [En ligne].

de personnes pas très « catholiques ». « *Mon dernier garçon rentre à la maison à l'heure qu'il veut et escalade pour entrer. Il n'a de respect pour personne et est toujours en colère, son cas m'a même déjà dépassé, chaque fois qu'il est dehors, mon cœur n'est pas tranquille* »²⁷⁶. Pour davantage illustrer ces troubles comportementaux, les propos de la dame d'orientation B sont très significatifs :

*Tu vas observer un enfant, de la 6^e en 3^e, il a toujours été inoffensif avec de bonnes notes. Une année ensuite, voire même au cours de l'année, on le retrouve entrain d'escalader, marchant avec des groupes de camarades bizarres, c'est lui qui devient arrogant, agressif avec les camarades et même les enseignants. Dès qu'on fait appel à lui pour trouver la raison subite de son changement, au début, il joue au dur puis il éclate en sanglots. C'est au fur et mesure qu'on comprend que ce changement de comportement est juste un moyen pour lui de s'évader, de fuir l'ambiance familiale.*²⁷⁷

Ces troubles affectent non seulement le maintenant de leur vie mais ont tendance à se prolonger sur le long terme. Les propos collectés auprès de la conseillère d'orientation B suivants, permettent de mieux l'appréhender.

*Ce genre d'enfants, lorsqu'il va fonder sa vie plus tard, si c'est une fille, elle peut avoir du mal à s'ouvrir, la peur d'avoir une relation amoureuse stable, la peur même de fonder une famille au risque de subir les mêmes choses que sa famille de base. Elle peut être victime de troubles affectifs, avoir même de la peine à donner de l'amour aux autres.*²⁷⁸

1.3.3. Traumatismes et repli sur soi

Les enfants habitués à vivre des scènes de ménages assez troublantes connaîtront un traumatisme à la longue, et ils auront tendance à rester dans leur coin, ils éviteront les relations amicales parce qu'ils n'arrivent pas à être tranquilles dans leur esprit. Pris globalement, les propos recueillis sur le terrain auprès de la conseillère d'orientation B donnent un état de lieux de cette implication sur les enfants.

*Nous en recevons constamment ici. À peine il a ouvert la bouche, c'est les pleurs [...] c'est-à-dire ils ne supportent pas cette ambiance de vie. Ça fait pleurer, c'est à peine si l'enfant parvient à faire une phrase longue. Il est perturbé, il est traumatisé. Là on est obligé d'interpeller les parents car c'est l'intérêt des enfants qui est en jeu...*²⁷⁹

²⁷⁶ Mme Françoise, Récit de vie, idem.

²⁷⁷ Conseillère d'orientation B, FGD, idem.

²⁷⁸ Conseillère d'orientation B, FGD, idem.

²⁷⁹ Conseillère d'orientation B, FGD, idem.

1.1.4. La baisse des performances scolaires et le décrochage scolaire

Les problèmes des parents affectent directement les notes des enfants. Un enfant a besoin de tranquillité d'esprit et même de paix pour pouvoir mieux réussir à l'école. Lorsqu'il ne parvient pas à avoir cet état d'esprit psychologique agréable, ça impacte énormément sur ses performances à l'école. Pour d'autres qui adoptent des comportements à risque, ils virent généralement dans le décrochage scolaire. Certains pères arrêtent de payer la scolarité des enfants dans le simple but de faire du mal à la mère. Les enfants dont les pères vulnérables ont opté pour la fuite, les moyens de la maman étant insuffisants pour assurer leur scolarisation, font le choix d'abandonner l'école pour pouvoir subvenir aux besoins du reste de la famille. Autant d'implications néfastes qui se laissent à voir dans la vie des enfants. Les propos de L'enquête M. Ghislain résumant ces différentes implications sur l'enfant :

Ces enfants auront la malchance d'avoir une instabilité mentale...la malchance d'avoir une instabilité affective...le grand malheur des enfants c'est qu'ils passeront à côté d'une éducation normale...ils auront la chance de se frotter à tout ce qui tourne autour de la délinquance juvénile.²⁸⁰

Ayant pris le soin de présenter de manière succincte, les différentes implications de la détresse psychologique sur les membres de la « *famille conjugale* », dans le prochain point, ce travail reviendra sur les incidences de la vulnérabilité masculine sur le « *couple conjugal* », sur la cohésion conjugale.

2- Incidences sur la cohésion conjugale : la déstabilisation familiale

D'après PARSONS, le cadre de la famille est le « *lieu du bonheur familial* »²⁸¹, le lieu de l'accomplissement des hommes, « *le lieu de sécurité affective et de lien significatif* »²⁸². Au regard des incidences de la vulnérabilité masculine émises ci-dessus, ce bonheur ne saurait être effectif. La vulnérabilité conjugale du masculin génère dès lors d'autres incidences sur le bonheur familial répartis sur plusieurs paliers.

2.1.La déstabilisation psychologique du couple

Le couple conjugal sans harmonie réduit considérablement les possibilités de communication, moteur même de la cohésion conjugale. Cette détérioration de la communication se traduit par une augmentation des interactions négatives entre les conjoints.

²⁸⁰M. Ghislain, entretien semi-directif, idem.

²⁸¹Talcott PARSONS, idem.

²⁸²Yves NANTEL, idem, P.6.

En ce sens, se révèle l'existence de couples qui vivent ensemble mais séparés. Des couples qui s'évitent mutuellement à cause des frustrations encaissées chacun venant de l'autre conjoint. Des couples où se lit la disparition d'un « nous conjugal », au profit de l'autonomisation du « je conjugal ». Les responsabilités et les tâches réparties au préalable au sein du couple, connaissent un grand désordre. On assistera de fait, à une situation dite de « désordre conjugal », où chaque conjoint vit comme il veut et agit sans tenir compte de l'avis de l'autre, pis encore, de sa présence. L'équilibre psychologique du couple serait de ce fait remis en question. Le couple qui, selon NANTEL, « demeure un idéal pour favoriser un épanouissement personnel, une stabilité affective, sexuelle, et financière ainsi que pour confirmer la réussite de l'intégration sociale et de la quête du bonheur »²⁸³, ne saurait plus à même de jouer ce rôle.

L'absence d'harmonie au sein du couple constitue également un frein pour l'équilibre économique du foyer. Dès lors, la gestion financière du ménage connaît un grand désordre. Chaque conjoint dépense sans tenir compte de l'avis de l'autre. Certains enfants profitent de ce désordre familial, cette « zone d'incertitude » pour développer des manœuvres pour un intérêt personnel. L'élève du lycée technique répondant au nom de Gautier, déclare que « quand mes parents ont les problèmes, c'est là que j'ai plus d'argent. Je prends l'argent chez le pater et je prends encore chez la mater. »²⁸⁴De même, la dépendance à l'alcool et aux stupéfiants, la consommation d'aliments dans les restaurants, et l'investissement de l'argent de l'homme chez les travailleurs de sexe ou les « tchiza »²⁸⁵, sont autant d'actions qui coûtent cher au couple.

2.2. La rupture du couple

Lorsque l'insatisfaction conjugale frappe à la porte, la rupture ne tarde point à se pointer. Le récit de L'enquêté M. Martin à propos de son oncle qui a perdu la vue explique clairement cette incidence.

*J'ai même un oncle là... Je ne sais vraiment ce qui s'est passé mais il a perdu la vue. La première année, sa femme est restée près de lui mais après elle a appelé la famille de venir le prendre ou de rester avec lui. Elle disait qu'elle est fatiguée de souffrir et de tout faire pour lui, genre elle a également sa vie et ses activités à gérer. Elle l'a abandonné et elle est partie.*²⁸⁶

²⁸³ Yves NANTEL, idem, P.4.

²⁸⁴ M. Gautier, entretien semi-directif, lycée technique de Soa, le 14 -12-2021.

²⁸⁵ Argot africain pour désigner l'amante de l'homme.

²⁸⁶ M. Martin, entretien semi-directif, Cours de récréation, école publique de Soa, le , le 18 août 2021

L'enquête M. Gautier a également relaté l'histoire que vit l'un de ses camarades dont le papa s'est retrouvé paralysé. « *Mon ami là est le seul qui est resté avec son père. Quand il te raconte l'histoire-là, tu peux seulement pleurer [...] Sa mère est partie en insultant son père* »²⁸⁷.

B- CONSÉQUENCES ET IMPLICATIONS SOCIALES DES VULNÉRABILITÉS MASCULINES CONJUGALES

La thématique portant sur la vulnérabilité conjugale du masculin au-delà d'influencer l'épanouissement des membres de la famille conjugale et la cohésion conjugale, dispose également des conséquences directes et des implications dans la société toute entière. Ces incidences se répartissent à deux niveaux, l'un dans la sphère nationale et l'autre dans la sphère internationale.

1- Incidences et implications dans la sphère nationale

La présentation des incidences et des implications des vulnérabilités, d'abord sur les valeurs sociales, ensuite sur les départements ministériels mis en évidence, constitue le socle de cette analyse.

1.1. Vulnérabilités conjugales du masculin : de la dévalorisation de la valeur du foyer conjugal à la crise de la famille ?

La famille est un phénomène universel, une institution universellement répandue chez les humains depuis des millénaires²⁸⁸. C'est la première instance de socialisation de l'individu, c'est censé être le cadre du « *bonheur* », le lieu où chaque individu acquiert l'équilibre social. C'est « *un idéal pour favoriser un épanouissement personnel, une stabilité affective, sexuelle et financière, ainsi que pour confirmer la réussite de l'intégration sociale et de la quête du bonheur.* »²⁸⁹ La famille, c'est simplement selon NANTEL, « *la base d'une société* »²⁹⁰.

Cependant, du fait de la vulnérabilité du père, tout se trouve chamboulé. Au lieu du bonheur, la famille devient le lieu du stress permanent et même de troubles psychoaffectifs et comportementaux. Dès lors, s'interroger aujourd'hui sur l'avenir de la famille, sur sa valeur actuelle dans la société est d'une impérieuse nécessité.

²⁸⁷ M. Gautier, idem.

²⁸⁸ Serge VALLON, « Qu'est-ce qu'une famille ? Fonctions et représentations familiales », *Vie sociale et traitements*, [En ligne], 2006.

²⁸⁹ Yves NANTEL, idem, P. 6.

²⁹⁰ Yves NANTEL, idem, P. 4.

Par ailleurs, le phénomène de vulnérabilité masculine favoriserait à bien d'égards, le phénomène des familles monoparentales et celles recomposées, du fait des ruptures qui en résultent.

1.2. Vulnérabilités conjugales masculines : un handicap pour la promotion de la femme et de la famille au Cameroun ?

À l'origine de la création d'une famille, il y a le couple. NANTEL souligne à cet effet que : « *les relations conjugales favorisent l'accomplissement personnel vers la formation d'un projet nommé : famille.* »²⁹¹. Dès lors, si le couple est infesté, la famille également subie le même coup. Le ministère responsable de l'institution familiale au Cameroun est celui de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Conformément au décret N° 2005/088 du 29 mars 2005 portant organisation du MINPROFF, article 1 alinéa 2, il est chargé de « [...] *l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.* » Au regard des différentes stratégies conjugales mobilisées et des incidences ci-haut mentionnées, le phénomène de la vulnérabilité du masculin au sein de leur foyer se présente comme un réel frein dans le cadre de la protection de la famille et même du respect des droits humains.

1.3. Vulnérabilités conjugales du masculin : un nouvel objectif spécifique pour les affaires sociales ?

Conformément au décret N° 2005/160 du 25 mai 2005 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales (MINAS), article 1 alinéa 2, « *le Ministre des Affaires Sociales est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de prévention et d'assistance sociales, ainsi que de la protection sociale de l'individu* ». L'homme en tant que catégorie sociale sur laquelle porte cette recherche, se présente comme un individu ayant besoin d'assistance sociale, de suivi, d'aide et de considérations différentes. L'homme fait désormais partie des catégories d'individus qui requièrent une protection sociale précise au même titre que la femme dans les standards officiels de la société. Parce que sa vulnérabilité implique celle des autres, cette situation requiert une réelle attention du MINAS.

²⁹¹ Yves NANTEL, idem, P. 6.

2- Incidences et implications sur la sphère internationale

À ce niveau, l'analyse porte sur les incidences et les implications que ce phénomène peut disposer sur les actions internationales. Pour y parvenir, les actions de L'ONU Femme et de l'UNICEF seront questionnées.

2.1. Masculinités vulnérables : entraves aux actions de l'ONU Femme

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont au cœur des objectifs du développement durable. Le plan stratégique 2018-2021 de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, présente les orientations, objectifs et approches stratégiques pour soutenir les efforts visant à atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles d'ici 2030.²⁹² Cet organisme se présente comme étant le « *porte-drapeau mondial des femmes et des filles* »²⁹³. Il se meut sur le terrain à travers cinq domaines spécifiques : « *renforcer le leadership des femmes et leur participation* » ; « *mettre fin à la violence à l'égard des femmes* » ; « *intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité* » ; « *renforcer l'autonomisation économique des femmes* » ; « *placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national* ». ²⁹⁴ Cependant, pourquoi parler d'entrave aux actions de L'ONU ? En passant en revue les facteurs compréhensifs du phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin, il y ressort que ce phénomène constitue un effet pervers des dites politiques d'égalité.

Par ailleurs, au regard des différentes stratégies mises en œuvre par les hommes, notamment les stratégies offensives et défensives, la vulnérabilité masculine freine l'effectivité des objectifs de l'ONU. Au lieu d'assister à l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes, la société assiste plutôt à une recrudescence de ces dernières. De même, les incidences que ces vulnérabilités ont sur la santé mentale et même physique des femmes les empêchent de parvenir à l'éclosion de leurs potentiels, et de contribuer durablement au développement conformément aux attentes de l'ONU Femme. En outre, les situations de vulnérabilité des hommes au sein de leurs couples empiètent profondément sur l'épanouissement total des femmes.

²⁹² ONU Femmes, *Plan stratégique 2018-2021 d'ONU Femmes*, [En ligne].

²⁹³ ONU Femmes, *idem*.

²⁹⁴ ONU Femmes, *À propos d'ONU*, [En ligne].

2.2. Masculinités vulnérables : entraves aux actions de l'UNICEF

L'UNICEF s'est fixé comme objectifs: « *UNICEF works [...] to save children's lives, to defend their rights, and to help them fulfil their potential, from early childhood through adolescence. And never give up* »²⁹⁵. Dès lors, la vulnérabilité des pères au sein des foyers, entrave également les actions de L'UNICEF dans le cadre de la protection des enfants. Parce que la vulnérabilité des pères entraîne celle des enfants et implique toutes les conséquences ci-haut énumérées, on observe que la protection des enfants est remise en question.

Au terme de ce chapitre, son développement constitué de deux parties a spécifié premièrement les différentes réactions du « *couple conjugal* » que stimule la vulnérabilité des hommes. Deuxièmement, l'influence de ce phénomène, d'abord sur les membres de la famille impliquée, puis sur la cohésion du couple et enfin dans la société toute entière a été analysée. Il y ressort que les stratégies mobilisées par chaque conjoint, sont fonction de la qualité du risque à encourir mais aussi de l'éducation reçue. À cet effet, ces stratégies sont à la fois violentes dans un souci de défense ou d'attaque, de déplacement dans une logique de permutation des normes de genre au sein du couple, palliatives, orientées vers le développement de CAP à risque, et d'adaptation orientées vers la résignation. Par ailleurs, les différentes incidences et observations faites, sont dans l'ensemble négatives. Sur les membres du couple, elles se résument à la détresse psychologique avec des implications axées sur la dégradation de la santé mentale et physique, des échecs scolaires et professionnels et le développement des comportements antisociaux. Sur la cohésion conjugale, il s'observe plutôt une déstabilisation à la fois psychologique et économique du couple. Dans la société, ces incidences se découvrent sur la dévalorisation de la valeur familiale, et des implications sur le MINPROFF, le MINAS, L'ONU Femmes et même sur l'UNICEF.

²⁹⁵ UNICEF, *For every child*, [En ligne]

Les deux chapitres qui ont constitué la deuxième partie de ce travail ont porté sur « l'identification des vulnérabilités des hommes dans le couple au sein de l'arrondissement de Soa » et « vulnérabilité conjugale masculine : des stratégies des acteurs et incidences sociales ». Chaque chapitre était constitué de deux parties distinctes. Le premier chapitre a présenté d'une part, les facteurs à l'origine du phénomène de la vulnérabilité masculine et d'autre part, la classification de ces vulnérabilités. À partir de la théorie dynamiste et critique, il en est ressorti que, les vulnérabilités masculines dans l'arrondissement de Soa tirent leur source première de la colonisation. Ensuite, des mouvements féministes et des politiques de promotion de l'égalité et de promotion des droits des femmes. Par la suite, l'autonomisation « forcée » de la femme, la prise de conscience parentale dans la scolarisation des filles, et enfin le facteur clé ressorti a été celui de la socialisation masculine. Pour ce qui est de la classification des vulnérabilités, les observations de terrain et les entretiens à la fois individuels et collectifs ont permis de faire ressortir six types de vulnérabilités conjugales du masculin qui apparaissent après la formation du couple. Les vulnérabilités économiques, intellectuelles, magico-religieuse, sexuelles, physiques et sanitaires. Le second chapitre a présenté successivement, les réactions conjugales élaborées sous forme de stratégie d'une part et les incidences diverses d'autre part. Cinq stratégies ressortent, lesquelles sont développées tant par les hommes que par les femmes. Pour ce qui est des incidences et des implications, ce travail ressort qu'elles sont diverses et variées. Elle touche chacun individuellement dans la famille : l'homme vulnérable, la femme de même que les enfants. Cette influence se résume en la détresse psychologique et à toutes ses implications dans la vie de chaque individu. Sur la cohésion conjugale, elle la détériore en entraînant une déstabilisation à la fois psychologique qu'économique, au point de générer la rupture du couple. Dans la société, ces incidences s'observent dans les obstacles que la vulnérabilité pose d'abord sur la valorisation de la famille et même du mariage, ensuite sur le MINPROFF, le MINAS, L'ONU Femmes et l'UNICEF.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« **Vulnérabilités masculines dans les couples au Cameroun. Cas de l'arrondissement de Soa** », tel est l'intitulé du sujet qui a fait l'objet de cette recherche. Les observations empiriques et la revue documentaire exploratoire effectuées ont permis de contribuer de manière décisive à la réalisation de cette recherche. En effet, le choix de ce sujet de recherche résulte d'une part de l'observation d'une déviance conjugale du masculin, tant dans leurs comportements et pratiques, que dans leurs attitudes. D'autre part, il résulte d'une analyse documentaire faite sur les *Men's studies* en Afrique en général et au Cameroun en particulier. La faible représentation observée des *Men's studies*, la volonté de rétablir les travaux sur la problématique dominante du genre, en tant que catégorie sociale qui touche à la fois aux hommes et aux femmes, la volonté de révéler des sujets de société tabous tout en faisant ressortir les dynamiques actuelles ayant cours dans la société, de même que les dérives sociales tout particulièrement conjugales, sont autant d'éléments spécifiques qui ont constitué le fer de lance de ce sujet de recherche.

Cette recherche s'est positionnée dans la compréhension du problème de la marginalisation conjugale du masculin au sein de l'arrondissement de Soa. Dans cette logique, cette recherche a essentiellement eu pour préoccupation d'analyser ce problème au travers des différentes influences qu'il génère tant dans le couple que dans la société toute entière. En tablant sur le phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin, la recherche a inclus le couple dans ses formes les plus diverses et variées : relation libre, relation de concubinage et relation maritale légale. Par ailleurs, cette recherche a exclu les formes de vulnérabilité générale du masculin, pour ne s'attarder que sur celles qui apparaissent après la formation du couple.

Les objectifs de cette recherche ont été constitués d'un objectif général et de trois objectifs spécifiques. De manière générale, il a été question de comprendre le phénomène de la vulnérabilité conjugale du masculin au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Soa en particulier. Spécifiquement, ce travail avait pour objectifs d'abord de présenter les logiques de construction du phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein de leurs couples. Par la suite, de dresser la liste des formes de vulnérabilités masculines conjugales qui apparaissent après la formation des couples, telles qu'observées au sein de l'arrondissement de Soa. Et enfin, de présenter les incidences et les implications du phénomène de la vulnérabilité conjugale des hommes sur la cohésion conjugale et sociale, en fonction des stratégies d'actions et de réactions développées au sein du couple par les hommes et par les femmes.

Pour atteindre ces différents objectifs, ce travail de recherche a été structuré autour de quatre questions de recherches, l'une générale et les autres spécifiques. La question centrale

fut élaborée tel que suit : quels sont les mécanismes de construction, de structuration et les incidences socio-conjugales des vulnérabilités du masculin au sein des couples de l'arrondissement de Soa ? Cette question principale, s'est éclatée en trois autres questions spécifiques. Le premier axe, quels sont les facteurs qui initient le phénomène de la vulnérabilité conjugale des hommes ? Le deuxième axe : quelles sont les formes de classification des vulnérabilités masculines observées après la formation des couples au sein de l'arrondissement de Soa ? Et pour le dernier axe : quelles sont les stratégies des hommes et des femmes au sein du couple, de même que les incidences du phénomène de la vulnérabilité des hommes sur la cohésion conjugale et la cohésion sociale ?

Dans un souci de respect des exigences méthodologiques, à ces questions de recherche ont été assignées des hypothèses de recherche. Dans cette logique, ce travail de recherche a disposé de quatre HR répondant successivement à chacune des QR ci-haut mentionnées. L'hypothèse générale stipulait que : les vulnérabilités masculines se construisent sur la base de dynamiques sociales et se structurent en différentes catégories, moyennant un ensemble d'influences psychosociales et stratégiques sur les hommes et sur les femmes. La première hypothèse spécifique soulignait que : les facteurs explicatifs du phénomène des vulnérabilités masculines, relèvent à la fois des dynamiques du dehors, des dynamiques du et de la socialisation masculine. La seconde hypothèse spécifique précisait que : les catégories de vulnérabilités conjugales des hommes observées dans l'arrondissement de Soa après la formation des couples sont d'ordre financière, physique, sexuel et magico-religieux. La troisième hypothèse spécifique signalait que les incidences des vulnérabilités conjugales du masculin sont multiples et s'expliquent en fonction des stratégies d'actions et de réactions mises en œuvre par les femmes et les hommes.

Cette recherche, a eu recours à deux modèles théoriques. Les théories mobilisées étaient entre autres : la théorie dynamiste et critique de BALANDIER et le constructivisme structuraliste de BOURDIEU. Pour ce qui est de la théorie dynamiste et critique, son usage a permis d'identifier au-delà des apparences de la société, les causes entendues comme des dynamiques à la fois interne et externe de la société. Cette construction des dynamiques a favorisé la compréhension du problème sociologique de la marginalisation conjugale du masculin. Seulement, pour parvenir à relever ces dynamiques, cette théorie a permis de rentrer dans l'histoire des normes de genre pour essayer de comprendre le contexte sociohistorique de naissance de l'identité des hommes. Par la suite, le recours à la théorie du constructivisme structuraliste a été d'une utilité capitale en ce sens qu'elle a permis de comprendre le phénomène étudié comme étant liée aux structurations sociales qui posent le masculin comme

supérieur à la femme. De même, la compréhension de cette théorie, dans son fond et dans sa terminologie, a permis de comprendre que les types de vulnérabilités telles qu'observées sur le terrain, sont étroitement liées à la qualité et à la quantité du « *capital* » détenu ou absent chez l'homme. Par ailleurs, l'usage de cette théorie a permis de montrer comment les « *stratégies* » (concept marquant dans la sociologie Bourdieusienne) masculines mobilisées pour gérer leur vulnérabilité sont des constructions sociales déterminées par les normes et les valeurs sociales préétablies (*habitus*). Les stratégies mobilisées, bien qu'employées par les uns de manière inconsciente, se produisent dans une logique de reproduction sociale. Enfin, cette théorie a permis de comprendre que l'individu dispos de marges de manœuvres suffisantes pour exercer son autonomie. Ce qui lui confère dans une certaine mesure, le choix rationnel des stratégies conjugales mises en œuvre pour l'accroissement de gains personnels, conquis grâce à des relations de pouvoir. L'acteur possède également une autonomie et une liberté au sein du champ, malgré sa faiblesse particulière. Les acteurs du couple mettent en œuvre des stratégies jugées par chacun comme gagnantes pour contrôler le jeu, la compétition dans laquelle ils sont impliqués. Malgré la vulnérabilité du masculin, certains d'entre eux, parviennent à puiser dans les zones d'incertitudes, et développent des stratégies de contre-attaque ou de barrière. D'autres femmes exploitent à leur niveau, les espaces ou marges de liberté à leur disposition pour produire des stratégies réactionnaires en vue de s'approprier et de se réapproprier le pouvoir au sein du couple.

Par la suite, ce travail de recherche a eu recours à une démarche hypothético-déductive, avec pour méthode d'enquête l'approche qualitative. La collecte de données a requis la combinaison de cinq techniques et outils de collecte de données. D'abord l'observation empirique directe et non structurée et la revue documentaire, qui se sont faites de manière permanentes. Ensuite, l'entretien individuel semi-directif qui a été employé de manière périodique. Et enfin les FGD et les récits de vie qui ont été improvisés sur le terrain. Le recours à l'observation directe a permis d'analyser les non-dits des personnes interviewés mais aussi d'observer le style et les modes de vie des couples dans l'arrondissement de Soa. La revue documentaire a permis d'une part, de faire l'état des lieux de la recherche portant sur cette thématique, et de mieux affiner et amenuiser la problématique de recherche. Elle a également favorisé la conceptualisation de la terminologie de ce travail. Les entretiens semi-directifs étaient menés à l'aide de guides d'entretiens, d'un magnétophone et d'un carnet de prises de notes. Cette technique de collecte des données a aidé à obtenir des connaissances, des attitudes et des pratiques sur cette thématique de recherche, avec une diversité d'acteurs provenant de couches sociales diversifiées, de statuts matrimoniaux mixtes et de groupes ethniques

multiplés. Trois FGD ont été improvisés avec pour guide de FGD, le guide d'entretien prévu pour les entretiens individuels. Les récits de vie ont été menés avec deux acteurs, des femmes ayant traversé au sein de leurs couples des situations de vulnérabilité de leurs conjoints.

Dans le cadre des techniques d'échantillonnages, ce travail a recouru à deux techniques d'échantillonnages intégrées dans les techniques non probabilistes. Le sujet sur lequel porte cette recherche, étant un sujet sensible voire tabou, l'échantillonnage par boule de neige et par commodité ont été bénéfiques. Pour la première technique, les individus enquêtés ont été sélectionnés par référence, à l'aide de contacts personnels et professionnels. Pour la deuxième technique, le choix des sujets ou des cibles était fait de manière arbitraire, sans aucune planification préalable. Les personnes tierces étaient sélectionnées par pur hasard.

À la suite du travail de collecte et d'analyse des données, les hypothèses de recherche élaborées ont été vérifiées de manière générale. Les résultats de ce travail ont été présentés en deux grandes parties ayant chacune deux chapitres.

Dans le premier chapitre, ce travail a pris le soin à l'aide du PCD, d'élaborer une description à la fois géographique, historique, sociale et économique de l'arrondissement de Soa. Les motivations du choix de cette zone étaient diverses. En effet, les premières observations justificatives de ce phénomène y ont été opérées. Ensuite, l'arrondissement de Soa, au-delà d'être une zone périurbaine, est une terre d'accueil. On y retrouve une pluralité d'ethnies, des personnes venant des quatre points cardinaux, ainsi qu'un melting religieux.

Dans le second chapitre réparti en trois parties, ce travail a dressé, au moyen de la théorie de la sociologie générative de Balandier, les critères d'identification sociale du masculin, les fondements historiques de la hiérarchisation des sexes de même que les processus d'acquisition et d'intériorisation des normes traditionnelles de sexe.

Le troisième chapitre était réparti en deux ensembles, d'un côté les déterminants sociaux du phénomène et d'un autre, la classification catégorielle des vulnérabilités conjugales du masculin. Il y est ressorti plusieurs données. Au niveau des facteurs permettant de comprendre le phénomène de la vulnérabilité conjugale des hommes, ce travail a procédé par une triple approche. Des deux premières, il a été mis en évidence des dynamiques sociales. Des dynamiques externes, des dynamiques internes et une dynamique mixte. Pour les premières, ce travail a procédé par la « *situation coloniale* » qui a sévi en Afrique et qui a laissé les colonies dans des situations de dépendances totales et pérennes vis-à-vis des colons. Que ce soit des dépendances économiques ou encore idéologiques, elles ont plongé l'Afrique, les colonies dans une dynamique de « *vases communicants* ». À cet effet, les transformations sociales en cours chez les colons affectent directement les colonies. À cet effet, les mouvements féministes qui

y ont pris naissance se sont également répandus en Afrique. Les politiques de promotion de l'égalité des sexes et de promotion des droits de la femme impulsées en Occident, ont également impacté l'Afrique, les colonies, en l'occurrence le Cameroun. Par la suite, dans le cadre des dynamiques internes, les données collectées sur le terrain ont soulevé l'autonomisation forcée des femmes, dues à la cherté de la vie. Situation impulsée par la crise économique qu'a connue le Cameroun depuis le milieu des années 1980. Il a été également soulevé la situation de scolarisation accrue des filles, vue comme une prise de conscience parentale des avantages sociaux et humains de l'éducation scolaire. De même, il a été également mentionné un fort désir féminin de vengeance, de récupération du pouvoir latent qui les a été longtemps privé. Pour conclure ces facteurs, la troisième approche fut celle de la dynamique endo-exogène qui se résumait à la socialisation du masculin, vue comme le facteur clé, le déterminant social au fondement même de la vulnérabilité des hommes. La confrontation des normes de genre traditionnel masculin avec l'émancipation plurielle de la femme génère une vulnérabilité conjugale de ces derniers. Dans la deuxième partie du chapitre, cinq types de vulnérabilités relevés apparaissent après la formation du couple. Les résultats de la recherche subdivisent cette typologie en deux sources, à savoir : les sources externes et les sources internes. À partir de la notion de « *capital* » de BOURDIEU, il a été établi dans le premier volet deux types de vulnérabilité : la vulnérabilité économique, issue de la défaillance du *capital économique* de l'homme et la vulnérabilité magico-religieuse, issue des faiblesses liées à son capital spirituel. Dans le second volet, s'observe une vulnérabilité sexuelle relative aux faiblesses que rencontre le capital sexuel : l'impuissance sexuelle et la stérilité. Par la suite se présente une vulnérabilité physique, relative au handicap physique et une vulnérabilité sanitaire, relative aux maladies chroniques invalidantes. Chacune de ces situations, plongent d'une manière ou d'une autre, le masculin dans des situations d'infériorité vis-à-vis de leurs femmes. L'homme se voit à cet effet désarmé de son autorité, de son honneur et de sa dignité.

Dans le quatrième chapitre de ce travail, ont été analysés les réactions qui se développent au sein du couple et les influences diverses dudit phénomène tant sur le couple que dans la société. Il y est ressorti que, autant les hommes et les femmes développent des stratégies en réaction à la situation conjugale de vulnérabilité de l'homme. Ainsi, des actions de violences diverses employées par chaque conjoint tant pour attaquer que pour se défendre ont été relevées. Par la suite, des actions et attitudes de transfert dites de déplacement ont été également observées. En outre, des actions palliatives mobilisées à but de traitement, mais qui ne sont en réalité que des masques car non efficaces. Parmi ces actions, sont observées : l'alcoolisme, la dépendance aux substances, l'infidélité, la prostitution et même la fuite. Par ailleurs, l'enquête de terrain a repéré des stratégies d'adaptation, où les hommes font le choix de se résigner, d'accepter la situation et de vivre avec comme elle se présente. Et les femmes brandissent

l'amour et la fameuse phrase pour « *le meilleur et pour le pire* ». Pour finir, dans le deuxième volet de ce chapitre, ce travail a présenté les incidences de ce phénomène à plusieurs paliers. D'abord sur les membres du couple, ensuite sur la cohésion conjugale et enfin dans la société. Sur la famille conjugale, la détresse psychologique est l'incidence générale qui frappe tous ses membres. Les implications de cette incidence se lisent tant sur la santé physique et mentale que sur le plan professionnel et scolaire. Dans le palier de la cohésion conjugale, les implications se lisent sur la déstabilisation du couple, tant au niveau psychologique et économique que sur la rupture du couple. Pour le cas du palier sociétal, il s'observe deux formes, d'abord dans la sphère nationale, et ensuite dans la sphère internationale. Au Cameroun, ces implications s'observent de prime abord sur la perte progressive de la valeur sociale de la famille et du mariage, ainsi que la multiplication des familles monoparentales. Par la suite, sur les actions du MINPROFF et du MINAS. Dans le monde entier, ce phénomène sur lequel porte la recherche, pose ses marques comme un frein dans la promotion de l'égalité des sexes et la promotion des droits de la femme, mais aussi et surtout au niveau de l'UNICEF, qui voit ses actions et ses bras relativement courts.

Rendre sociologiquement compte des déterminants sociaux de la vulnérabilité conjugale du masculin et de ses influences diverses, phénomène aussi complexe qui touche à l'intimité même du couple était au centre de cette analyse. La recherche portant sur les vulnérabilités des hommes au sein de leurs couples n'a point été épuisée par cette contribution. Les recherches ultérieures sont interpellées à un effort de compréhension et d'explication de ce phénomène dans une perspective diversement orientée. Ainsi, d'autres pistes de recherche peuvent être envisagées. L'implication par exemple de la recherche quantitative dans l'élaboration de cette thématique de recherche, une recherche plus spécifique touchant à un seul type de vulnérabilité, pourquoi pas inclure dans la recherche, les types de vulnérabilité masculine qui existent bien avant la formation du couple, voire même travailler sur la vulnérabilité sociale des hommes ou même encore, leur vulnérabilité professionnelle et post-professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- **ANGERS Maurice**, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, CEC, coll. Sciences humaines, 2009.
- **BALANDIER Georges**, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1971.
- **BERGER Peter** et **LUCKMAN Thomas**, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens klincksick, 1996.
- **BONTEPierre** et **IZARD Michel**, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991.
- **BOURDIEU Pierre**, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.
- *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit, 1980.
- *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.
- **CASTELAIN-MEUNIER Christine**, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, PUF, 2005.
- **COMBESSIE Jean-Claude**, *Méthode en Sociologie*, Paris, La découverte, 1996.
- **DELAS Jean-Pierre** et **MILLY Bruno**, *Histoires des pensées sociologiques*, Paris, Armand colin, 2^e éd., 1997.
- **DURAND Jean-Pierre** et **WEIL Robert**, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, coll. Essentiel, 1989.
- **DURKHEIM Emile**, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.
- *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadrige, 11^{ème} éd., 2002.
- **ELIAS Norbert**, *Qu'est-ce que la Sociologie ?* Paris, Pocket, 1991.
- **FESTINGER Léon** et **KATZ Daniel**, *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Nathan, 1974.
- **GRAWITZ Madeleine**, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993.
- **LALLEMENT Michel**, *Histoires des idées sociologiques. De Parsons aux contemporains*, Paris, Nathan, Tome 2, 1993.
- **MAUNIER René**, « Sociologie coloniale », *Revue d'histoire des colonies*, Outre-mer, 1949.
- **MUCCHIELLI Alex**, *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 1994.
- **NETTL John** et **ROBERTSON Roland**, *International systems and the modernization of societies*, New York, Basic books, 1968.
- **NGAMBO FONDJOBertrand**, *la retraite dans la fonction publique camerounaise. Entre naufrage programmé et repos souhaité*, Yaoundé, Schabel, 2018.
- **VAN CAMPENHOUDT Luc** et **QUIVY Raymond**, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 3^e éd., Paris, Dunod, 1995.

- **ROSIN Hanna**, *The end of men, Voici venu le temps des femmes*, Paris, Autrement, 2013.
- **SARTRE Jean-Paul**, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943.
- **STROOBANTS Marcelle**, *Domaines et approches, Sociologie du travail*, 3ed, Paris, Armand Colin, coll. « 128 Sociologie », 2010.
- **TOURAINÉ Alain**, *Pour la sociologie*, Paris, seuil, 1974.

II. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- **BARBIER Jean-Claude** (dir.), *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles* », Bondy, Orstom et Paris, Karthala, 1985.
- **DEBEAUVOIR Simone**, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- **BOURDIEU Pierre**, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- **CLOUTIER Richard**, *Les vulnérabilités masculines. Une approche biopsychosociale*, Montréal, Hôpital sainte-Justine (CHU mère-enfant), 2004.
- **DARMON Muriel**, *La socialisation. Domaines et approches*, Paris, 2^e éd., Armand Colin, 2010.
- **DELAS Jean-Pierre** et **MILLY Bruno**, *Histoires des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 1997.
- **DELPHY Christine**, *L'ennemi principal, Economie politique du patriarcat*, Tome 1, Paris, Syllepse, 2013.
- **GODELIER Maurice**, *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruyas de Nouvelle Guinée*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1982.
- **HENCHOZ Caroline**, *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions sociologiques », 2008.
- **HERITIER Françoise**, *Masculin/Féminin : La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- **JABLONKA Ivan**, *Des hommes justes. Du patriarcat aux nouvelles masculinités*. Paris, Seuil, 2019.
- **KOBIANE Jean-François**, « Ménages et Scolarisation des enfants au Burkina-Faso. À la recherche des déterminants de la demande scolaire », Université catholique de Louvain, 2002.
- **LYNCH John** et **KILLMARTIN Christopher**, *Overcoming masculine depression. The pain behind the mask*, New York, Routledge, 2^eéd, 2013.
- **MIMCHE Honoré**, *Comprendre les nouvelles conjugalités. Pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, coll. Etudes africaines, 2020.
- **NDJAH ETOLO Edith** et **BATIBONAK Sariette** (dir.), *Féminité et masculinité en Afrique. Quelques questions de genre dans les sciences sociales en Afrique*, Yaoundé, Monange, 2020.

- **NGAH ATEBA Alice Salomé**, *Pour un sexe faible fort... La femme face à elle-même. Philosophie néoféministe de promotion du genre pour l'humanisation des petites filles et l'éducation des femmes à la citoyenneté et au droit d'être elles-mêmes*, AMA-CENC, Yaoundé, 2003.
- **ROSIN Hanna**, *The end of man. Voici venu le temps des femmes*, Paris, Autrement, 1^{ère} éd., 2013.
- **SINDJOUN Luc** (dir), *La biographie sociale du sexe. Genre, société et politique au Cameroun*, Paris, Karthala, coll. Bibliothèque du CODESRIA, 2000.
- **SOULET Marc-Henry**, *Vulnérabilité : de la fragilité sociale à l'éthique de la sollicitude*, Academic press fribourg, coll. Ressocialis, 2014.
- **STOLLER Robert**, « Masculin ou féminin », Paris, PUF, 1989.
- **STROOBANTS Marcelle**, *Domaines et approches. Sociologie du travail*, 3ed, Paris, Armand Colin, coll. « 128 Sociologie », 2010.
- **VINCENT Jeanne-Françoise**, *Femmes bête entre deux mondes. Entretien dans la forêt du Cameroun*, Paris, Karthala, 2001.
- **WALBY Sylvia**, *Theorizing patriarchy*, Cambridge, USA, 1990.

III. ARTICLES SCIENTIFIQUES

- **COPET-ROUGIERE Elisabeth**, « Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire » In *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles* », BARBIER, Jean-Claude (dir.), Bondy, Orstom et Paris Karthala, 1985, pp 153-180.
- **TOUSSE DJOU Josiane**, « Femmes violentes, hommes battus : entre réalité et mythe en Afrique. Etude de cas de la domination féminine et de la masculinisation de la violence conjugale au Cameroun », In *Féminité et masculinité en Afrique. Nouvelles questions de genre dans les sciences sociales en Afrique*, NDJAH Edith et BATIBONAK Sariette (dir.), Yaoundé, Monange, 2020, pp. 135-150.
- **NDJAH ETOLO Edith, Jean NZHIE ENGONO et Honoré MIMCHE**, « Emancipation féminine et recompositions des rapports économiques en milieu conjugal. Le cas des couples où l'écart de revenu est en faveur de la femme » In *Comprendre les nouvelles conjugalités. Pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, MIMCHE Honoré (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. Etudes africaines, 2020, pp. 199-216.

IV. MÉMOIRES ET THÈSES

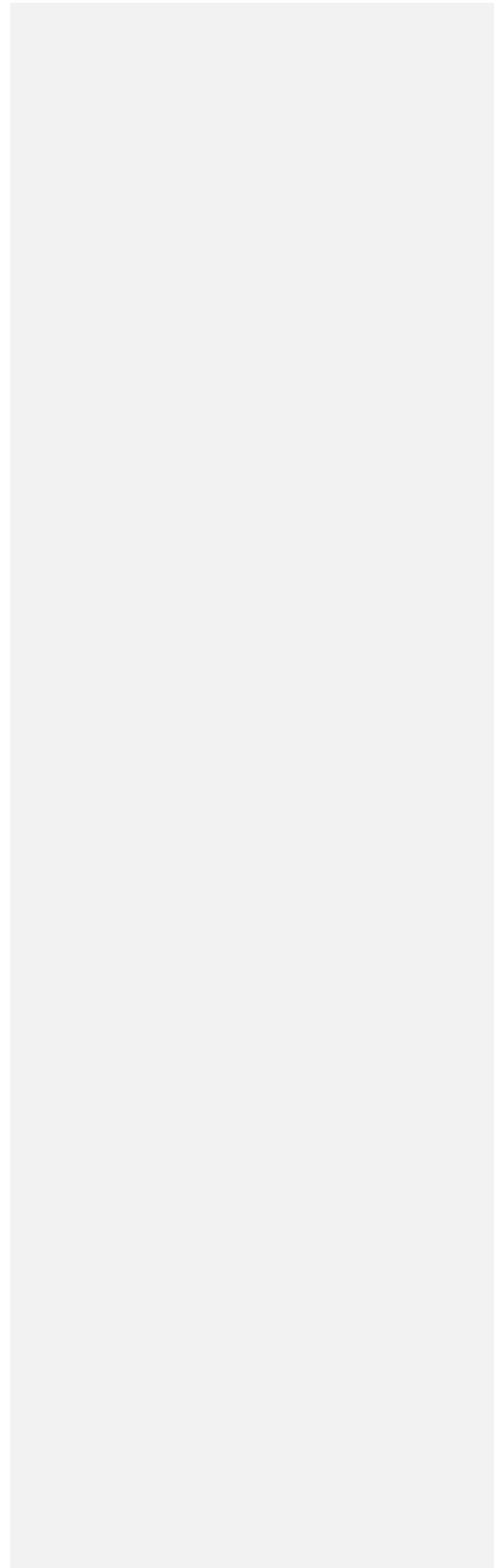
- **EKOUTOU DIPOKO**, *Accès des femmes au travail salarié et répartition des rôles au sein des familles à Yaoundé*, Mémoire de master, Sociologie, UYI, 2015.
- **LIMBEPE Marcel**, *Les violences basées sur le genre en milieu professionnel. Cas de l'institut de la statistique et de la cotonnière industrielle du Cameroun*, Mémoire de Master professionnel, Genre et développement, département de Sociologie, Université de Yaoundé I, 2013.

- **NGONO Serge**, *Dynamiques familiales et rapports de genre au Cameroun. Logiques de recompositions des rapports sociaux de sexe à Yaoundé*, Mémoire de master, Sociologie, UYI, 2017.
- **NJOYA Abdou**, « Dynamiques de privatisations de l'espace public urbain à Yaoundé », Mémoire de Master, Sociologie, UYI, 2011.
- **PINGHANE YONTA Achille**, *Dynamiques des rapports de genre en milieu rural de l'Ouest-Cameroun : Facteurs et enjeux*, Thèse de doctorat en Sociologie, UYI, 2014.

V. AUTRES DOCUMENTS

- *La Bible*
- *Le Coran*
- *Le Code Civil du Cameroun*
- *Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation du 20 avril 2013*

VI. WEBOGRAPHIE



1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- **MAROIS Claude** et **GUMUCHIAN Hervé**, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2000, [Consulté le 3 septembre 2021].
<http://books.openedition.org/pum/14800>
- **FILLOUX Jean-Claude**, « Emile Durkheim (1858-1917) », *Perspective : revue d'éducation comparée*, Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation, vol. 1-2, n° 13, 1996, [Consulté le 20 décembre 2021].https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1996_num_115_1_2996-t1-0132-0000_1

2. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- **KRAUTH-GRUBET Silvia**, **NIEDENTHAL Paula** et **RIC François**, *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*, Bruxelles, Mardaga, 2009, [Consulté le 18 janvier 2022]. <https://www.cairn.info/comprendre-les-emotions--9782870099971.htm>
- **QUILLIOU-RIOUAL Michael**, *Identités de genre et intervention sociale*, Paris, Dunod, 2014, [Consulté le 22 décembre 2021].<https://doi.org/10.3917/dunod.quill.2014.01>
- **TOURNAY Virginie**, *Sociologie des institutions*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2011, P. 3, [Consulté le 12 septembre 2021]. <http://www.cairn.info/sociologie-des-institutions-9782130585565-page-3.htm>
- **TAHON Marie-Blanche**, *Sociologie des rapports sociaux*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, [Consulté le 20 novembre 2021].<https://books.openedition.org/pur/24325?lang=fr>
- **GUMUCHIAN Hervé** et **Claude MAROIS**, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2000, [Consulté le 3 septembre 2021].<http://books.openedition.org/pum/14800>

3. ARTICLES SCIENTIFIQUES

- **ADJAMAGBO Agnès**, « Femmes africaines et vulnérabilité. La situation est-elle entrain de changer ? » In *La vulnérabilité à l'encontre des idées reçues*, **ADJAMAGBO Agnès**, **GASTINEAU Bénédicte**, **GALAZ Valérie** et **OUATTARA Fatouma**, Les impromptus du LPED n°6, Laboratoire Population-environnement-Développement, 2020, [Consulté le 18 janvier 2021].
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiQgvrVrp33AhWFvaQKHb8mDkcQFnoECBIQAQ&url=https%3A%2F%2Fhorizon.docummentation.ird.fr%2Fexl-doc%2Fpleins_textes%2Fdivers20-09%2F010078709.pdf&usq=AOvVaw3ADmGO4m0Kzq04nAw5CBFF ,

- **ANDAN Odile** et **RAUX Charles**, « Sexe et Usage de l'espace? L'influence de la répartition des rôles au sein du ménage », *Espace, population et société*, 1989, PP. 99-109, [Consulté le 18 octobre 2021]. https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1989_num_7_1_1362

- **ANTOINE Philippe** et **Jeanne NANITELAMIO**, « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », *Genus*, 1990, vol. 46, n° 3-4, pp.17-30, [Consulté le 31 janvier 2022].http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes_7/b_fdi_55-56/010022070.pdf&ved=2ahUKEwiMp6_g_-D1AhXDPOwKHXMdBhsQFnoECBwQAQ&usg=AOvVaw2v7enD3EHwzv42Xaazqyp

- **ANTOINE Philippe**, « Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 35 n°2 2006, pp. 5-38, [Consulté le 01er février 2022].<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjsv5mvp33AhWQ4YUKHeK8A9AQFnoECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.academia.edu%2F9944884&usg=AOvVaw33ytd6V2i5wsdQQkcAbgKO>

- **BAILLEAU Patrick**, « L'exposition de la vulnérabilité masculine a-t-elle modifié votre clientèle ? », *Actualités en analyse transactionnelle*, 2019, vol. 3, n° 167, pp. 55-57, [Consulté le 5 novembre 2020]. <https://doi.org/10.3917/aatc.167.0055>

- **BOEHRINGER Sandra** et **FERRARESE Estelle**, « Féminisme et vulnérabilité », *Cahiers du genre*, 2015, vol. 1, n°58, pp. 5-19, [Consulté le 5 novembre 2020]. <https://doi.org/10.3917/cdge.0580005>

- **BOUCHARD Guy**, « L'homme en quête de lui-même. À propos du livre d'Elisabeth Badinter : XY. De l'identité masculine », *Laval théologique et philosophique*, 1995, vol.51, n°1, pp. 159-181, [Consulté le 2 janvier 2021], <https://id.erudit.org/iderudit/400899ar>

- **BOURDELAIS Patrice**, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? « un petit coup renverse aussitôt la personne » (süssmilch) », *Annales de démographie Historique*, 2005, vol. 2, n° 110, pp. 5-9, [Consulté le 5 novembre 2020], <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-demographie-historique-2005-2-page-5.htm>

- **BOURDIEU Pierre**, « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n° 1, pp. 58-63, [Consulté le 12 septembre 2021]. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_1_3383

- « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Paris, Seuil, 1982, pp. 58-63, [Consulté le 13 novembre 2021]. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159

- « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Paris, Seuil, 1994, vol. 105, pp. 3-12, [Consulté le 8 janvier 2022]. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1994_num_105_1_3118

- **BRODIEZ-DOLINO Axelle**, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*, 2016, [Consulté le 24 août 2021]. <https://laviedesidees.fr/le-concept-de-vulnerabilite.html>

- **BROQUA Christophe** et **DOQUET Anne**, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », *Cahiers d'études africaines*, 2013, n° 209-210, pp. 9-41, [Consulté le 12 mai 2021]. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17229>
- **CASTELAIN-MEUNIER Christine**, « Les métamorphoses de la masculinité », *Le journal des psychologues*, 2013, vol. 5, n° 308, pp. 45-51, [Consulté le 10 avril 2021]. <https://doi.org/10.3917/jdp.308.0045>
- **CAVAILHÈS Jean**, **PEETERS Dominique**, **SÉKERIS Evangelors** et **THISSE Jacques-François**, «La ville périurbaine", *Revue Economique*, vol. 54, pp. 5-23, [Consulté le 22 décembre 2021]. doi:<https://doi.org/10.3917/reco.541.0005>
- **DE SINGLY François**, « La lutte conjugale pour le pouvoir domestique », *Revue française de Sociologie*, 1976, vol. 17, n°1, pp. 81-100, [Consulté le 25 janvier 2022]. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_num_17_1_6881
- **DECHAUX Jean-Hughes**, « Les nouveaux visages du couple », *Sociologie de la famille*, 2009, pp. 27-49, [Consulté le 10 janvier 2022]. <http://www.cairn.info/sociologie-de-la-famille--97827071588031-page-27.htm>
- **GAUJELAC Vincent**, « Honte et pauvreté », *Santé mentale au Québec*, 1989, vol. 2, n°14, pp. 128-137, [Consulté le 22 janvier 2022]. <https://id.erudit.org/iderudit/031522ar>
- **GENARD Jean-Louis**, « La question de la responsabilité sous l'horizon du référentiel humanitaire », *Vulnérabilités sanitaires et sociales, de l'histoire à la sociologie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, éd. 1, 2014, pp. 41-58, [Consulté le 18 novembre 2021].<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/172461/1/humanitaire.pdf>
- **GRASSI Valentina**, « Sociologie compréhensive et phénoménologie sociale », In *Introduction à la sociologie de l'imaginaire, 2005*, pp. 61-93, [Consulté le 18 avril 2022]. <https://www.cairn.info/introduction-a-la-sociologie-de-l-imaginaire--9782749203973-page-61.htm>
- **GUMUCHIAN Hervé** et **Claude MAROIS**, « Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon » *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2000, pp. 265-294, [Consulté le 3 septembre 2021].<http://books.openedition.org/pum/14800>
- **HAZAN Marie**, « Y a-t-il une condition masculine ? Le masculin aujourd'hui : crise ou continuité ? » *Dialogue*, 2009, vol. 1, n° 183, P. 81-93, [Consulté le 12 mai 2021].<https://www.cairn.info/revue-dialogue2009-1-page-81.htm>
- **HENCHOZ Caroline**, « Des effets pervers des politiques d'égalité des sexes : l'exemple de la Suisse et du Québec » *Théories et recherches*, 2014, [Consulté le 18 décembre 2020]. <https://journals.openedition.org/sociologies/4635>
- **KRAUTH-GRUBET Silvia**, **NIEDENTHAL Paula**, **RIC François**, « Émotion et différences de genre », *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*, **KRAUTH-GRUBET Silvia**, **NIEDENTHAL Paula**, **RIC François** (dir.), Bruxelles,

Mardaga, 2009, [Consulté le 12 décembre 2021]. <https://www.cairn.info/comprendre-es-emotions--9782870099971-page-275.htm>

- **LERNER Debra** et **HENKE Rachel**, « What does research tell us about depression, job performance, and work productivity? », *JOEM*, 2008, vol. 50, n° 4, [Consulté le 10 janvier 2022].
<https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.610.6260&rep=rep1&type=pdf>

- **LLORCA Jean-Max**, « Maladie invalidante, l'invisible du monde du travail. » In *Espace CSSCT*, 2021, https://www.espace-cssct.fr/toutes-les-actualites-du-chsct/maladie-invalidante-l-invisible-du-monde-du-travail?hs_amp=true, Consulté le 30 décembre 2021.

- **MOLINIER Pascale**, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, Genre et Société*, 2000, vol. 1, n° 3, <https://doi.org/10.3917/tgs.003.0025>, Consulté le 12 décembre 2021.

- **PERRAULT Chantal**, « ET si on parlait des hommes ? Santé mentale des québécoises dix ans après », *Revue santé mentale au Québec*, 1990, vol. 15, n°1, pp 134-144, [Consulté le 14 avril 2021]. <https://doi.org/10.7202/031546ar>

- **QUILLIOU-RIOUAL Michael**, « Le genre et l'identité », In *Identités de genre et intervention sociale*, Paris, Dunod, 2014, [Consulté le 12 novembre 2021]. <https://www.cairn.info/identites-de-genre-et-intervention-sociale--9782100702428-page-27.htm>

- **RATELE Kopano**, « Analysing males in Africa: certain useful elements in considering ruling masculinities », *African and Asian studies*, 2008, vol. 4, n° 7, pp. 515-536, [Consulté le 12 décembre 2021]. <https://doi.org/10.1163/156921008X359641>

- **ROGER Stacy** et **MAY Dee**, « Spillover Between Marital Quality and Job Satisfaction: Long-term Patterns and Gender Differences ». *Journal of Marriage and Family*, 2004, vol. 65, n° 2, pp. 482-495.[Consulté le 5 janvier 2022]. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2003.00482.x>

- **SCOTT Joan**, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Le genre de l'histoire*, traduit de l'anglais par Eléni Varikas, Les cahiers du GRIF, 1988, vol. 37, n° 38, pp. 125-153, [Consulté le 18 décembre 2021]. https://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759

- **SOULET Marc-Henry**, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 2005, vol. 2, n° 10, pp. 49-59, [Consulté le 18 novembre 2021]. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-49.htm>

- **TCHAGANG Emmanuel**, « Stéréotypes et identités de genre au Cameroun. Une validation de Be Sex-Role Inventory (BSRI) », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2016, vol. 1, n°109, pp. 25-48, [Consulté le 18 novembre 2021]. <https://doi.org/10.3917/cips.109.0025>

- **TCHOKOTE Elisabeth**, **TSALA Jacques-Philippe** et **SCELLES Regines**, « Handicap moteur et capacités de résilience chez l'adulte camerounais. Enjeux des

représentations culturelles. », *Revue québécoise de Psychologie*, 2020, vol. 2, n°41, pp. 27-44 [Consulté le 31 décembre 2021]. <https://id.erudit.org/iderudit/1072285ar>

- **VALLON Serge**, « Qu'est-ce qu'une famille ? Fonctions et représentations familiales », *Vie sociale et traitements*, 2006, vol. 89, n°1, P. 154-161, [Consulté le 8 décembre 2021]. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2006-1-page-154.htm>

- **YANA Simon**, « Statuts et rôles féminins au Cameroun : réalité d'hier, images d'aujourd'hui », *Politique africaine*, n° 65, Paris, Karthala, 1997, pp. 35-47, [Consulté le 01^{er} février 2022]. https://books.google.com/books/about/Politique_Africaine_n_65_Femmes_africain.html?hl=fr&id=nnVFGMVytEMC

4. MÉMOIRES ET THÈSES

- **CYR Marie-Pier**, *La détresse psychologique et les facteurs professionnels. Une étude du milieu policier*, Mémoire : Relations industrielles, Université de Montréal, 2010, [Consulté le 20 janvier 2022].

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwi-ku26rJ33AhXjSfEDHdtqCwQQFnoECAsQAQ&url=https%3A%2F%2Fpapyrus.bib.umontreal.ca%2Fxmlui%2Fbitstream%2Fhandle%2F1866%2F4501%2FCyr_Marie-Pier_2010_memoire.pdf%3Fsequence%3D4%26isAllowed%3Dy&usg=AOvVaw1AdyPS_siz2EnUWN0ehB0m

- **MARION Blondel**, *La personne vulnérable en droit international*, Thèse de doctorat, Droit, Bordeaux, 2015, [Consulté le 8 août 2021]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01424139>

- **PERRON Cindy**, *Socialisation de genre, individualité contemporaine et détresse psychologique chez l'homme*, Mémoire, Travail social, Université du Québec à Montréal, 2014, [Consulté le 18 décembre 2022].

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwj5oZepqJ33AhU57rsIHT3eBYMQFnoECAsQAQ&url=https%3A%2F%2Farchipel.uqam.ca%2F5919%2F1%2FM13235.pdf&usg=AOvVaw2kWSCl4nGsAr9Uwxsu6Bsw>

- **SCHIESS Christian**, *La construction sociale du masculin. On ne naît pas dominant, on le devient*, Mémoire de master, Sociologie, Université de Genève, 2005, [Consulté le 10 novembre 2020].

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.unige.ch/etudes-genre/files/2114/0316/9711/DEA_LaconstructionsocaledumasculinCS.pdf&ved=2ahUKEwjnnJSgveP1AhUphP0HHVs3BagQFnoECAMQAQ&usg=AOvVaw3DTadSTEGmaGluCXVW8Qs

5. RAPPORTS

- **HUSSEIN Karim, GNISCI Donat et WANJIRU Julia**, « Sécurité humaine : présentation des concepts et des initiatives. Quelles conséquences pour l'Afrique de l'Ouest ? », Document de discussion du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2004, [Consulté le 10 janvier 2022]. <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38826711.pdf>

- **CLOUTIER Julie et PELLERIN Sabrina**, *Les résultats de l'enquête sur la détresse psychologique au travail dans le secteur universitaire*, Université du Québec à Montréal, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil provincial du secteur universitaire, 2019, [Consulté le 26 décembre 2021]. https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://scfp.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/F%25C3%25A9vrier-2019-Rapport-d%25C3%25A9tresse-psychologique-FINAL.pdf&ved=2ahUKEwjC5pqB-NH1AhXTOcAKHS2rDWMQFnoECA0QAQ&usg=AOvVaw0_2SXewjuwGKXsePxT GEO3

- **ONU Femmes**, *Le progrès des femmes dans le monde 2019-2020, les familles dans un monde en changement*. États-Unis, 2019, [Consulté le 05 novembre 2020]. <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiSnNKSpp33AhXChv0HHSEBCikQFnoECBoQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.unwomen.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2FHeadquarters%2FAttachments%2FSections%2FLibrary%2FPublications%2F2019%2FProgress-of-the-worlds-women-2019-2020-Executive-summary-fr.pdf&usg=AOvVaw1Yv3EPjqE4wVfuzk0dwHy>

- **ONU**, « Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes », In *Femmes et l'an 200 et au-delà*, New York, Nations Unies, 2008, [Consulté le 5 novembre 2020]. https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000/08-52640_Women2000_FR_REV.pdf&ved=2ahUKEwiejYTQ6eD1AhXaQUEAHcwxB5IQFnoECAQQBg&usg=AOvVaw17mkRKfhMMFOHXD-QQ-3Hh

- **Rapport du comité du travail en matière de prévention et d'aide aux hommes**, *Les hommes, s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Santé et services sociaux au Québec, 2004, [Consulté le 20 décembre 2020]. https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2004/04-911-01_rap.pdf&ved=2ahUKEwjMLrnOH1AhVKsaQKHQwuDb0QFnoECAcQAQ&usg=AOvVaw0LwFoRKVKzhwcH66vU0yLn

6. COLLOQUES SCIENTIFIQUES

- **ANTOINE Philippe et KOUAME Aka**, « Crise et formation de la famille en milieu urbain africain. Le cas de la ville de Yaoundé », *Chaire Quételet : Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutations*, Institut de démographie, Louvain la neuve, 1998, [Consulté le 10 novembre 2020]. https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjSodmKnZ33AhVshv0HHcSWCZMQFnoECAoQAQ&url=https%3A%2F%2Fhorizon.documentation.ird.fr%2Fex1-doc%2Fpleins_textes%2Fdivers21-02%2F010050035.pdf&usg=AOvVaw1zclWc7J_xxo3plgjAT8T2

- **DIAL Binetou**, « Le divorce, source de promotion sociale pour la femme ? l'exemple des femmes divorcées de Dakar et de Saint-Louis (Sénégal) », *colloque international genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, Université Cheikh Anta Diop/IRD, 2001, [Consulté le 2 janvier 2022].

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_57-58/010024104.pdf&ved=2ahUKEwiYnLKz-dT1AhWGYMAKHExCzgQFnoECAQQAQ&usg=AOvVaw0o-NLkO9SUBkNNdsxf_8Bp

- **NANTEL ves**, « Au cœur de l'engrenage, mieux se positionner face à ces hommes qui se retrouvent au centre des frictions entre les référents socio-culturels, des pressions familiales et les transformations socio-judiciaires », Dans les Actes du colloque « *Entre les hommes et les services : un pont à bâtir*, St-Hyacinthe, 25 octobre 2021, [Consulté le 25 janvier 2022].

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.serviceaideconjoints.org/documents-publications/400_24_05_au_coeur_de_l_engrenage_11_03_2003.pdf&ved=2ahUKEwikve-zpNT1AhXtQUEAHU-vA8wQFnoECAMQAQ&usg=AOvVaw0nKKU-_p5AhhIwn8Sv8P_K

7. JOURNAUX

- Entretien avec Jean-Jacques COURTINE coordonné par Nelly KAPRIELIAN et Jean-Marc LALANE, « C'est quoi un homme viril ? », Journal « Trophées EllesdeFrance », <https://www.lesinrocks.com/actu/cest-quoi-etre-un-homme-viril-33362-17-10-2011/?amp>, Consulté le 02 janvier 2022.

- **PETIT Élisabeth**, « Pannes sexuelles : aider son compagnon à dédramatiser. » *Couple et sexualité : les réponses à vos questions*, Notre temps, [Sous presse], [Consulté le 14 décembre 2021]. <https://www.notretemps.com/sante-bien-etre/couple-et-sexualite/pannes-sexuelles-aider-son-compagnon-a-dedramatiser-10191>

- **ROQUELLE Sophie**, « Où sont passés les hommes ? », *Le FIGARO*, [Sous presse], 2013, [Consulté le 17 août 2021]. <https://www.lefigaro.fr/actualite-France/2013/07/19/01016-20130719ARTFIG00355-o-sont-passes-les-hommes.php>

8. DICTIONNAIRES

- **Larousse**, Dictionnaire en ligne, [Consulté le 05 avril 2022]. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/phallus/60110>

- **L'intern@ute**, Dictionnaire en ligne, [Consulté le 02 avril 2022]. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/occident/>

9. SITE WEB

- **Elle's imagine'nt**, *Contre les violences conjugales*, [Consulté le 10 avril 2021]. <https://www.ellesimagent.fr/les-violences-conjugales/definition/>

- **Femme actuelle**, *L'argent dans le couple : Psychologie de l'argent*, 2015, [Consulté le 2 décembre 2021]. [https://www.femmeactuelle.fr/vie-pratique/argent/psychologie-de-l-argent-10213227\(page\)/2](https://www.femmeactuelle.fr/vie-pratique/argent/psychologie-de-l-argent-10213227(page)/2)
- **Genre! je m'interroge, tu t'interroges, interrogez-vous**, « Petit lexique du genre (3) : essentialisme, constructivisme, socialisation de genre », 2015, [Consulté le 15 décembre 2021]. <https://cafaitgenre.org/2015/07/20/petit-lexique-du-genre-3-essentialisme-constructivisme-socialisation-de-genre/>
- **Haut-commissariat des Nations Unies**, *Convention relative aux droits des handicapés*, [Consulté le 11 novembre 2021]. <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/conventionrightspersonswithdisabilities.aspx>
- <https://www oulu.fi/blogs/comment/reply/196955/60549>
- **Le Journal des femmes**, *Détresse psychologique-définition*, <https://sante-medecine.journaldesfemmes.fr/faq/35647-detresse-psychologique-definition>, Consulté le 5 janvier 2022.
- **MINAS**, *Personnes handicapées*, [Consulté le 11 novembre 2021]. <http://www.minas.cm/fr/component/k2/item/4-personnes-handicapees.html#:~:text=La%20Personne%20Handica%C3%A9e%20quant%20%C3%A0,ou%20àmentale%2C%20cong%C3%A9nitale%20ou%20non>
- **ONU Femmes**, *Plan stratégique 2018-2021 d'ONU Femmes*, [Consulté le 27 janvier 2022]. <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2017/8/un-women-strategic-plan-2018-2021>
- **ONU Femmes**, *À propos d'ONU*, [Consulté le 18 janvier 2022]. <https://www.unwomen.org/fr/about-us/about-un-women>
- **UNICEF**, *For every child*, [Consulté le 18 janvier 2022]. <https://www.unicef.org>
- **YAPAKA**, *Les signes de souffrance psychique chez l'enfant*, [Consulté le 19 janvier 2022]. <https://www.yapaka.be/page/les-signes-de-souffrance-psychique-chez-lenfant>

10. AUTRES DOCUMENTS

Commune de Soa, *Plan Communal de développement de l'arrondissement de Soa*, 2015, [Consulté le 10 octobre 2021]. https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjpy5XbsJ33AhXY8LsIHfisC3wQFnoECAsQAQ&url=https%3A%2F%2Fs1084e755aa436055.jimcontent.com%2Fdownload%2Fversion%2F1589818821%2Fmodule%2F12311417557%2Fname%2Fplan_communal_de_developpement_de_soa.pdf&usg=AOvVaw3khL0albFiWn0DmfcybUK9

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: Attestation de recherche	xiii
ANNEXE 2: Guide d'entretien avec les femmes de l'arrondissement de Soa	xii
ANNEXE 3 : Guide d'entretien avec les hommes de l'arrondissement de Soa	xiv
ANNEXE 4 : Guide d'entretien avec les autorités traditionnelles	xvi
ANNEXE 5 : Grille d'entretien à l'attention des hommes religieux dans l'arrondissement de Soa.....	xviii
ANNEXE 6: Grille d'entretien avec les enfants	xix
ANNEXE 7 : Noms et caractéristiques des personnes ayant participé aux FGD	xx
ANNEXE 8 : Noms et caractéristiques des personnes ayant donnés leurs récits de vie	xxi
ANNEXE 9 : Noms et caractéristiques des personnes ayant participé aux entretiens semi-directifs	xxii

ANNEXE 1: Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **NGAKO BOTCHAC Victoria**, Matricule **15G323**, est inscrite en Master, option Urbanité et ruralité. Elle effectue, sous la direction du Docteur **PINGHANE YONTA Achille**, un travail de recherche sur le thème : « *Vulnérabilités masculines et cohésion conjugale dans l'arrondissement de Soa* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 20 SEPT 2021

Le Chef de Département



ANNEXE 2: Guide d'entretien avec les femmes de l'arrondissement de Soa**I- IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ**

- Statut matrimonial ;
- Profession et profession du conjoint ;
- Nombre d'années de vie commune ;
- Appréciation faite entre votre revenu et celui de votre conjoint ;
- Noms et prénoms ;
- Âge ;
- Numéro de téléphone ;
- nombre d'enfants ;
- niveau scolaire.

**II- IDENTIFICATION ET CONSTRUCTION DU PHÉNOMÈNE DE LA
VULNÉRABILITÉ CONJUGALE DU MASCULIN**

- Les dynamiques observées dans la vie des femmes dans la société actuelle ;
- Les causes des changements observés ;
- L'émancipation féminine et ses conséquences dans le couple ;
- Observations faites sur la condition masculine dans la société actuelle ;
- Les causes des changements observés ;
- Changements observés sur la qualité de la socialisation des enfants ;
- Le poste de chef de famille dans un couple ;
- Motivations contextuelles de possession du poste de chef de famille par la femme ;
- Le phénomène de la domination masculine ;
- Les possibilités pour une femme d'avoir de l'autorité sur son conjoint ;
- Les facteurs de la soumission de l'homme au sein du couple ;
- L'infidélité connue de la femme et la passivité du conjoint-homme ;
- La définition de la notion de vulnérabilité et de vulnérabilité masculine ;
- Les situations de faiblesses masculines dans le couple.

III- RÉACTIONS DIVERSES ET INCIDENCES SOCIALES

- Les réactions de l'homme face à sa vulnérabilité propre ;

- Les réactions de la femme face à la vulnérabilité de son partenaire ;
- Les violences au sein du couple : causes, victimes et responsables ;
- Les conséquences de la perte d'autorité de l'homme dans le couple ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur lui-même ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur sa femme ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur les enfants du couple ;
- L'impact de la perte d'emploi de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de l'infériorité du revenu financier de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de l'infériorité du niveau intellectuel de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de la faiblesse sexuelle masculine au sein du couple ;
- L'impact du handicap physique de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact d'une maladie chronique invalidante de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact de la faiblesse du réseau relationnel de l'homme au sein du couple,
- Avis personnel sur le phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein du couple.

ANNEXE 3 : Guide d'entretien avec les hommes de l'arrondissement de Soa**I- IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ**

- Statut matrimonial ;
- Profession et profession du conjoint ;
- Nombre d'années de vie commune ;
- Appréciation faite entre votre revenu et celui de votre conjoint ;
- Noms et prénoms ;
- Âge ;
- Numéro de téléphone ;
- Nombre d'enfants ;
- niveau scolaire.

**II- IDENTIFICATION ET CONSTRUCTION DU PHÉNOMÈNE DE LA
VULNÉRABILITÉ CONJUGALE DU MASCULIN**

- Les dynamiques observées dans la vie des femmes dans la société actuelle ;
- Les causes des changements observés ;
- L'émancipation féminine et ses conséquences dans le couple ;
- Observations faites sur la condition masculine dans la société actuelle ;
- Les causes des changements observés ;
- Changements observés sur la qualité de la socialisation des enfants ;
- Le poste de chef de famille dans un couple ;
- Motivations contextuelles de possession du poste de chef de famille par la femme ;
- Le phénomène de la domination masculine ;
- Les possibilités pour une femme d'avoir de l'autorité sur son conjoint ;
- Les facteurs de la soumission de l'homme au sein du couple ;
- L'infidélité connue de la femme et la passivité du conjoint-homme ;
- La définition de la notion de vulnérabilité et de vulnérabilité masculine ;
- Les situations de faiblesses masculines dans le couple.

III- RÉACTIONS DIVERSES ET INCIDENCES SOCIALES

- Les réactions de l'homme face à sa vulnérabilité propre ;

- Les réactions de la femme face à la vulnérabilité de son partenaire ;
- Les violences au sein du couple : causes, victimes et responsables ;
- Les conséquences de la perte d'autorité de l'homme dans le couple ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur lui-même ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur sa femme ;
- Les conséquences de la vulnérabilité de l'homme sur les enfants du couple ;
- L'impact de la perte d'emploi de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de la supériorité du revenu financier de la femme au sein du couple ;
- L'impact de la supériorité du niveau intellectuel de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de la faiblesse sexuelle masculine au sein du couple ;
- L'impact du handicap physique de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact d'une maladie chronique invalidante de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact de la faiblesse du réseau relationnel de l'homme au sein du couple ;
- Avis personnel sur le phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein du couple.

ANNEXE 4 : Guide d'entretien avec les autorités traditionnelles**I- IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ**

- Nom du village ou quartier / groupement ;
- Type de chefferie ;
- Nom de l'enquêté ;
- Situation de vie maritale ;
- Profession de/des femmes.

**II- CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET DYNAMIQUES OBSERVÉES
DANS LA VIE DES COUPLES DE LA ZONE D'ENQUÊTE**

- Description de l'arrondissement de Soa
- Les différentes activités économiques menées par les femmes et les hommes ;
- Mode de socialisation traditionnelle des enfants ;
- Les us et coutumes relatives au mode de vie des hommes et des femmes dans leur ménage ;
- Poste du chef de famille dans un couple, attributions et normes traditionnelles ;
- Mode d'organisation traditionnelle de la vie de couple : responsabilités, droits et devoirs de chaque conjoint ;
- Différence entre mode d'organisation traditionnel des couples et mode d'organisation actuelle ;
- Changements observés dans les familles ;
- Changements observés sur la gestion masculine du foyer ;
- Changements observés sur la gestion féminine du foyer ;
- Conservation des valeurs traditionnelles ;
- Difficultés rencontrées par les hommes dans les couples actuels ;
- Le phénomène de la vulnérabilité des hommes au sein du couple ;

**III- RÉACTIONS ET CONSÉQUENCES FACE A LA VULNÉRABILITÉ DES
HOMMES**

- La violence au sein des couples
- Causes de rupture des couples au sein de votre zone de pouvoir ;
- L'impact de la perte d'emploi de l'homme au sein du couple ;

- L'impact de la supériorité du revenu financier de la femme au sein du couple ;
- L'impact de la supériorité du niveau intellectuel de l'homme au sein du couple ;
- L'impact de la faiblesse sexuelle masculine au sein du couple ;
- L'impact du handicap physique de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact d'une maladie chronique invalidante de l'homme intervenu au cours de la vie maritale ;
- L'impact de la faiblesse du réseau relationnel de l'homme au sein du couple.

ANNEXE 5 : Grille d'entretien à l'attention des hommes religieux dans l'arrondissement de Soa**I- IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ**

- Nom quartier ;
- Type de religion ;
- Nom de l'enquêté ;
- Situation de vie maritale ;
- Profession de/des femmes.

II- CONCEPTION RELIGIEUSE DES RAPPORTS CONJUGAUX

- Le rôle du chef de famille dans le couple
- La place de la femme dans le couple
- La place de la femme dans la société
- La place de l'homme dans le couple
- La place de l'homme dans la société
- La socialisation masculine
- Regard porté sur l'émancipation de la femme dans la société

III- DIFFICULTÉS DES COUPLES ET FORMES DE GESTION

- Les difficultés des hommes dans les couples
- Les difficultés des femmes dans le couple
- La violence dans le couple : causes, conséquences, victimes et responsables
- La rupture des couples : causes et conséquences

ANNEXE 6: Grille d'entretien avec les enfants

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ

- Noms et prénoms
- Âge
- Classe

II- PROBLÈMES DES PARENTS ET RÉACTIONS DES ENFANTS

- Les disputes parentales
- Les réactions de l'enfant
- L'impact sur l'enfant

ANNEXE 7 : Noms et caractéristiques des personnes ayant participé aux FGD

FOCUS GROUP DISCUSSION							
N°	Membres du groupe	Sexe	Statut matrimonial	Profession	Date	Cadre de l'enquête	Lieu /zone géographique
1	Mme Esther	F	Veuve	Agricultrice/commerçante	01-09-2021	Maison de Mme Elise	Quartier Mbele
	Mme Magnai	F	Mariée	Agricultrice/commerçante			
	Mme Elise	F	Mariée	Couturière/agricultrice			
2	Conseillère d'orientation A	F	Veuve	Conseillère d'orientation	24-09-2021	Bureau des conseillers d'orientation	Lycée de Soa
	Conseillère d'orientation B	F	Mariée	Conseillère d'orientation			
3	Mme Quinta	F	Concubinage	Call-boxeuse	31-08- 2021	Salon de coiffure de Mme Mary	Nkoltsit
	Mme Vicky	F	Relation libre	Etudiante			
	Mme Mary	F	Concubinage	Coiffeuse			
Total personnes enquêtées					08		

ANNEXE 8 : Noms et caractéristiques des personnes ayant donné leurs récits de vie

RECIT DE VIE									
N°	Noms	Sexe	Statut matrimonial	Profession	Date		Cadre de l'enquête		Zone géographique
					1 ^{er} jour	2 ^e jour			
1	Mme Françoise	F	Mariée	Couturière	25-08-21	27-08-21	Son atelier de couture		Marché de Soa
2	Mme Adèle <i>(qui a requis l'anonymat)</i>	F	Mariée	Professeur des lycées	23-09-21	24-09-21	Restau rant	Espace vert	Lycée de Soa
Total personnes enquêtées :									2

ANNEXE 9 : Noms et caractéristiques des personnes ayant participé aux entretiens semi-directifs

N°	Noms	Sexe	Statut matrimonial	Profession	Date	Cadre de l'enquête	Zone géographique
1-	M. Martin	H	Relation libre	Enseignant vacataire	18-08-21	Cours de récréation	Ecole publique de Soa
2-	M. MVOGO	H	Relation libre	Enseignant vacataire	30-08-21	Campus universitaire de l'UYII	UYII
3-	Mme Nicole	F	Mariée	Commerçante	31-08-21	Son domicile	Nkoltsit
4-	Mme NDIKA Adèle	F	Mariée	Surveillante générale	22-09-21	Son bureau	Lycée de Soa
5-	Mme NZIPAG Adèle	F	Mariée	Professeur des lycées	Mariée	Salle des professeurs	Lycée de Soa
6-	M. YENE	H	Concubinage	Agent communal stagiaire	23-09-21	Mairie de Soa	Mairie de Soa
7-	M. Jean-Marie ELOUNDOU	H	Marié	Agent communal	23-09-21	À son bureau	Mairie de Soa
8-	M. Ghislain	H	Relation libre	Avocat	24-09-21	Son domicile	Mbelé
9-	Mme Stella NGOUSSON G	F	Relation libre	Étudiante	24-09-21	Son domicile	Mbelé
10-	M. David	H	Marié	Homme d'affaires	24-09-21	secrétariat	Lycée de Soa
11-	M. le Proviseur du lycée de Soa	H	Marié	Chef traditionnel et Président de l'association des chefs traditionnels de l'arrondissement de Soa	24-09-21	À son bureau	Lycée de Soa
12-	Mme Yvonne	F	mariée	Ménagère/commerçante	24-09-21	Sa boutique	Marché de Soa
13-	Mme Judith	F	mariée	commerçante	26-09-21	À son domicile	Nkolfoulou 1
14-	Mme Rachel	F	Concubinage	Ménagère	16-10-21	Son domicile	Okoa
15-	Mme Chantal	F	Mariée	Coiffeuse	18-10-21	Son salon de coiffure	EBOGO 1

16-	M. Martial	H	Mariée	Maçon	18-10-21	Centre ville de Soa	Centre ville de Soa
17-	M. Francis	H	Relation libre	Gestionnaire de point Mobile Money	18-10-21	À son lieu de service	Centre ville de Soa
18-	M. Ballack	H	Concubinage	Homme d'affaires	18-10-21	Au bar	Centre ville de Soa
19-	M. Apollinaire	H	Marié	Braiseur de viande	18-10-21	À son lieu de service	Centre ville de Soa
20-	Mme Kevin	F	Relation libre	Comptable	20-11-21	À son domicile	Quartier Mbelé
21-	M. Bernard	H	Marié	Enseignant retraité	24-10-21	Village Abondo	Village Abondo
22-	Imam	H	Marié	Imam	10-11-21	Mosquée mixte de Soa	Centre ville de Soa
23-	Mme Carole	F	Concubinage	Professeur des lycées d'enseignement technique	28-11-21	À son domicile	Quartier Okoa
24-	M. Gautier	H	Relation libre	Elève	14-12-21	Cours de récréation	Lycée technique de Soa
25-	M. Franck	H	Relation libre	Etudiant	16-12-2021	Espace vert	À l'institut Confucius à Soa
26-	M. Quentin	H	concubinage	Ingénieur agronome	18-12-21	À son domicile	Ntouessong 6
27-	Mme Marie Kameni	F	concubinage	Elève/ménagère	18-12-21	À son domicile	Ntouessong 6
28-	Chef traditionnel du groupement d'Ebang	H	marié	Hommes d'affaires	08-04-2022	Par téléphone	RAS

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
CARTE.....	IV
LISTE DES ACRONYMES.....	V
LISTE DES SIGLES	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VII
RÉSUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
I- JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET, CONTEXTE DE LA RECHERCHE ET PROBLEME DE RECHERCHE.....	2
1. <i>Justifications du choix du sujet</i>	<i>2</i>
1.1. <i>Justifications personnelles</i>	<i>2</i>
2. JUSTIFICATIONS SCIENTIFIQUES DU CHOIX DU SUJET	3
3. <i>Contexte de la recherche.....</i>	<i>5</i>
4. <i>Problème de recherche.....</i>	<i>6</i>
II- PROBLÉMATISATION DU SUJET DE RECHERCHE.....	7
1- <i>Fondements des inégalités de sexe</i>	<i>7</i>
2- <i>Dynamiques des rapports de genre dans la société</i>	<i>8</i>
3- <i>Dynamiques des rapports de genre au cœur de la gestion familiale</i>	<i>11</i>
4- <i>Difficultés sociales et conjugales du masculin</i>	<i>14</i>
III- QUESTIONS, HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	17
1. <i>Questions de recherche (QR)</i>	<i>17</i>
1.2. <i>Questions de recherche spécifiques (QRS).....</i>	<i>17</i>
2. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE (HR)	18
2.1. <i>Hypothèses de recherche générale (HRG)</i>	<i>18</i>
2.2. <i>Hypothèses de recherche spécifiques (HRS).....</i>	<i>18</i>
3. <i>Objectifs de la recherche (OR).....</i>	<i>19</i>
3.1. <i>Objectif de recherche général (ORG).....</i>	<i>19</i>
3.2. OBJECTIFS DE RECHERCHE SPÉCIFIQUES.....	19
IV- CADRAGE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE	19
1. <i>La théorie dynamiste et critique ou sociologie générative de Georges BALANDIER</i>	<i>20</i>
2. <i>Le constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU</i>	<i>21</i>
V- CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE	23
1. <i>Méthode de recherche retenue : une approche qualitative</i>	<i>23</i>
2. POPULATION ET TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	23
2.1. <i>Population cible.....</i>	<i>24</i>
2.2. <i>Techniques d'échantillonnage.....</i>	<i>24</i>

3.	<i>Techniques et outils de collecte de données</i>	25
3.1.	L'observation directe	25
3.2.	La recherche documentaire	25
3.3.	L'entretien semi-directif	26
3.4.	Le Focus Group Discussion (FGD)	26
3.5.	Le récit de vie	27
3.6.	Les sondages d'opinions dans les groupes de réseaux sociaux	28
4.	<i>Techniques d'analyse des données</i>	28
5.	<i>Délimitation spatio-temporelle et disciplinaire de la recherche</i>	28
VI-	LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	29
1.	<i>Couple</i>	30
2.	<i>Vulnérabilité</i>	30
3.	<i>Vulnérabilité masculine</i>	32
4.	<i>Vulnérabilité masculine conjugale</i>	33
PREMIÈRE PARTIE : L'ARRONDISSEMENT DE SOA ET LA CONSTRUCTION DES RAPPORTS DE SEXES		34
CHAPITRE 1 : ARRONDISSEMENT DE SOA : UNE DESCRIPTION JUSTIFICATIVE DU CHOIX DE LA ZONE DE RECHERCHE		36
I-	ASPECT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT	36
1-	<i>Sociohistoire de l'arrondissement de Soa</i>	36
2.	<i>Description géographique du site de la recherche</i>	38
2.1.	Position géographique de l'arrondissement de Soa	38
2.2.	Description des aspects physiques de la zone de recherche	40
2.2.1.	Le climat	40
2.2.2.	Le relief	40
2.2.3.	Les sols	40
2.2.4.	L'hydrographie	40
2.2.5.	La flore et la faune	41
II-	ARRONDISSEMENT DE SOA : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET ORGANISATION SOCIALE	41
1-	<i>Caractéristiques de la population</i>	41
1.1.	Disposition spatiale de l'arrondissement	41
1.2.	Cadrage ethnique	43
1.3.	Cadrage religieux	45
2.	<i>Organisation sociale de la population</i>	45
III-	ARRONDISSEMENT DE SOA : DESCRIPTION ÉCONOMIQUE ET PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'ESPACE COMMUNAL	45
1-	<i>Description économique de la zone</i>	45
2-	<i>Principaux services de l'espace communal</i>	46
L'ARRONDISSEMENT DE SOA : UN CHOIX ANODIN ?		49
CHAPITRE 2 : PRODUCTION DE L'IDENTITÉ MASCULINE AU SEIN DE LA COMMUNE DE SOA : SOCIOGENÈSE D'UNE FIGURE DE LA DOMINATION		51
I-	« LA MAISON-DES- HOMMES » : CRITÈRES D'IDENTIFICATION	51
1.	<i>L'abnégation du sexe féminin</i>	52
1.1.	L'expression de la soumission	53
1.2.	L'expression des émotions	54
2-	<i>L'expression de la virilité</i>	56
2.1.	La quête de l'honneur	56

2.2. La forme érectile de la sexualité masculine.....	57
2.3. « La puissance fécondante ».....	57
II. IDENTITÉ MASCULINE : ENTRE VISION ESSENTIALISTE ET CONSTRUCTION SOCIALE.....	58
1- <i>La vision essentialiste de la différenciation des sexes ou la démarche naturaliste</i>	59
2- LA CONSTRUCTION SOCIALE DES SEXES.....	59
III. LA SOCIALISATION : PROCESSUS D'INTÉRIORISATION ET DE PERPÉTUATION DE L'ORDRE MASCULIN.....	60
1- <i>La famille</i>	61
1.1. Le rite d'initiation : « Deviens ce que tu es ».....	62
1.2. <i>La division sexuelle du travail et des espaces</i>	62
2- <i>L'école</i>	64
3- <i>La religion</i>	65
4- <i>L'État</i>	67
DEUXIÈME PARTIE : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES MASCULINES ET INCIDENCES SOCIALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA	70
CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION ET STRUCTURATION DES VULNÉRABILITÉS DU MASCULIN DANS LES COUPLES AU SEIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SOA	72
I- LA MARGINALISATION CONJUGALE DES HOMMES : QUELS FACTEURS COMPRÉHENSIFS ?	72
1- <i>Les facteurs déclencheurs : dynamiques « du dehors »</i>	73
1.1. La colonisation : le premier pas.....	73
2- <i>Les facteurs décisifs : les dynamiques « du dedans »</i>	75
2.1. L'autonomisation forcée des femmes : une réponse à la « vie dure ».....	75
2.2. La scolarisation croissante des filles : une prise de conscience parentale.....	78
2.3. Le Désir des femmes à commander : une vengeance sociale ?.....	80
3. <i>Dynamique interne et externe : La socialisation masculine</i>	82
II- TYPOLOGIE DES VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN	83
1. LES SOURCES EXTERNES DE LA VULNÉRABILITÉ DE L'HOMME DANS SON COUPLE.....	83
1-1. « Le capital économique » : de la vulnérabilité économique.....	84
1-1. Le capital spirituel : de la vulnérabilité magico-religieuse.....	85
1. LES SOURCES INTERNES DE LA VULNÉRABILITÉ.....	87
2.1. <i>Le capital sexuel : de la vulnérabilité sexuelle</i>	87
2.1. <i>Le handicap : des vulnérabilités physique et sanitaire</i>	88
2.1.1. <i>La vulnérabilité physique</i>	89
2.1.2. <i>La vulnérabilité sanitaire</i>	89
CHAPITRE 4 : VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA : STRATÉGIES DES ACTEURS ET INCIDENCES SOCIALES	92
I- STRATÉGIES CONJUGALES FACE À LA VULNÉRABILITÉ DES HOMMES	92
1- <i>Les stratégies offensives et défensives : le recours à la violence</i>	93
1.1. <i>Stratégies masculines</i>	94
1.2. <i>Stratégies féminines : « la masculinisation de la violence conjugale »</i>	95
2. LES STRATÉGIES DE DÉPLACEMENT : UN TRANSFERT D'IDENTITÉ ?.....	96
2.1. <i>La féminisation du masculin vulnérable au sein des couples</i>	97
2.2. <i>Les stratégies de déplacement chez la femme : l'usage du pouvoir</i>	97

3.	<i>Les stratégies palliatives : le développement des habitudes à risque et la fuite</i>	98
3.1.	<i>Chez les hommes : la consommation de stupéfiants et la fuite</i>	98
3.2.	<i>Chez la femme : la prostitution, l'alcoolisme et la séparation</i>	99
4.	<i>Les stratégies d'adaptation : l'acceptation de la situation</i>	100
4.1.	<i>La résignation chez l'homme : « l'AVC est gratuit... »</i>	100
4.2.	<i>L'acceptation chez la femme : entre socialisation et sentiment amoureux</i>	101
II. VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS LE COUPLE : INCIDENCES ET IMPLICATIONS SOCIO-CONJUGALES		
A. IMPLICATIONS CONJUGALES DES VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS LE COUPLE		
104		
1-	<i>Incidences de la vulnérabilité de l'homme sur les membres de la « famille conjugale » : la détresse psychologique</i>	104
1.1.	<i>Implications sur l'homme en situation de vulnérabilité</i>	106
1.1.1.	<i>La perte de l'autorité conjugale et parentale</i>	106
1.1.1.1.	<i>La baisse de la rentabilité au travail</i>	107
1.1.2.	<i>Maladies graves et traumatismes divers</i>	107
1.2.	<i>Implications sur la femme conjointe</i>	108
1.3.	<i>Implications sur les enfants du couple</i>	108
1.3.1.	<i>La perte de leurs repères</i>	109
1.3.2.	<i>Troubles comportementaux et émotionnels</i>	109
1.3.3.	<i>Traumatismes et repli sur soi</i>	110
1.3.3.1.	<i>La baisse des performances scolaires et le décrochage scolaire</i>	111
2-	<i>Incidences sur la cohésion conjugale : la déstabilisation familiale</i>	111
2.1.	<i>La déstabilisation psychologique du couple</i>	111
2.2.	<i>La rupture du couple</i>	112
1-	<i>Incidences et implications dans la sphère nationale</i>	113
1.1.	<i>Vulnérabilités conjugales du masculin : de la dévalorisation de la valeur du foyer conjugal à la crise de la famille ?</i>	113
1.2.	<i>Vulnérabilités conjugales masculines : un handicap pour la promotion de la femme et de la famille au Cameroun ?</i>	114
1.3.	<i>Vulnérabilités conjugales du masculin : un nouvel objectif spécifique pour les affaires sociales ?</i>	114
2-	<i>Incidences et implications sur la sphère internationale</i>	115
2.1.	<i>Masculinités vulnérables : entraves aux actions de l'ONU Femme</i>	115
2.2.	<i>Masculinités vulnérables : entraves aux actions de l'UNICEF</i>	116

LES DEUX CHAPITRES QUI ONT CONSTITUÉ LA DEUXIÈME PARTIE DE CE TRAVAIL ONT PORTÉ SUR « L'IDENTIFICATION DES VULNÉRABILITÉS DES HOMMES DANS LE COUPLE AU SEIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SOA » ET « VULNÉRABILITÉ CONJUGALE MASCULINE : DES STRATÉGIES DES ACTEURS ET INCIDENCES SOCIALES ». CHAQUE CHAPITRE ÉTAIT CONSTITUÉ DE DEUX PARTIES DISTINCTES. LE PREMIER CHAPITRE A PRÉSENTÉ D'UNE PART, LES FACTEURS À L'ORIGINE DU PHÉNOMÈNE DE LA VULNÉRABILITÉ MASCULINE ET D'AUTRE PART, LA CLASSIFICATION DE CES VULNÉRABILITÉS. À PARTIR DE LA THÉORIE DYNAMISTE ET CRITIQUE, IL EN EST RESSORTI QUE, LES VULNÉRABILITÉS MASCULINES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOA TIRENT LEUR SOURCE PREMIÈRE DE LA COLONISATION. ENSUITE, DES MOUVEMENTS FÉMINISTES ET DES POLITIQUES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET DE PROMOTION DES DROITS

DES FEMMES. PAR LA SUITE, L'AUTONOMISATION « FORCÉE » DE LA FEMME, LA PRISE DE CONSCIENCE PARENTALE DANS LA SCOLARISATION DES FILLES, ET ENFIN LE FACTEUR CLÉ RESSORTI A ÉTÉ CELUI DE LA SOCIALISATION MASCULINE. POUR CE QUI EST DE LA CLASSIFICATION DES VULNÉRABILITÉS, LES OBSERVATIONS DE TERRAIN ET LES ENTRETIENS À LA FOIS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS ONT PERMIS DE FAIRE RESSORTIR SIX TYPES DE VULNÉRABILITÉS CONJUGALES DU MASCULIN QUI APPARAISSENT APRÈS LA FORMATION DU COUPLE. LES VULNÉRABILITÉS ÉCONOMIQUES, INTELLECTUELLES, MAGICO-RELIGIEUSE, SEXUELLES, PHYSIQUES ET SANITAIRES. LE SECOND CHAPITRE A PRÉSENTÉ SUCCESSIVEMENT, LES RÉACTIONS CONJUGALES ÉLABORÉES SOUS FORME DE STRATÉGIE D'UNE PART ET LES INCIDENCES DIVERSES D'AUTRE PART. CINQ STRATÉGIES RESSORTENT, LESQUELLES SONT DÉVELOPPÉES TANT PAR LES HOMMES QUE PAR LES FEMMES. POUR CE QUI EST DES INCIDENCES ET DES IMPLICATIONS, CE TRAVAIL RESSORT QU'ELLES SONT DIVERSES ET VARIÉES. ELLE TOUCHE CHACUN INDIVIDUELLEMENT DANS LA FAMILLE : L'HOMME VULNÉRABLE, LA FEMME DE MÊME QUE LES ENFANTS. CETTE INFLUENCE SE RÉSUME EN LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ET À TOUTES SES IMPLICATIONS DANS LA VIE DE CHAQUE INDIVIDU. SUR LA COHÉSION CONJUGALE, ELLE LA DÉTÉRIORE EN ENTRAINANT UNE DÉSTABILISATION À LA FOIS PSYCHOLOGIQUE QU'ÉCONOMIQUE, AU POINT DE GÉNÉRER LA RUPTURE DU COUPLE. DANS LA SOCIÉTÉ, CES INCIDENCES S'OBSERVENT DANS LES OBSTACLES QUE LA VULNÉRABILITÉ POSE D'ABORD SUR LA VALORISATION DE LA FAMILLE ET MÊME DU MARIAGE, ENSUITE SUR LE MINPROFF, LE MINAS, L'ONU FEMMES ET L'UNICEF. 117

CONCLUSION GÉNÉRALE 118

BIBLIOGRAPHIE..... 125

VI. WEBOGRAPHIE 130

- ANDAN ODILE ET RAUX CHARLES, « SEXE ET USAGE DE L'ESPACE? L'INFLUENCE DE LA REPARTITION DES ROLES AU SEIN DU MENAGE », *ESPACE, POPULATION ET SOCIÉTÉ*, 1989, PP. 99-109, [CONSULTE LE

18 OCTOBRE 2021]. HTTPS://WWW.PERSEE.FR/DOC/ESPOS_0755-7809_1989_NUM_7_1_1362	132
- ANTOINE PHILIPPE ET JEANNE NANITELAMIO, « NOUVEAUX STATUTS FEMININS ET URBANISATION EN AFRIQUE », <i>GENUS</i> , 1990, VOL. 46, N ° 3-4, PP.17-30, [CONSULTE LE 31 JANVIER 2022]. HTTP://HORIZON.DOCUMENTATION.IRD.FR/EXL-DOC/PLEINS_TEXTES_7/B_FDI_55-56/010022070.PDF&VED=2AHUKEWIMP6_G_-D1AHXDPOWKHXMDBHSQFNOECBWQAQ&USG=AOVVAW2V7END3EHWZV42XAAZQYP	132
- ANTOINE PHILIPPE, « ANALYSE BIOGRAPHIQUE DE LA TRANSFORMATION DES MODELES MATRIMONIAUX DANS QUATRE CAPITALES AFRICAINES : ANTANANARIVO, DAKAR, LOME ET YAOUNDE », <i>CAHIERS QUEBECOIS DE DEMOGRAPHIE</i> , VOL. 35 N°2 2006, PP. 5-38, [CONSULTE LE 01ER FEVRIER 2022]. HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/URL?SA=T&RCT=J&Q=&ESRC=S&SOURCE=WEB&CD=&CAD=RJA&UACT=8&VED=2AHUKEWJSV5MVNP33AHWQ4YUKHEK8A9AQFNOECAMQAQ&URL=HTTPS%3A%2F%2FWWW.ACADEMIA.EDU%2F9944884&USG=AOVVAW33YTD6V2I5WSDQKQKABGKO	132
LISTE DES ANNEXES.....	XII
TABLE DES MATIÈRES.....	XXIV